



HAL
open science

Fugue : décortilage de la nuit urbaine contemporaine à travers le cas nantais

Jeanne Leman

► **To cite this version:**

Jeanne Leman. Fugue : décortilage de la nuit urbaine contemporaine à travers le cas nantais. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01996422

HAL Id: dumas-01996422

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01996422>

Submitted on 28 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ugue

Décorticage de la nuit
urbaine contemporaine
à travers le cas Nantais

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Jeanne Leman

Sous la direction de Margaux
Vigne et Frédéric Barbe

Mémoire de fin d'études (Master)

*Habiter la transition socio-
écologique*

ensan

Août 2018

Fugue

Décorticage de la nuit
urbaine contemporaine
à travers le cas Nantais

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

4h

Au milieu d'une nuit été

Remerciements

Merci infiniment à Frédéric Barbe et Margaux Vigne pour avoir partagé leurs connaissances tout au long de ce travail.

Merci à Margaux Vigne pour ses nombreux conseils avisés.

Merci à mes relecteurs Julien, Louis et Alexis et également à mes deux sœurs Juliette et Caroline.

Merci à tout les interviewés pour avoir donné de leur temps.

Merci à tous les copains qui ont partagé avec moi ces expériences nocturnes et festives.

Merci encore aux copains, notamment Lucie, Alexandra, Julien et Clara, pour la présence et le soutien au quotidien au court de cet été.

Un immense merci à mon père et à mes sœurs et un remerciement spécial à ma mère.

Perspective d'évasion

Avant-propos

Je reviens de Colombie. J'ai vécu un an dans sa capitale : Bogota. Au départ je voulais travailler sur cette nouvelle ville. Une nouvelle maison où je me sentais bien et que je voulais comprendre à travers un travail de recherche et d'écriture. Il fallut un temps d'adaptation. Retrouver sa respiration après cette arrivée dans ce nouveau décor à couper le souffle. J'étais fascinée par l'urbanité de Bogota sans en comprendre sa logique ou ses processus de fabrique urbaine. Plus j'y vivais, plus je l'aimais, et pourtant je ne peux toujours pas expliquer ce que j'ai compris de la ville. Paradoxalement ce que ces endroits m'ont fait ne s'écrit pas, il se sent. C'est un peu comme quelque chose d'intime en moi que je ne voulais plus dévoiler.

Et puis je suis rentrée. Le 20 juillet j'ai atterri à Amsterdam. L'aéroport resplendissait d'une propreté aseptisée, les gens étaient bien habillés et propres sur eux. Au passage de sécurité je suis passée dans les portiques super high-tech, d'un blanc immaculé, qui réalisent un scanner à 360 degrés des passagers. Une fois dans le hall je me retrouve perdue dans les espaces gigantesques où défilent des célèbres boutiques de firmes internationales. Je repère les blocs hermétiques et vitrés qui servent de coin fumeur prévoyant d'aller rejoindre cette boîte de fumée. J'achète un sandwich triangle à cinq euros et demande dans un anglais extrêmement fragile où je



peux acheter des cigarettes. Le vendeur me regarde d'un œil malveillant et me rétorque qu'ici on achète que des cartouches ou rien." Not good for you, not good for you" ajoute-t-il assez violemment. Je lâche l'affaire et m'en vais chercher un endroit où m'asseoir quelque peu abasourdi par la situation. Un peu plus tard, une vieille dame à qui je demande de garder mes affaires le temps d'aller au toilette accepte avec gentillesse. À mon retour elle me dit en anglais : "Ne vous inquiétez pas ici personne ne vous volera vos affaires, le seul risque c'est que quelqu'un y mette une bombe». Quelle horreur. Arrivée à Nantes, un homme à qui j'avais demandé de garder cinq minutes mes deux valises de vingt-cinq kilos me rétorquera très sérieusement " Je veux bien mais seulement s'il n'y a pas

d'explosifs dedans”.

Décidément le rapatriement en terres européennes s'annonçait plein de désillusions et d'inquiétudes. Je me suis vraiment dit que les choses ne tournaient pas rond et que tous ces gens étaient devenus fou.

Le retour en France m'a fait tout d'un coup prendre conscience des milliards de questions que je me posais. Je voulais chercher, comprendre d'où venait cette sensation soudaine d'être enfermée dans un contexte qui n'irait pas en s'arrangeant. Cette impression désagréable que tout ce qui vous entoure vous dit : "soyez au top", "faites du sport", "tenez-vous informé", "ne fumez pas trop", "mangez sain", "faites du yoga", "devenez rentable et efficace". Il ne faut pas perdre de temps et surtout effacer en chacun, ce qui, malgré tous nos efforts, sera toujours imparfait, faible où défaillant. Je percevais une espèce de rejet de tout ce qui pouvait paraître bizarre, déviant ou anormal. Un rejet des choses sales, de ce qui vieillit ou de ce qui meurt. Et puis à Nantes alors que je retrouvais cette ville qui m'avait tellement manquée, réapparaissait cette sensation de trop propre, de lissage et d'impersonnalité. L'inquiétude d'une ville où l'on ne croise plus que ce qui nous ressemble, d'une urbanité avec moins de mixité, moins de confrontations, moins de regards, plus de sécurité, plus de construction, et un peu moins de vie. Et après je ne savais plus. J'étais un peu fatiguée et surtout totalement perdue dans un flot de pensées qui me semblaient insurmontables.

Un matin de septembre, j'ai vraiment vu pour la première fois je crois, les graffs sur les ponts ou les pignons aveugles de certaines maisons. Je les observais et je me demandais ce que ça devait faire, à ceux qui signent ces œuvres urbaines, de s'approprier la ville et d'en faire leur moyen d'expression. Un ami m'avait dit qu'à Belfast certaines de ses connaissances utilisaient des nacelles suspendues pour graffer des

ponts. J'imaginai cette scène avoir lieu à Nantes, de nuit. Suspendus au-dessus de la Loire luisante, des potes en sweat à capuche bombant les surfaces bétonnées du pont Haudaudine. Je me suis dit que cela devait être incroyable. Que ces personnes, elles, devaient réellement connaître la nuit. Mais surtout, qu'elles devaient connaître Nantes comme jamais je ne l'ai connue. Une ville mystérieuse, inconnue, peut être déviante et libérée. Tout d'un coup j'avais envie d'être avec eux, de partager leur expérience. Envie de fuir le jour et sa recherche de perfection artificielle, Fuir mes journées et leurs étouffantes contraintes de rentabilité. Envie de me laisser aller à mes propres mouvements parfois maladroits et aux bizarreries de la vie mais surtout, envie de découvrir cette ville inconnue : la ville de nuit.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOM- MAIRE

10	<i>Faire le mur</i> /Introduction
15	Nuit échappatoire/Chapitre 1
16	Un espace de liberté
25	Un espace de marge
59	Nuit clivage/ Transition
77	Nuit symptôme/ Chapitre 2
78	Un espace à conquérir
88	Un espace en voie de disparition
100	Un espace laboratoire
112	<i>Au petit matin</i> / Conclusion
116	<i>Bibliographie</i>

Faire le mur

Introduction

«Jusqu'à ce qu'Edison découvre la lumière électrique, la majeure partie de la planète était plongée dans un noir d'encre. Aucune frontière ne séparait l'obscurité physique, extérieure, de l'obscurité intérieure de l'âme. Elles étaient mêlées sans qu'il soit possible de les distinguer. À l'époque où vivait Murasaki Shikiku l'auteur du Dit du Genji, les "esprits vivants" (fantôme d'une personne vivante) étaient à la fois un phénomène surnaturel et une forme naturelle de l'esprit. Il était sans doute impossible aux gens de cette époque de penser en termes différents ces deux mondes de ténèbres. Aujourd'hui il en va autrement. Les ténèbres se sont dissipées, mais les ténèbres intérieures demeurent. Ce que nous appelons égo ou conscience est la partie immergée de l'iceberg : la partie la plus importante reste plongée dans le monde des ténèbres et c'est là que gît la source des contradictions et des confusions profondes qui nous tourmentent.»

MURAKAMI Haruki, *Kafka sur le rivage*, 10-18, 2002

La nuit est un sujet mystérieux alors même qu'elle représente la moitié de notre quotidien et de la vie urbaine. Le choix d'en faire le sujet de ce mémoire dans le cadre de mes études d'architecture, est issu à la fois d'une « envie de fuite » mais également de l'opportunité de suivre et étudier une institution qui existe depuis 2015 : le Conseil de la nuit Nantaise. C'est au sein du séminaire « habiter la transition socio écologique » que s'inscrit ce travail de mémoire de fin d'étude. Au départ l'idée n'était pas de « répondre » au sujet du séminaire en soi et il faut avouer qu'au début de mes recherches j'avais du mal à faire le lien entre cette « grande transition » dont on parle tant et la question de la nuit en ville. En effet, la nuit au sens large est un sujet vaste et sans mauvais jeu de mots, obscur. S'y intéresser sous l'angle politique, social ou urbanistique est passionnant mais assez laborieux. En effet, la nuit est imprégnée d'un imaginaire très fort, fabriqué depuis des siècles par l'art, la religion, la littérature, la musique la philosophie ou la psychologie. La ville nocturne a toujours été politiquement controversée. Tantôt sujette à des enjeux sécuritaires, tantôt à des enjeux culturels ou économiques, la nuit en ville s'est toujours trouvée gouvernée et habitée par des politiques et des usages sectorisés, fractionnés et parfois contradictoires. Aujourd'hui la nuit urbaine devient un sujet politique à part entière. De plus en plus, elle fait l'objet de recherche en science sociale ou en géographie et l'on observe un mouvement d'institutionnalisation qui

correspond à la fabrique d'une politique se voulant « transversale » et globale de la ville nocturne.

Ce travail est le fruit d'une réflexion sinueuse, où il a fallu au fur et à mesure des recherches réajuster la vision de la nuit que j'avais au commencement. Le mémoire présenté ici, propose donc de comprendre et connaître la nuit urbaine en déconstruisant les aprioris et préjugés, souvent antinomiques qui habitent la représentation de la ville nocturne. Différentes hypothèses apparaissent alors, et chercher à les confirmer ou à les démentir permet ainsi d'étudier le sujet en différenciant ce qui est du ressort de la représentation et ce qui correspond plus justement à la réalité vécue et projetée de la nuit. C'est à travers une enquête de terrain centrée à la fois sur l'usage nocturne et la politique nocturne, ainsi qu'une recherche documentaire, qu'est décortiquée la nuit et ses enjeux urbains, sociétaux et politiques. Comment définir la nuit en ville ? Qui l'habite et la construit ? Quel est le rapport des acteurs à ce temps urbain particulier ? Que nous apprend la nuit sur la ville et ses évolutions ? Que signifie la mise en place d'une politique nocturne ? Au sein d'une époque marquée par une transition généralisée, comment se transforme la nuit aujourd'hui ? Toutes ses interrogations s'articulent autour de deux hypothèses principales. En premier lieu, la nuit serait une échappatoire à notre quotidien urbain et constituerait un espace de liberté et de marginalité. Dans un second temps elle apparaîtrait comme un symptôme de notre société actuelle et future, au vue des évolutions qu'elle a traversé et qu'elle traverse aujourd'hui. Si la nuit en ville est un temps, la ville nocturne est un espace et l'étude de cette dernière implique des notions de déplacements, de lieux, d'occupation et d'aménagement spatial. C'est pour cela que de manière générale la nuit sera souvent qualifiée en tant qu'espace dans ce travail.

Ce décortilage de la nuit urbaine

s'est opéré à travers le cas de la ville de Nantes. En effet, un des objectifs premiers de ce mémoire était que celui-ci devienne prétexte à l'épanouissement d'une vie nocturne personnelle et à la découverte de la ville de Nantes de nuit. Une première enquête de terrain a donc consisté à explorer tout d'abord le monde nocturne festif, à travers de nombreuses sorties répétées en fin de semaine ou le week end. Un travail d'observation et de réflexivité sur ce quotidien nocturne permettra de le retranscrire à travers des récits placés en tant qu'"interludes" au fil du mémoire. En parallèle, j'ai commencé à me documenter sur le Conseil de la nuit sans trop savoir si celui-ci trouverait vraiment sa place dans ce mémoire. Cette documentation qui continuera tout au long de la recherche s'exprime au fil de ce mémoire et fait parfois l'objet d'encarts factuelles qui rassemblent des informations clés de la recherche et essentielles à la compréhension du mémoire que ce soit sur le fonctionnement institutionnel de la nuit, les actions du conseil de la nuit ou des acteurs de la nuit. Cette première période de terrain a également été le début d'une recherche théorique avec la lecture de deux ouvrages qui ont guidés très fortement le début de ma réflexion. Un premier livre de Michaël Foessel plutôt philosophique sur le vécu nocturne et ce qu'il apporte en terme de politique à la société. Mais également La ville la nuit d'Anne Cauquelin, ouvrage des années 1970 sur la fabrication de la ville nocturne et l'illusion de dérive qu'elle procure. L'apport de ces deux points de vue m'a amené à centrer les recherches sur le caractère politique de la nuit. Cela impliquait donc de comprendre à la fois les usages et la fabrication de la ville nocturne. En assistant à la première assemblée du conseil de la nuit en décembre 2017, j'ai réalisé la multitude d'acteurs et d'usages que le sujet touchait. J'ai donc décidé à la fois de tenter d'explorer d'autres usages nocturnes mais également de

réaliser de réelles recherches sur le conseil de la nuit. Je me suis inscrite par exemple, aux maraudes de la Croix rouge afin d'aborder un autre public nocturne que sont les sans-abris. Concernant le Conseil de la nuit, une liste d'entretien s'est construite et la prise de contact avec les acteurs a commencée. Au total, ce sont cinq entretiens qui ont été réalisés avec des acteurs membres du Conseil de la nuit. Au fil du mémoire chacun de ces acteurs sera cité et apportera ainsi sa part à la compréhension du sujet, notamment l' élu à la nuit (président du conseil de la nuit de Nantes) qui fera office de fil rouge tout au long du travail d'écriture. Pour aider à l'articulation de cette enquête de terrain et surtout à sa mise en contexte, la recherche documentaire s'est poursuivie avec cet objectif de comprendre l'histoire de la nuit, son actualité générale ainsi que le contexte politique international autour de la ville nocturne. Le travail de Luc Gwiazdzinski, géographe reconnu comme expert international de la nuit urbaine, a évidemment constitué une source d'information fondamentale. On peut également citer la thèse de Raphaël Pieroni, sur l'institutionnalisation de la nuit à Genève, qui m'a beaucoup guidée dans la réflexion plus tardive, sur le phénomène de politique nocturne en lui-même. L'idée était également à travers la recherche documentaire de constituer une connaissance synthétique de la nuit urbaine à travers des chronologies par exemple. Il a donc s'agit d'analyser et d'articuler la matière récoltée sur le terrain à la fois en terme de vie nocturne (principalement le monde de la fête) et de construction politique (suivis du conseil de la nuit à Nantes) et de lui reconstituer un contexte historique, politique, économique et social.



Laurent Messenger, patron du bar La Perle et
vice-président de Culture Bars-Bars
•Rencontré en Décembre 2017 à la Perle



Benoit, infirmier pour les Veilleurs de
Sotée à Avenir Santé
•Rencontré en Mars 2018 à l'ensa Nantes



Arnaud Tesson, ancien maire officieux de
la nuit
•Rencontré en Mai 2018 au CCO de la
Tour Bretagne



Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes
•Rencontré en Avril 2018 à la Mairie de
Nantes



Olivier Bulteau, président de l'association
de riverains les Rues de Graslin
•Rencontré en Mai 2018 au Square Davias

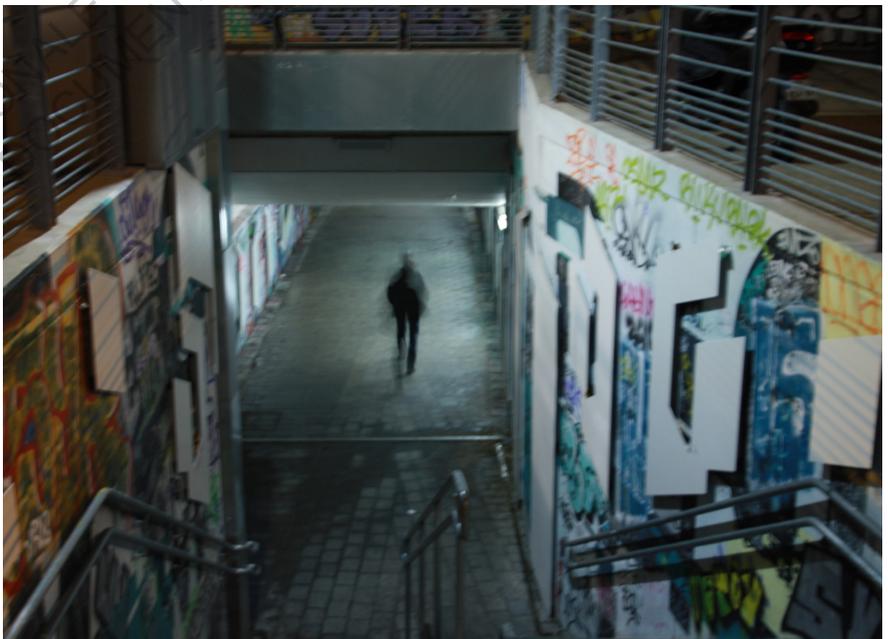
LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS

*Tonight Tonight Tonight Tonight
Encore un jour de moins
Tonight Tonight Tonight Tonight
Et je m'en lave les mains
Mais qu'est ce qui vous pousse à vous
levez le matin ?*

*Les portes de la nuit ne sont jamais
fermées a clé*

*La preuve que non il suffirait de les
pousser*

Christophe- « Tonight Tonight » - Aimer ce
que nous sommes -2008



NUIT ECHAPPA- TOIRE

Chapitre 1

L'idée première en choisissant la nuit comme sujet de travail était de m'échapper. M'échapper des contraintes du quotidien et de plonger dans un autre univers en considérant la nuit comme cette dimension parallèle, inverse et adverse de son double, le jour. Le point de départ de ce mémoire est l'hypothèse que la nuit en ville est un espace-temps sauvage et indomptable. En terme de terrain, cette recherche s'est traduite par des expériences personnelles autour de la fête mais aussi des sans-abris, en parallèle bien sûr, du suivi du conseil de la nuit. L'observation des usages multiples de la nuit, la compréhension grandissante d'une nouvelle politique nocturne et de ses acteurs ainsi que les différentes lectures sur la nuit urbaine, son histoire et sa fabrication m'ont amenée petit à petit à remettre en question certaines. Est-on libre la nuit ? Plus que de jour ? La nuit est-elle marginale ? Pourquoi et dans quelle mesure ? La première étape de ce mémoire a donc pour objectif de mettre en lumière la nuit : ce qu'elle représente dans l'imaginaire collectif et ce qu'elle est vraiment.

Espace de liberté

Si un jour nous cherchons vraiment à avoir une définition stricte de la nuit et que l'on ouvre le dictionnaire, voilà les deux possibilités que l'on rencontre. Tout d'abord, une première définition assez compréhensible :

Durée comprise entre le coucher et le lever du Soleil et pendant laquelle ce dernier n'est pas visible ; obscurité plus ou moins grande qui accompagne cette durée.¹

Une deuxième définition beaucoup plus nébuleuse :

Cette période considérée du point de vue de l'occupation ou du sommeil.

Nous avons ici deux distinctions ; une première qui concerne ce phénomène astrologique que nous vivons chaque jour et qui donne à la nuit une caractéristique évidente mais peu anodine : l'obscurité. La deuxième définition fait ressortir de manière flagrante la difficulté de définir la nuit en tant qu'espace-temps destiné au sommeil ou à une activité particulière². La nuit est une notion ambiguë dont l'imaginaire est paradoxal. Autant le jour a une utilité qui est globalement centrée sur le travail autant la nuit est supposément réservée au sommeil. Pourtant elle est bien habitée. Le noir naturel est déjà une borne sensible très variable selon

la géographie et les saisons. À Nantes, durant l'hiver, l'ensoleillement du jour le plus court dure 8h21, entre 8h51 du matin et 17h10. Le jour le plus long, lui, s'étend de 6h15 à 22h02, durant ainsi 15h47. Lorsque cette "nuit noire" occupe les trois quarts de nos journées on ne peut plus réduire ce temps nocturne à la simple activité du sommeil.

L'imaginaire nocturne



La Nuit (1883) -William-Adolphe Bouguereau - Huile sur toile

Que se passe-t-il donc si tard dans cet inconnu obscur ? La nuit a toujours été à la fois crainte et fantasmée. Malgré le fait que la lumière artificielle soit de plus en plus présente

1-Larousse

2-Cnrtl

dans la ville nocturne, le clair-obscur de la nuit désarme nos sens pour le meilleur et pour le pire. Ainsi une silhouette au loin peut s'avérer être un danger potentiel ou une rencontre anodine, voir heureuse, tout comme une rue sombre peut à la fois devenir un lieu de crime ou un refuge pour un acte secret.

*Le moindre bruit évoque la promesse d'un Dieu ou la menace d'un démon.*³

C'est ce qui selon Michaël Foessel, dans son ouvrage *Vivre sans témoin*, fait que l'on consent à la nuit ; parce qu'elle est dénuée de témoin à charge. Cette nuit imprévisible qui oscille entre la détresse et l'espoir possède toute une symbolique ancrée dans notre imaginaire collectif depuis des millénaires. *Dieu dit : " Que la lumière soit et la lumière fût ". Dieu vit que la lumière était bonne, et Dieu sépara la lumière des ténèbres. Dieu appela la lumière "jour" et les ténèbres "nuit". Il y eut un soir et il y eut un matin.* Ainsi dans la Genèse et beaucoup de mythes créateurs la nuit est antérieure au jour. Elle en est son origine.

Chez certains peuples Indo-européens ou Sémites on compte le temps en nuits, et chez les Kuba d'Afrique centrale, la nuit engendre le jour. Dans l'antiquité Grecque Nyx (la nuit) est une des déesses primordiales naissant du Chaos, soeur des ténèbres (Érèbe), de l'amour (Éros), du ciel (Ouranos) et de la Terre (Gaïa). Mère de nombreuses divinités comme le sommeil (Hypnos), la mort (Thanatos), les Songes (les mille Oneiroi) mais aussi le jour (Héméra) et le clair état (Éther, la partie la plus brillante de la haute atmosphère), la nuit est associée à une féminité à la fois menaçante et rassurante. La nuit est donc dans son essence, féminine. *Matrice de la féminité*⁴, on remarquera que dans la langue française la nuit est incluse de manière subordonnée au jour ;

on parle d'une nuit spéciale comprise dans un jour ou une journée (qui est l'unité générale du temps), de la même manière que les femmes sont incluses parmi les Hommes désignant l'ensemble des humains. La nuit, féminine donc, véhicule tout un univers peuplé de monstres et de créatures maléfiques. Elle est constamment mise en opposition au jour qui lui est la raison, la clarté et le progrès. Face au jour productif et lucide, la nuit serait son contraire ; la futilité et l'ignorance.

Objet de superstition, c'est le temps diabolique des sorcières et des démons. Elle est le lieu d'événements dramatiques, massacres, attentats ou batailles sanglantes, qui marquent *cette mémoire tragique des peuples*⁵; Noche Triste en Espagne, Nuit Sanglante en Suisse, Nuit de Cristal et plus récemment les attentats du Bataclan en France.

Au quotidien, la nuit est ce moment de repos accordé à celui qui finit une journée de dur labeur.



Le rêve de la raison engendre des monstres (1797) - Francisco Goya -Eau forte

3- FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017

4-PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

5- GWIAZDZIŃSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

Le jour est réglé comme du papier à musique. Au réveil, chacun sait la tâche qui lui est impartie. “Métro boulot dodo” comme pourraient dire certains. L’usage nocturne est quant à lui beaucoup plus indéterminé et incertain. Il touche au temps libre et à la vie privée. C’est le temps du sommeil et avec lui le temps de l’inconscient qui laisse la place aux rêves imprévisibles. Un proverbe français prévient ; *La nuit, l’amour, le vin et les poisons ont leurs venins*. Quoi de plus libérateur que d’assouvir ce désir terriblement humain de transgression ? Immorale, la nuit est érotique et laisse la place à l’amour et à la sexualité taboue. Car si la nuit véhicule de nombreux symboles négatifs, elle possède également tout un imaginaire de liberté et de transgression. Elle est ce temps qui permet de s’affranchir de la société diurne, aliénante par ses règles sociales et son impératif de rentabilité, de raison et de moralité. En cela la nuit a toujours été le refuge de personnes rejetées ou en marges de la société.

Le club LGBT s’est fait, et est toujours, un refuge des homosexuels ou des travestis. Le café devient l’antre des artistes et des poètes incompris. Le bar accueille les complots révolutionnaires, les militants ou groupes en résistance contre un pouvoir en place. Si le nocturne est source d’une peur ancestrale, il possède également cette possibilité de s’échapper de l’enfermement diurne. *Esclave le jour, reine la nuit* dit un proverbe Maure. La ville diurne peut être vécue comme une urbanité insupportable et infinie où tout se ressemble et où corps et esprits, réduits à l’état de machines productives, sont conditionnés par le travail robotique. La ville nocturne s’affranchit de cette nécessité de rentabilité, elle émancipe ses habitants dans le clair-obscur de la nuit urbaine. Paradoxalement ce serait avec le rétrécissement de l’espace dû à l’obscurité que la nuit nous apporterait cette sensation de délivrance. Anne Cauquelin fait également cette hypothèse. Nous pourrions opposer

une ville de jour insurmontable par *indistinction et le “ sans limite ”* à une ville nocturne *retrouvant les limites, s’endormant dans les ombres reposées (...)* close, limitée et sereine.⁶ La nuit est cette autre ville qui permet cette alternance si essentielle à notre quotidien où *l’enfermement de l’ombre, loin de peser, délivre.*⁷ La nuit, l’ombre efface ce constat d’une ville infinie et donc insurmontable et nous protège du regard de l’autre permettant ainsi d’échapper au contrôle, qu’il soit social ou policier.



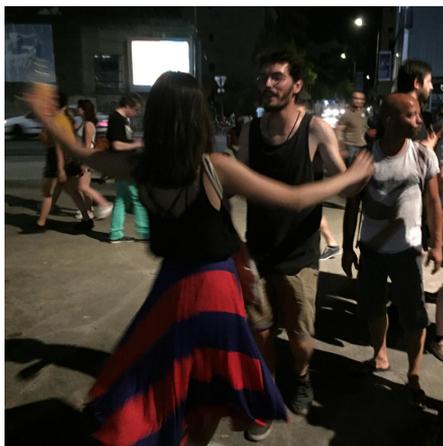
Le sommeil (1866) - Gustave Courbet -
Huile sur toile

6- CAUQUELIN Anne, *La ville la nuit*,
Presse universitaire de France, 1977.

7- *Ibid*



1



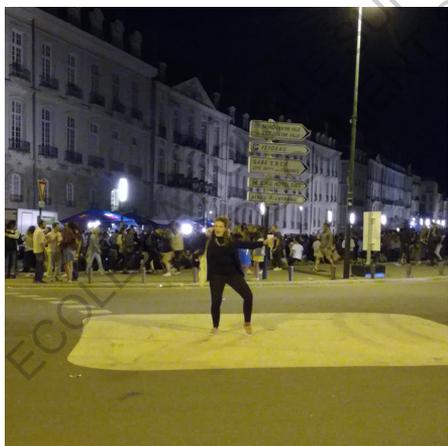
2



3



4



5



6

Retour de soirée. 1
 Nuit du Van. 2
 Soirée au LU. 3
 Soirée en appart'. 4
 Fête de la musique. 5
 Soirée en appart'. 6

La liberté par la fête.
 Fragments de nuits festives nantaises.
 Libération des corps et appropriation
 de l'espace public

La liberté par la fête

Durant mes années de licence il m'arrivait souvent de rentrer chez moi après une charrette (une nuit de travail). Je traversais alors le centre-ville vers quatre heures ou cinq heures du matin complètement vide. Je n'avais pas peur. J'étais juste là, marchant à la lumière des lampadaires avec cette étrange, mais grisante sensation d'être dans une immense maquette à ciel ouvert. J'écoutais les oiseaux chanter et pendant dix minutes la ville semblait m'appartenir. Il me semble que le nocturne inspire la liberté. Cette idée m'a beaucoup taraulée. On peut aisément admettre que cette association entre nuit et liberté fait partie d'un imaginaire collectif commun qui existe autour de la nuit. D'autant plus que la nuit est le temps de la fête qui, en soi, est une forme de délivrance du quotidien. Festoyer, et ce qui en fait partie : boire, manger, danser, se retrouve dans toutes les cultures. Qui n'a jamais fait la fête un jour dans sa vie ? Moment de sociabilité, la fête est un événement qui émancipe les corps. À l'abri du regard diurne et délivré de la gestuelle mécanique du quotidien, le corps se réapproprie ses mouvements et son environnement. Lors d'une discussion radiophonique sur l'alcool et l'ivresse, l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe⁸, explique que les " rituels " autour de la boisson pendant des moments de fête ("le before" sur les bords de Loire, sur une place ou dans la rue) permettent de s'accaparer un territoire public. C'est un événement démocratique et égalitaire. C'est ce que Michael Foessel argumente en citant Rousseau et sa critique du théâtre. Une fête serait comme une scène où les participants sont à la fois spectateurs et acteurs improvisés. *On y montre rien en particulier, l'absence d'exhibition*

8- DELORME, Florian. 2018. « Alcools : la planète de la soif (3/4) : l'ivresse : tous en scène ! » CULTURES MONDE. France Culture.

*sociale ouvre donc un espace pour la liberté de s'afficher comme on l'entend.*⁹ " Faire soirée ", " se la coller ", " faire la teuf ", autant d'expressions qui désignent un moment de désinhibition et de lâcher prise collectif. Chacun, au milieu de tous, se met en scène de manière involontaire ou inconsciente. Ainsi, l'alcool aidant, on s'embarque de manière improvisé dans une longue conversation, un jeu stupide, une potentielle incivilité, un parcours pour retrouver un lieu de fête ou encore une danse effrénée qui nous procure une expérience sensible. *L'homme de nuit retrouve un sexe, une voix, une main qui palpe, un nez qui flaire : il ré-endorse l'homme de toujours et de partout : il est Grec, Arménien, philanthrope, joueur de dés, artiste, polysexuel. Il entend ses propres pas, il " se sent "*¹⁰. La fête, dans son essence nocturne, est cet instant de relâche qui permet de se mettre en scène puis de s'abandonner et peut être de s'oublier aussi, au moins le temps d'une nuit.

INTERLUDE N°1

Marche nocturne solitaire

Une nuit de lundi à mardi au mois de décembre.

Bien couverte et équipée d'un appareil photo je marche seule dans les rues de Nantes.

Il est presque 1 heure du matin. Cela fait bien une heure que je tourne en rond dans le centre. J'avais décidé de passer la nuit à marcher avant de rejoindre Charline pour visiter le MIN à 4 heures. Je suis seule et je sais que je dois tenir dehors dans la nuit noire jusqu'à 3h du matin. Je me sens faible et vulnérable. Pourtant il n'est pas si tard. Je me répète que j'ai fait bien pire dans le passé, que je suis déjà rentrée bien plus tard dans des états bien plus extrêmes. Et pourtant les conditions qui m'ont propulsées dehors cette nuit me mettent mal à l'aise. Cette condition d'observation solitaire et surtout

9- FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017

10- CAUQUELIN Anne, *La ville la nuit*, Presse universitaire de France, 1977.

d'errance. Je ne rentre pas chez moi, je suis supposée observer, marcher, faire des tours et prendre des photos. Mais au final je ne sais pas où aller, je ne trouve pas la posture à adopter et cette attitude hésitante et perdue me fait me sentir très anormale dans cet espace temporel de la nuit. Je sens les regards, la méfiance et surtout la différence entre les autres et moi. En fait je me sens plus proche à présent du SDF qui erre dans les rues que du fêtard, des gens qui traînent encore un peu ou tout simplement rentrent chez eux.

Je descendais de la place Graslin où je m'étais arrêtée fumer une cigarette. La place illuminée avec ces éclairages chauds que l'on utilise pour révéler les monuments me rassurait. Le Molière commençait à peine à ranger sa terrasse et un dernier groupe était planté devant la Cigale déjà fermée mais où la lumière intérieure encore vive laissait entrevoir les serveurs en costume ranger les dernières tables. J'avais calmé l'angoisse qui m'avait prise en descendant la rue des galeries Lafayette. Endroits sombres où commençaient à s'installer les SDF le long des grands magasins clos et où se joignait à mon parcours un couple de jeunes m'interpellant en titubant " T'aurais même pas deux euros pour eux au lieu de te balader tranquillement putain ! ". Ensuite la lumière blanche de Commerce et toutes les silhouettes noires, pour beaucoup solitaires faisant les cent pas devant les arrêts de tram, m'avaient bizarrement inquiétée même si c'est d'habitude un lieu pour moi très familier.

Sur la place Graslin tout m'avait semblé plus apaisé dans cet espace qui, dans mon esprit, gardait cet aspect " chaleureux bourgeois ", cette sensation d'être dans un lieu distingué, symbole des rendez-vous culturels qui apportent une chaleur raffinée au quotidien. À cette heure tardive elle me faisait toujours cet effet.

Je descends donc jusqu'au square Daviais. Il fait sombre mais étrangement la Petite Hollande très éclairée et vide

ne fait pas peur contrairement à ce que j'aurais pu penser. J'entends puis j'aperçois l'énorme foule d'étudiants, tous attroupés sur la plate-bande où se trouve la borne bicloo.

Il y a une soirée à La Scierie. Ils sont bruyants mais familiers. Je suis intimidée par ce grand groupe de jeunes avec lesquels je ne partage à ce moment précis ni l'état d'esprit ni l'état d'ébriété. Je me sens étrangement totalement extérieure mais je n'ai pas peur. Au contraire, leur présence me rassure. Je sais qu'ils en ont pour un moment à rester plantés là. Le bar est encore ouvert et certains étudiants font des allers-retours entre celui-ci et la plate-bande. Ils fument, ils boivent, ils parlent forts, chantent parfois. Ils prennent beaucoup de place et sont comme un monde à part entière. Il me paraîtrait impossible d'interagir avec eux à ce moment précis, comme s'ils étaient dans une bulle et que tout ce qui se passait en dehors du trottoir où ils se trouvent ne faisait pas partie de leur présent. Il y a encore des passants qui dans leur trajectoire prennent soin d'éviter le groupe de fêtard. Je me dirige vers Hôtel Dieu. Je photographie le Côté Plage qui rentre tables et chaises dans ce raclement de métal sur les pavés si reconnaissables. Une maman avec ses deux enfants et une poussette me dépasse. L'image est incongrue à cette heure.

Il est 2 heures et environ 15 minutes. J'ai pris un bicloo. En passant de l'autre côté de la Loire tout était absolument désert, vide. Je ne supportais plus d'être à pied, d'être vraiment confrontée à la réalité. Je suis montée sur le vélo et tout de suite je m'extirpe de ce sentiment d'être piégée dans cet espace si immense et silencieux. J'étais moi aussi un peu dans ma bulle. Je mettais un peu de distance avec la nuit autour de moi. Je traverse donc à vélo la passerelle Schœlcher et longe la place de la Petite Hollande où passent toujours autant de voitures qu'il y a une heure. J'arrive au niveau du square Daviais. Je m'attendais à trouver le lieu déserté avec quelques

petits groupes éparpillés ici et là, prêts à rentrer. Il n'en est rien. Ils sont toujours là. La foule d'étudiants a cependant changé de place. Elle a quitté la plate-bande en face de La Scierie pour venir se mettre sur le trottoir du carré Feydeau. Je me demande par quelle magie cet ensemble si compact fut transféré d'un trottoir à l'autre et pourquoi ? Pourtant La Scierie est toujours ouverte et sur la plate-bande où tout le monde se trouvait il y a une heure il ne reste même pas un groupe d'amis continuant une discussion passionnante ou un couple en plein flirt. Le niveau sonore a également augmenté. Ils chantent vraiment tous en cœur la fameuse chanson de Garou et Céline Dion : "Sous le vent".

Malgré la solidarité du groupe de chanteurs quelques petites entités de fêtards s'extirpent inconsciemment de cette foule dans une gestuelle confuse tout en continuant de chanter en cœur. Cette scène m'intrigue bien qu'elle ne me soit pas étrangère. J'ai du mal à imaginer comment cette entité tant solidaire rentrera chez elle. Tout autour est absolument fermé. Le dernier tram est passé il y a bien trois quarts d'heure maintenant. Il n'y a plus que des voitures et d'étranges silhouettes qui errent. Il me paraît alors tellement étrange de visualiser tous ces étudiants se détacher les uns après les autres de la foule qui ne sera à la fin plus qu'un petit attroupement. Ces étudiants qui rejoindront alors les silhouettes étranges et inconnues de la nuit. La fête est bientôt finie, je reviendrai dans une heure.

Il est 3 heures.

Un peu moins d'une heure après, il n'y plus personne, tout le monde a déguerpi. La plate-bande, les trottoirs mais également La Scierie sont vides. Les gérants sortent ensembles du bar. Il y en a un resté à l'intérieur pour les derniers rangements. La lumière s'éteint puis les grilles se ferment pendant que les trois ou quatre hommes qui viennent de sortir s'échangent leurs derniers mots et se saluent comme s'il était 18 heures et

qu'ils débauchaient du bureau.

Les portes s'ouvrent, chacun monte dans son véhicule. Les portes claquent puis les voitures démarrent. Il n'y a plus personne, les automobiles continuent de passer de manière régulière et habitent le silence avec leurs ronronnements de moteur. Je pense à ces barmans qui seront bientôt dans leur lit. Et je pense aussi aux étudiants devenus silhouettes errantes.



5h du matin - retour de la marche nocturne et de la visite du MÎN

Est-on libre la nuit ?

Quand j'ai commencé ce travail j'étais totalement fascinée par cet imaginaire nocturne et cette sensation de liberté qu'inspire la nuit en ville. Bien que j'ai toujours été une étudiante assez fêtarde, je ne me suis jamais considérée comme noctambule ou comme appartenant au "monde de la nuit". Ce monde là, et la ville de nuit me paraissait d'ailleurs plutôt inconnus. C'est dans cet état d'esprit que j'ai commencé le travail de terrain et d'enquête expliqué en introduction. Je voulais à la fois découvrir la ville de nuit mais aussi j'avais en tête l'obsession de sentir et comprendre cette fameuse nuit libératrice dont on parle tant. En parallèle du suivi du Conseil de la nuit à Nantes, j'ai commencé à sortir la nuit, plus qu'avant, plus tard, accompagnée par des amis plus ou moins noctambules et

surtout dans des lieux que je ne connaissais pas ou peu auparavant. Évidemment cette partie du terrain peut paraître équivoque étant donné qu'elle a fait partie de mon quotidien pendant plusieurs mois, ce qui m'a amené à considérer ce vécu comme des expériences personnelles plutôt qu'une véritable enquête de terrain en soi. Toujours est-il qu'après plusieurs mois de sorties nocturnes une sensation me taraudait : mais où est donc cette liberté nocturne qui paraissait si accessible et incommensurable ? A un certain moment de la recherche, j'ai pris conscience que je m'étais moi-même enfermée dans la représentation que je m'étais faite de la nuit. C'est en analysant mes observations que j'ai pu comprendre que la réalité nocturne était bien plus complexe et pragmatique que ce que je m'imaginai. Je me voyais déjà flâner librement dans Nantes, tel le poète romantique parisien, découvrir de nouveaux endroits mystérieux et inconnus, entrer en boîte de nuit regarder les gens danser et contempler tranquillement le soleil se lever en buvant un café dans un bar au petit matin. Je me suis assez rapidement heurtée à la réalité, sortir seule et déambuler dans le but d'observer la nuit, je l'ai fait une fois, mais comme on peut le voir dans le récit qui précède, cela fut loin de l'image romantique et largement romancée du flâneur nocturne. En effet, cette marche solitaire m'a fait prendre conscience des barrières nocturnes. Le malaise que je ressentais, dû à cette posture d'observateur errant était très fort et aurait été inexistant de jour. Premier indice indiquant qu'on ne sort pas la nuit « sans raison » et rarement seul. En effet, le rapport aux autres usagers qui s'installe dans une marche comme celle-ci, est très particulier. Déjà parce qu'en tant que personne errante équipée d'un appareil photo, il apparaissait une certaine méfiance de la part des autres à travers leurs regards, comme s'ils étaient dérangés dans leur intimité. De plus, on peut voir à quel point chaque usager a un objectif et reste

en mouvement : ceux qui rentrent, qui sortent. Les seules personnes à l'arrêt attendent quelque chose de précis : le tram, un ami. Seuls les étudiants occupant la rue dans l'objectif de fête occupent vraiment les lieux. On peut également remarquer le passage sur les barmans fermant leur établissement. Cet événement donne également la mesure de la diversité des vécus nocturnes. Alors que je déambulais, toute apeurée, ces hommes sortaient tranquillement du bar comme si tout était normal. Et pour cause, la nuit est aussi le quotidien banal de nombreux travailleurs. Il m'est donc apparue cette première constatation que l'espace public nocturne est bien plus difficilement praticable de nuit que de jour. D'une part, par son aspect vide et de l'autre par la peur qu'il génère. Celle-ci accentue la sensation d'isolement, de solitude et de vulnérabilité. En effet je n'ai jamais été autant « aux aguets » que pendant cette marche : le moindre mouvement effraie, une rue sombre repousse votre chemin et à l'inverse ce qui vous est connu vous rassure (le groupe d'étudiants, dans mon cas). Ce que je me figurais donc comme un immense terrain de jeu s'est révélé plutôt restreint voir étriqué. C'est également en découvrant l'ouvrage La ville de nuit, d'Anne Cauquelin que j'ai pu alimenter et accepter cette constatation terriblement lucide que nous ne sommes peut-être pas si libres que cela la nuit. Dans son livre, l'auteur développe une réflexion sur ce paradoxe entre le discours des usagers et la réalité de l'aménagement nocturne. Son travail se base sur de nombreux entretiens à la fois d'habitueés de la nuit et d'aménageurs. Son approche est centrée sur l'analyse des parcours et du vécu nocturne à travers le discours noctambule ; Comment les parcours sont-ils racontés, quels sont leurs objectifs ou encore comment sont-ils justifiés ? Mis en confrontation avec la réalité de la nuit décrite par les aménageurs, on comprend que le nocturne est orchestré et conditionné par de nombreux paramètres et acteurs comme l'éclairagiste, le policier, ou les transports.

INTERLUDE N°2

L'entrée du Nid

Une nuit de jeudi à vendredi un mois de juin.
*Avec des amis nous tentons de rentrer dans le bar situé au dernier étage de la tour Bretagne :
Le Nid.*

Ce jeudi de mois de juin, nous étions assis dans l'herbe face à la Loire. Nous avions pris l'habitude de se retrouver en début de soirée sur cette pelouse ensoleillée, pour boire des bières et discuter. " On va au « Nid » y'a une soirée qui a l'air stylée ! ". Je réfléchis intérieurement. Je n'ai jamais été au Nid et les soirées ont toujours l'air assez cool. Après on avait déjà essayé de rentrer mais la longue queue à l'entrée m'avait vite fatiguée. Mais bon, j'ai envie de découvrir le lieu et puis l'idée de danser en haut de la tour Bretagne est assez séduisante.

"- Allez ! Je vois dans tes yeux que tu es déjà motivée Jeanne, dit Simon.

- Ok, mais je ne rentre pas tard j'ai conduit demain.

- Super mais il faut qu'on soit là-bas à 23 heures, sinon on va avoir du mal à entrer ".

La soirée suit son cours et la nuit finit par tomber. Comme dans toute soirée on met du temps à partir. Les filles sont parties manger un kebab, on attend ceux partis pour l'habituel "pipi sauvage" et les autres toujours plongés dans de grandes conversations. Tout le monde finit par se lever et on salue ceux qui décident de rentrer chez eux. Sur le trajet le groupe se fractionne, les filles s'arrêtent au Louis Blanc prendre un shooter, les autres sont restés en arrière peut être retenus par une rencontre impromptue. Je fais le chemin avec Julien, Simon et Sam à l'avant du cortège. Il est à peu près minuit et il y a encore plein de monde en ville à cette période estivale. De plus le jeudi est un jour spécial, annonçant la fin de semaine. Le jeudi soir, c'est bien connu, est un moment de fête étudiante. Certains semblent rentrer tranquillement chez eux, mais beaucoup paraissent en transition vers des lieux de fête. On arrive finalement à la place de

Bretagne. Il y a beaucoup de monde et l'entrée, au pied de la tour, agit comme un aimant sur les passant longeant la ligne de tram. Une queue assez grande s'est formée juste en face des grandes vitres du hall et rassemble tous ceux qui souhaitent absolument rentrer à l'intérieur. Autour, sur le haut des marches se trouvent ceux qui entreront prochainement dans la queue mais qui attendent tranquillement. Certains discutent assis sur les marches, finissent leurs boissons ou fument une cigarette. En contrebas sur la place, la foule est plus éparpillée et de petits groupes ici et là se forment, à la motivation incertaine. Ils hésitent encore entre faire la queue pour entrer ou changer de plan de soirée, les uns attendent des amis, certains retrouvent une connaissance, un couple est en pleine discussion, les autres restent là à parler et boire. Entre ces trois "catégories" circulent des électrons libres tentant de mettre d'accord un groupe séparé par des envies distinctes ou rencontrant un ami dont on est sans nouvelles depuis longtemps. Au milieu de cette agitation, nous décidons de faire la queue direct. Les filles nous rejoignent quelques minutes plus tard dans ce cortège qui s'est agrandi et qui commence à s'impatienter. " Putain mais il fait rentrer que trois par trois sérieusement ". On est de plus en plus bousculés et après qu'une dizaine de personnes ait pu rentrer devant nous, on se retrouve collés face aux vitres. " On est des moutons ! ". La foule semble exaspérée de cette attente qui paraît interminable et injustifiée. Certains s'énervent, balancent des insultes, d'autres font des blagues. " Non mais regardez-les, on dirait qu'ils regardent des singes derrière une vitre ! ". À l'intérieur la scène est effectivement incongrue. Le grand hall de la tour est illuminé et complètement vide. Trois vigiles en t-shirt bleus sont postés derrière le comptoir d'accueil. Ils font les cents pas, semblant attendre que le temps passe et jettent parfois des regards amusés vers la masse noire plaquée

Les activités restantes se font rares et isolées dans le tissu urbain.

De nuit la forme de la ville se voit complètement transformée.

A l'image d'un océan sombre et désert dans lequel naissent de petits îlots d'activités et de lumières, l'espace nocturne est partitionné et hiérarchique. C'est alors un véritable territoire nocturne qui se dessine et qui se trouve être constamment en mouvement. En effet, la répartition et l'activité de ces points nocturnes dépend de l'heure, du jour de la semaine et de la saison. On peut prendre le contraste flagrant entre la marche nocturne en hiver où le froid oblige chacun à rester chez soi, vide totalement les rues et le trajet entre les berges de la Loire et la tour Bretagne. À l'inverse en été les journées sont plus longues, et la chaleur invite la plupart des habitants à sortir boire un verre, manger dehors, ou simplement déambuler. En effet, à cette période les terrasses sont pleines ainsi que les espaces publics comme les berges de la Loire. Le parcours des usagers nocturnes est ainsi conditionné par cette forme mouvante de la ville. Mais il l'est également par les paramètres d'accessibilité aux lieux qui sont au centre de l'activité nocturne, du moins celle de la fête. *La liberté du consommateur est fortement encadrée dans la ville la nuit par différentes contraintes: la manipulation de la nuit par les médias et la lumière, la limitation de l'offre urbaine dans le temps et dans l'espace; la réduction de l'espace collectif; la ségrégation des activités et un accès limité*¹². En effet, en ville, la nuit est une économie et le monde de la fête un secteur de service important. En campagne on retrouve souvent les fêtes de villages autour d'un thème local (la bière, les moules, les vaches, etc.) mais aussi les fameuses discos organisées dans des salles communales et les gymnases. Ces

fêtes-là ont la particularité, à l'inverse de fêtes urbaines, d'être souvent organisées, connues et ouvertes à tous les locaux. En ville, les relations sont fondées sur le caractère anonyme du citadin et des services qui s'offrent à lui. À l'inverse d'un évènement fait par une association rurale pour des habitants dans un petit milieu, le rapport ordinaire qui s'installe entre un gérant de bar ou de boîte de nuit et ses clients est anonyme et de l'ordre du service privé.



00h30 - Depuis l'extérieur on aperçoit l'intérieur d'un bar

La frontière dehors/dedans

Il s'installe donc une distinction entre l'espace public que parcourent les noctambules et potentiels clients, et l'espace privé des lieux nocturnes. De plus, de jour, la distinction entre le dehors et le dedans reste assez légère. Tous les transports fonctionnent, les terrasses sont sorties et les magasins ouverts. Il est tout à fait possible de rentrer dans un lieu intérieur sans raison particulière : faire le tour d'une librairie, d'un magasin de prêt-à-porter ou faire le curieux dans un hall de mairie ou de musée. On ne vous demande pas systématiquement une carte d'identité à chaque entrée dans un lieu et si certains lieux sont contrôlés ou payants

12- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

il est généralement possible de rentrer à l'intérieur librement sans payer. À l'inverse, de nuit il y a une réelle scission entre le dehors et le dedans. Lors de ma marche nocturne solitaire j'ai été prise de court par l'isolement que cela implique. À aucun moment de ma déambulation je n'ai jamais senti que je pouvais entrer quelque part, simplement pour être à l'intérieur, excepté aux urgences du CHU. J'avais littéralement la sensation d'être enfermée dehors. Le Hangar à Bananes est également un très bon exemple de cette fragmentation. La journée les terrasses sont dehors, les portes ouvertes et l'ensemble est un lieu de promenade. De nuit ces lieux se replient sur eux-mêmes et chaque bar dansant est doté de son videur. Le Hangar est alors un enchaînement de boîtes à peu près similaires. Ceux qui, à "l'extérieur" font la queue, fument, discutent et/ou finissent leurs boissons debout, assis sur les gardes corps ou par terre peuvent admirer derrière les grandes vitres ceux qui se trouvent à "l'intérieur", dansant, buvant autour d'une table ou discutant dans des fauteuils.

La nuit du dedans : les lieux nocturnes

On retrouve ce même phénomène avec l'expérience au pied de la tour Bretagne. De jour, le hall est tout à fait accessible et le "Nid" possède une entrée contrôlée mais pas vraiment dans les mêmes conditions. La nuit on retrouve la séparation significative entre le dedans ; sous contrôle, éclairé et structuré, et le dehors ; leste, sombre et plutôt dissipé. Cette expérience illustre les barrières et les procédures qui peuvent s'installer entre le dehors et le dedans : faire la queue, atteindre l'entrée pour faire partie du quota admis, faire la queue à l'intérieur, montrer son sac et sa carte d'identité, et enfin payer l'entrée. C'est un premier coût de l'accessibilité nocturne. Pour l'expérience du Nid, le "privilège" d'atteindre le sommet de la

tour Bretagne coûtait 3 euros, ce qui me semblait tout à fait raisonnable. Dans toutes les villes faire la fête a un coût qui est variable selon les lieux, les jours et la consommation qui l'accompagne. À Nantes, beaucoup d'endroits et d'événements gratuits existent, mais quand le paramètre financier s'ajoute comme condition d'entrée cela varie. Il faut compter de deux à cinq euros pour une soirée, souvent avec DJ invité, au Hangar notamment ou pour des soirées d'associations étudiantes, de dix à quinze euros pour des soirées électros qui finissent la plupart du temps au moins après quatre heures ou cinq heures du matin au Warehouse ou au Macadam. Pour des concerts, les prix oscillent plus entre quinze et vingt-cinq ou trente euros et des événements plus exceptionnels comme les festivals (Pacotyson ou Scopiton) coûtent entre trente et quarante euros. Il y en a donc pour tous les goûts et tous les moyens, et on peut constater que l'accès aux lieux nocturnes peut être gratuit mais que certains endroits ou événements restent chers.



*Les Noctambules, de l'autre côté du bar-
Pauline Perrolet- Edition Delecourt-p. 15*

D'autant plus qu'une fête implique presque dans tous les cas une consommation qui elle aussi a un coût. Si l'on revient sur l'histoire du Nid on comprend que ce paramètre financier variable, s'ajoute à la contrainte forte qu'est le contrôle effectué par les videurs. C'est ce que Michael Foessel appelle le physionomiste. Videurs ou vigiles, il s'agirait de ces personnes chargées de partitionner les personnes pouvant entrer ou ne pouvant pas entrer selon des critères variables : sécurité, ébriété et parfois apparence du client. *Le physionomiste est l'incarnation dérisoire de l'amour-propre qu'un lieu se porte à lui-même et qui ne tarde pas à s'étendre à ses fidèles*¹³. Si l'on prend de la distance avec la vision du videur comme élément de jugement moral sur les personnes qu'il contrôle, on peut cependant remarquer cette aspect de "simple" supervision de l'entrée d'un lieu. D'autant plus, que la figure du videur est toujours un peu obscure, on ne sait jamais vraiment qui ils sont, quelles sont leurs consignes et leurs "critères d'entrée". Hormis les bars, chaque lieu à Nantes possède, par souhait ou obligation de sécurité, son vigile et cela a une très forte emprise sur les usagers et leur relation avec les lieux. Il installe des frontières qui parfois peuvent paraître infranchissables. Pendant la Nuit du VAN par exemple, jusqu'à l'arrivée devant les nefs, tout était ouvert et fluide : la foule occupait l'espace public sans aucune contrainte particulière. Arrivés au parc des chantiers, il s'agissait d'entrer sous les nefs puis au Stéréolux ou au Trempolino. Et nous revoilà face à un cortège immense, défilant un par un devant des vigiles. Rebelote pour entrer au Stéréolux ou au Trempolino avec une sortie définitive assez contraignante. L'idée ici n'est absolument pas de blâmer le fait qu'une soirée ait un coût, qu'une boîte de nuit mette un videur à son entrée ou qu'il y ait de longs contrôles de sécurité à la nuit du VAN, il

13- FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017

s'agit plutôt de prendre conscience que la nuit en ville a une réalité différente de sa représentation. Il faut constater cette réalité pragmatique, pour pouvoir comprendre comment fonctionne l'espace nocturne qui possède malgré ce que l'on pourrait penser ses propres règles et lois. Si j'insiste tant sur l'entrée dans les lieux de fête c'est qu'ils sont au centre des parcours effectués par les usagers. *Entrer, sortir, la boule de flipper est lancée, elle retombera dans son trou. Mais entre-temps, le parcours " libre " sera ponctué par des entrées dans d'autres cases : les boîtes, bars, restaurants, salle de cinéma. On sort pour entrer et d'entrées en entrées, pour se retrouver au point de départ.*¹⁴ Dans la ville nocturne cet enchaînement de passages entre le dehors et le dedans, est orchestré et mis en scène. Il crée des situations parfois cocasses voire plaisantes mais aussi épuisantes et effrayantes. Souvent ces rituels et procédures d'entrée s'approchent de l'absurde et il ne me semble pas que cela soit spécifique à la nuit. Pourquoi faire la queue au supermarché serait plus aliénant et synonyme d'un emprisonnement du quotidien que de passer une heure à franchir deux contrôles de sécurité absolument bondés pour entrer sur le site du festival Pacotyson ? Car si le jour peut enfermer, la nuit elle aussi dans sa praticité et sa quotidienneté peut enfermer et contraindre ces usagers.

INTERLUDE N°3

Le Macadam

Une nuit de samedi à dimanche au mois de mars.

Avec des amis, on décide d'aller danser au Macadam, un club électro situé vers Chantenay, à l'Ouest de Nantes.

Le Macadam est un club centré sur les musiques électroniques (techno house, psytrance etc.). Il a remplacé le Club 25 en septembre 2017 et est depuis, bien connus des noctambules. Situé à Chantenay, pas très loin du Co2, c'est un

14- CAUQUELIN Anne, *La ville la nuit*, Presse universitaire de France, 1977.

lieu en périphérie du centre-ville,

totalement isolé la nuit, qui m'a toujours paru mystérieux. La première fois que j'y ai mis les pieds, on a pris le bus à l'aller, rue Copernic dans le centre-ville. On était une petite dizaine et après un bon before en appart on était bien motivé. Le bus nous dépose à un arrêt sur une voie déserte à côté d'un rond-point. La quasi totalité du bus descend et l'on suit la foule qui s'engouffre dans un grand virage nous menant à une autre route. J'ai l'impression d'être sur une voie rapide. Tout est grand et indéterminé. En même temps on est à Chantenay dans une zone encore très industrielle. On se retrouve devant une grille ouverte qui donne devant un parking en graviers. Un premier vigile surveille les entrées. Tout le monde s'empresse de finir sa boisson. Certains semblent être venus en voiture et déposent leurs vestes et leurs sacs dans leurs véhicules. Pour nous ça sera le vestiaire. Après avoir traversé le parking, on fait la queue rapidement devant une entrée discrète où là aussi un videur supervise les allers et venues. On finit par entrer dans un vestibule. Sur un tabouret, TPE en main un homme nous fait régler le prix des entrées puis, on passe au comptoir des vestiaires où deux personnes récupèrent nos affaires contre une pièce de deux euros. On entend la musique étouffée à travers la porte. Après avoir récupéré nos tickets de vestiaires, on pénètre enfin dans le cœur du Macadam. La salle est grande. À gauche j'aperçois le bar, en face se trouve la foule tapant hardiment du pied en face du DJ, situé derrière un grand comptoir. Tout au fond à droite se trouvent les toilettes et la première porte à droite mène au coin fumeur, à moitié couvert par des tonnelles si je me souviens bien. Tout est sombre, aléatoirement éclairé par les flashes des projecteurs. La soirée suit son cours. On danse mais on passe aussi beaucoup de temps au coin fumeur à parler. Vers trois heures, on décide de rentrer parce que tout le monde était plus ou moins chancelant et avait sérieusement besoin

de se coucher. Mais bon, une fois dehors on eu beau rester un bon quart d'heure devant l'arrêt de bus, rien n'est jamais venu. Evidemment à cette heure il n'y avait pas de service. On est donc rentrés à pied. C'était loin et il faisait très très froid. Une heure de marche d'abord, dans les quartiers périphériques, puis dans les zones industrielles du bas Chantenay. On passe devant la carrière Miséry, le Cap 44. Il suffisait de marcher tout droit jusqu'à enfin voir la fin de la traversée en arrivant à Gare maritime. Autant dire qu'il faut la volonté suffisante pour passer sa nuit au Macadam ou au CO2. Il faut prendre le bus, payer entre dix et quinze euros, tout en ayant conscience qu'il faudra tenir jusqu'à 5h40 environ, si l'on veut prendre le premier bus du retour. Le week end suivant j'ai réitéré l'expérience pour la deuxième fois. À 3h30, une amie voulait "déjà" rentrer. Dans le coin fumeur on cherche un téléphone sur lequel on pourrait éventuellement commander un Uber. Le voyage coûtait vingt-quatre euros. Autant dire que Lucie est restée avec nous jusqu'au premier bus, comme tout le monde. Alors on retourne dans la salle où les "boum boum" sont plus rapides, plus agressifs. Il n'y a plus qu'à s'oublier un peu jusqu'aux premières heures du jour. Ce genre d'endroit semble être une espèce d'espace d'expression muette : un lieu défouloir, on bouge, on danse, on se drague, on saute partout, on fume. J'aime bien la techno ou l'électro mais à vrai dire souvent je ne fais pas très attention à la musique. Je suis là pour danser et pour l'ambiance aussi : cette impression d'être dans un abîme où les corps ne sont plus conditionnés par nos gestes quotidiens, et où l'on y est presque anonyme. On a l'impression que tout est possible. Pourtant on est coincés. L'isolement du lieu peut paraître aberrant. Moi ça me donne la sensation d'un endroit inaccessible et c'est peut-être aussi ça qui, paradoxalement, fait "le charme" d'un tel club. Une bulle nocturne privilégiée qui se mérite loin de tout.



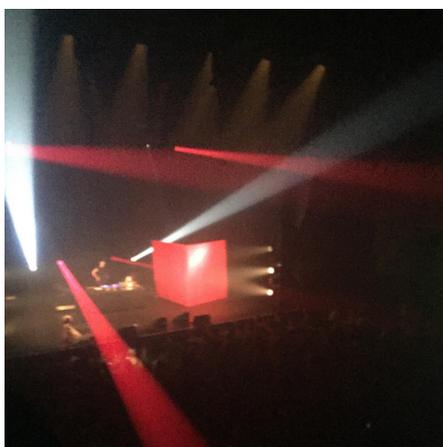
1



2



3



La nuit du dedans

Fragments de scénographies lumineuses

L'onirisme des lieux nocturnes

1. Sweat Lodge- Warehouse

2. Festival Les Escalles

3. Concerts au Stéréolux

La nuit du dehors : l'espace public nocturne

Le Macadam illustre très bien la scission entre l'intérieur des lieux nocturnes et l'espace public de nuit. Cette expérience montre également comment la forme de la ville se transforme de nuit. En effet, si des bus entiers débarquent dans cette zone périphérique de Nantes entre une heure et sept heures du matin le week end, elle passe totalement inaperçue de jour. C'est également l'illustration du lieu nocturne fermé sur lui-même, qui donne tout son sens au terme "boîte de nuit". Et puis, une fois passé le temps du divertissement à l'intérieur on se retrouve dehors. Car si l'accès au dedans nocturne est conditionné, le parcours du dehors est, lui aussi, fabriqué et orchestré. Cependant il touche à l'espace public et interroge la politique de la ville, sachant qu'il entretient une relation d'interdépendance (parfois conflictuelle) avec l'espace privé. En effet, les lieux privés sont eux aussi conditionnés par une réglementation nocturne très stricte. À Nantes, ce contrôle se fait à travers la Maison de la tranquillité publique qui définit les horaires d'ouvertures des lieux nocturnes, via la Commission des débits de boissons et la Brigade de contrôle nocturne qui veille au bon respect de ses arrêtés. (voir encart à droite). Les bars ferment à deux heures du matin sauf sur dérogation exceptionnelle ou obtention d'une licence, et les boîtes ou bars dansants terminent leur service à quatre heures du matin. Pour certains événements ces horaires peuvent être étendus à six heures voire plus. Ces horaires et leurs dérogations sont décidés par arrêtés préfectoraux. Les arrêtés municipaux quant à eux concernent la voie publique : réglementation du bruit, des terrasses et de la consommation d'alcool sur la voie publique. Ces réglementations font partie intégrante du rôle qu'a, ici à l'échelle locale,

LA MAISON DE LA TRANQUILLITÉ

Entre contrôle policier et médiation

Une voiture mal garée devant son garage, un conflit avec un voisin, un souci de salubrité et de sécurité dans son logement locatif ou encore la réservation d'un emplacement pour déménager... Depuis le 1er février dernier, la Maison de la tranquillité publique répond aux préoccupations quotidiennes des Nantais, et apporte une réponse individualisée en matière de nuisances, incivilités, sécurité ou réglementation¹

Créé en 2015 la maison de la tranquillité est en quelque sorte une plateforme du service de sécurité de la municipalité, qui permet aux habitants d'avoir un lien plus direct avec les institutions en matière de sécurité et de tranquillité. Un standard permet de s'informer, faire savoir un problème, une demande ou réclamer une intervention de médiateurs. En ce qui concerne la nuit, la maison de la tranquillité nous intéresse car c'est elle qui rassemble la Commission des Débits de Boissons mais aussi la Brigade de Contrôle Nocturne.

DÉBITS DE BOISSONS:

La Commission des Débits de Boisson réglemente les horaires de fermeture des établissements nocturnes ainsi que les licences de ventes de boissons alcoolisées.

•Présidée par l'adjoint à la sécurité Gilles Nicolas, elle se compose du Préfet, du Procureur de la République, d'un Adjoint et d'un Conseiller Municipal, du Directeur de la Sécurité Départementale, du Directeur de la Gestion et Réglementation de l'espace public, un Représentant du Service du Commerce, d'un représentant de la Commission Communale de la Sécurité, d'un représentant de la SACEM, des délégués des organisations professionnelles représentatives des cafetiers et assimilés (APIH et CPIHL)

•Elle se déroule chaque mois

•Elle examine:

- La situation des établissements.
- Les demandes des établissements: pour une nuit exceptionnelle, augmenter les horaires etc.
- Les plaintes et le respect à la fois des horaires et des 70 db maximums autorisés.

En fonction de ces trois critères elle peut réduire ou augmenter les horaires d'ouvertures d'un établissement.

BRIGADE DE CONTROLE NOCTURNE:

Ce sont des médiateurs nocturne. Ils ne sont pas policiers mais peuvent poser des amendes.

Elle effectue une maraude chaque nuit pour veiller au respect des horaires de fermetures des établissements ainsi qu'au respect des réglementations en terme de niveau sonore et de licence. Depuis 2012 elle concerne également les restaurants, les épiceries et les kebabs.

Elle reçoit également les plaintes en direct et intervient dans une optique de médiation en privilégiant le dialogue avec les gérants plutôt que la sanction directe.

Chaque plainte recue est examinée à la Commission des Débits de Boissons.

¹- www.nantes.fr « La Maison de la Tranquillité Publique ouvre un accueil physique », Mis à jour le 6 septembre 2017.

l'Etat envers ses citoyens : organiser la vie sur l'espace public et en cela assurer la sécurité et une bonne mise à disposition de services publiques. On pense ainsi à l'éclairage et aux transports qui, de nuit sont des paramètres essentiels à l'accessibilité de l'espace public nocturne. On le voit dans l'expérience de la marche solitaire, lorsque la place Graslin permet une pause apaisante dans une déambulation vue comme angoissante, à quel point un parcours et le ressenti de celui-ci peut être influencé par la manière dont il est éclairé. C'est une réaction assez commune de fuir une rue sombre pour s'engouffrer dans une rue bien éclairée de nuit. La lumière artificielle influe sur notre manière de se déplacer dans la ville nocturne. Elle la redessine et en donne une autre vision et une autre histoire. En effet, certains lieux ou monuments sont mis en valeur comme des entités essentielles à la représentation de la ville (monuments, places "historiques" ou avenues fonctionnelles) quand d'autres restent dans l'ombre semblant sans intérêts (banlieue, zones périphériques). Anne Cauquelin insiste sur le fait que l'urbain est mis en scène par l'éclairage nocturne : *L'éclaireur réinscrit l'histoire sur le tableau nocturne; ce faisant il en accentue les pleins, en efface les vides, tout simplement les bas morceaux, les endroits sans intérêt disparaissent à la vue*¹⁵. Les mêmes observations peuvent se faire sur la question des transports. *Le service public est fait pour le grand nombre, "la majorité". Or la majorité des transportés travaille; quand ils ne travaillent pas, le service s'éteint avec l'absence de la fonction*¹⁶. Dans ce raisonnement, est sous-jacente l'idée que la nuit est réservée à *quelques marginaux qui prennent des loisirs*¹⁷. Au-delà de cette vision de la nuit comme espace de marge que nous développerons

plus tard, demeure cette réduction du service de transport public la nuit. On le voit bien avec des lieux comme le Macadam se trouvant en périphérie et dont l'accès est contraint entre le dernier bus et celui du petit matin. Le conseil de la nuit travaille aujourd'hui à cette question des transports. En effet à Nantes le dernier tram le week end rentre à 2h30 (les horaires du vendredi soir se sont alignés sur ceux du samedi récemment grâce au Conseil de la nuit) et en semaine à 00h30. Il existe aussi le service Luciole qui dessert le Hangar à Bananes à partir de 4h15 le jeudi et 2h15 le samedi, cependant ce service est très mal pensé, tenant compte de l'usage du lieu (il est en cours de refonte toujours dans le cadre du conseil de la nuit). L'expérience du Macadam résume ce paradoxe nocturne qui oscille entre la sensation ou recherche de liberté et les contraintes auxquelles fait face le noctambule. Une fois dehors, on se retrouve dans cette ville nocturne qui conditionne les déplacements et l'usage de l'espace public. On voit à travers tous les exemples cités que l'occupation de l'espace public peut être subi : je n'ai pas choisi de rentrer du Macadam à pied pour prendre l'air, je l'ai subi par un manque de transports. Je n'ai pas choisi de rester discuter sur les marches en bas de la tour Bretagne, je l'ai subi car je n'ai pas pu rentrer au Nid. Cependant l'espace public peut aussi être choisi, notamment en été avec l'appropriation des places ou des berges. Il permet alors à n'importe qui de sortir de chez soi et également de consommer à moindre prix. Ces occupations sont essentielles et particulières, elles ne sont pas toujours de l'ordre du déplacement mais aussi de l'appropriation et de la jouissance de l'espace public. Toujours est-il que celui-ci est occupé et que la ville possède la responsabilité de la sécurité dans l'espace public.

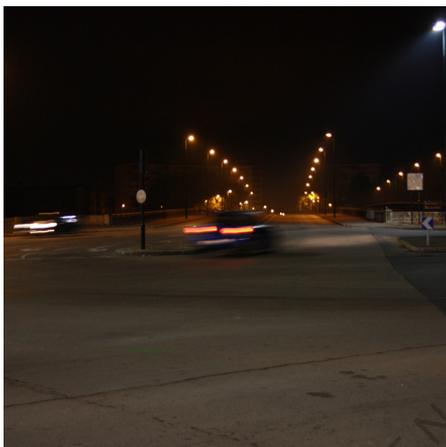
15- CAUQUELIN Anne, *La ville la nuit*, Presse universitaire de France, 1977.

16- *Ibid*

17- *Propos d'un interviewé- Ibid*



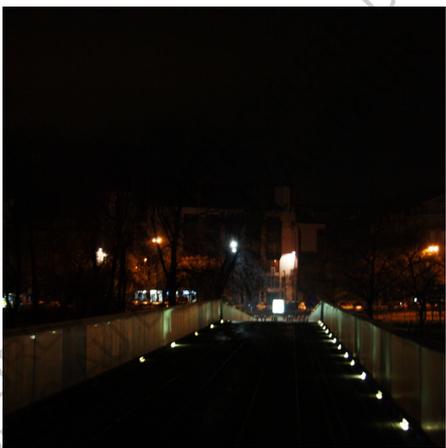
1



2



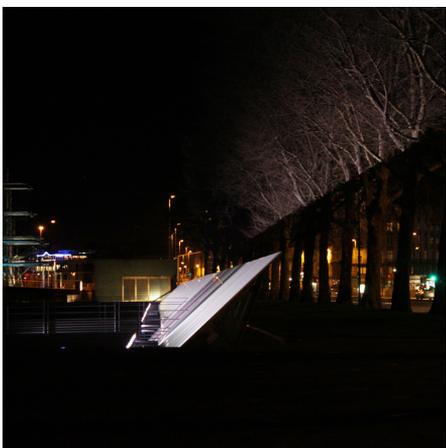
3



4



5

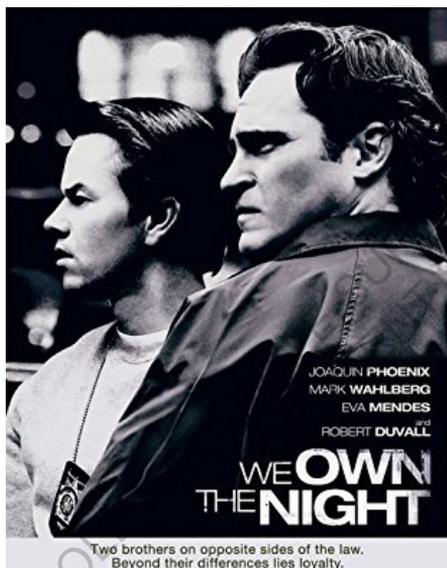


6

Arrêt Gare Maritime. 1
 Vincent Gâche. 2
 Rue d'Orléan. 3
 Passerelle Schoelcher. 4
 Rue Vauban. 5
 Mémorial de l'esclavage. 6

La nuit du dehors.
 Fragments d'espace public nocturne.
 Éclairage public et solitude nocturne.

C'est le contrat social hobbesien : *l'Etat intervient donc pour assurer la sécurité, c'est-à-dire au fond la vie de chacun, en aliénant les libertés individuelles des uns sur les autres*¹⁸. Evidemment cette théorie du contrat (nous signons avec l'Etat une garantie de sécurité contre la restriction de nos libertés individuelles) est discutable : l'état est-il seulement garant de notre sécurité ou d'une vision de l'avenir collective ? Jusqu'où peut-il aller dans le contrôle des citoyens dans l'optique de garantir la sécurité ? C'est ce que questionne Michaël Foessel dans un autre de ses livres *l'État de vigilance*. Concernant la nuit il remarque que *le nocturne n'échappe pas pour autant à tous les regards publics, d'où l'ambivalence du rapport que le pouvoir entretient avec lui. Si le jour relève du droit, la nuit est l'espace privilégié de la police*¹⁹.



La nuit nous appartient - Un film de Jame Gray

Ce film raconte l'histoire de deux frères l'un policier, l'autre patron d'une célèbre dichothèque Newyorkaise, et tire son titre de la devise de l'ancienne Street Crime Unit (Unité de crimes de la rue).

18- www.wikipédia.fr «Du contrat social»
Modifié le 26 juillet 2018

19-FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017

Le contrôle de la nuit

En effet, ce rapport ambigu entre le pouvoir de l'État et la nuit s'illustre par des contradictions entre protection des droits des citoyens (interdiction de perquisitionner la nuit) durant la nuit et agissements autoritaires nocturnes (coupe d'arbres protégés en journée par des écologistes²⁰). Anne Cauquelin, décrit même une espèce de schizophrénie policière entre “ l'être vu policier ”- la patrouille en uniforme qui dissuade plus qu'elle n'intervient - et le “ voir policier ”- en civil qui agit à l'abri des regards. À l'échelle locale, ces questions se retrouvent dans des problèmes très concrets. À Nantes on peut citer le cas du Hangar à Bananes souvent associé à des problèmes d'insécurité et “d'hyper-alcoolisation” des jeunes. En effet c'est un lieu nocturne très polémique par son aspect isolé et exclusivement réservé à la fête. Des événements répétés de noyades et d'agressions l'ont catégorisé comme une zone d'insécurité, qui serait due en grande partie à l'alcoolisation de ses usagers. *Tu concentre que des gens qui sont là vraiment pour lâcher la pression et se marrer donc ça peut poser question aussi sur les dérégulations que ça peut mettre en place*²¹. Le “cas” du Hangar fait effectivement ressortir de manière flagrante la question du contrôle social qui est de manière générale, très atténué la nuit. Face à ces problématiques, les différentes solutions institutionnelles se mettent en place pour assurer la sécurité. Durant le conseil de la nuit de décembre 2017, l'élu à la sécurité propose des réglementations plus serrées pour ceux qu'il appelle “ les alcooliers ” via la Commission des débits de boissons, afin d'éviter des arrangements entre associations étudiantes et bars pour avoir des prix réduits sur l'alcool. *Les questions de sécurité sont souvent mêlées à des question*

20- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

21- Benoît, infirmier pour les Veilleurs de Soirée à Avenir Santé (voir encart à droite)

LES VEILLEURS DE SOIRÉE

Ou comment accompagner le noctambule

AVENIR SANTÉ:

Créé en 1999 par un étudiant en pharmacie dans le sud de la France Avenir Santé est une association de prévention des risques chez les jeunes en milieu festif. L'association possède à Nantes différents dispositifs de prévention sur les addictions, risques auditifs, accidents de la circulation et sexualité. Elle intervient dans les banlieues, auprès des associations étudiantes mais aussi auprès des professionnels de la nuits.

LES VEILLEURS DE SOIRÉE:

Les veilleurs de soirée est un des dispositifs de l'association. De manière concrète l'action se présente sous différentes formes

- Maraudes nocturnes dans le centre ville
- Un poste de prévention, au Hangar à Bananes

L'idée de cette action n'est pas d'interdire ou de secourir. Il s'agit de sensibiliser les publics nocturnes, de prévenir celui ci des risques qui existent dans le cadre de la fête, et d'orienter en cas de problème (vers un proche ou vers le SAMU en cas d'urgence)

*d'hyper-alcoolisation. 30 à 40 % de la délinquance nocturne se fait sous l'effet de l'alcool, que ce soit la victime ou que ce soient les faits. Donc il faut s'attaquer aux causes, l'alcool c'est un facteur*²².

Il annonce également le renforcement de la sécurité sur le parcours du retour vers le centre-ville à travers l'installation de caméras de surveillance reliées en direct au commissariat ainsi qu'à travers l'éclairage. L'élue assure qu'il faut *des endroits clairs où tout le monde est repéré et tout le monde peut repérer*. Il ajoute : *Je maintiendrai*

22- Gilles Nicolas Adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique durant l'assemblée plénière du Conseil de la nuit de décembre 2017.

*le taux de luminosité car c'est un taux de sécurité*²³. Concernant la vidéosurveillance il s'agirait de rendre le parcours *vidéoprotégé, c'est à dire qu'il y aura un certain nombre de caméras, je veux que ces caméras soient reliées à un centre de supervision et que ce centre soit relié au commissariat*²⁴.

Cette approche assez autoritaire dénote avec l'approche plus accompagnatrice de certaines actions ou institutions du Conseil de la nuit en terme de sécurité et prévention des risques. On peut citer notamment le travail d'Avenir Santé dans le cadre des Veilleurs de Soirées où il s'agit d'accompagner plutôt que de réprimer (voir encart à gauche). Ici l'approche est dans la prévention des risques de santé liés à la fête chez les jeunes (alcool, drogue et sexualité). Elle s'effectue à travers une présence et une médiation au Hangar. *La première posture qu'on a c'est la prévention, apporter l'information aux gens, avec quand même la finalité si tu veux, l'arrêt de la conduite à risque et de la réduction des risques en deuxième intention. La réduction des risques c'est fais-le mais fais-le de telle manière.*

*Si tu veux consommer tel produit, un cachet par exemple, fractionne-le, prends-en un quart et attend que ça te monte avant d'en reprendre comme ça tu éviteras de faire des surdoses*²⁵. Il s'agit bien d'une démarche d'aller-vers et d'accompagnement qui fait partie des mesures de sécurité mises en place dans le Plan alcool, ou la Charte nocturne. On retrouve donc cette ambiguïté entre la sécurité et de l'aménagement de l'espace public nocturne qui se complètent malgré un certain antagonisme entre les deux approches : les caméras seraient le "voir policiers", prêt à intervenir quand les Veilleurs de Soirées, bien qu'ils ne soient pas une présence policière, seraient "l'être vu" présent pour prévenir les dangers de la nuit.

23- *Ibid*

24- *Ibid*

25- Benoît, infirmier pour les Veilleurs de Soirée à Avenir Santé

La nuit comme refuge, fatalité du quotidien ?

La nuit en ville est souvent racontée et décrite à travers des récits individuels et singuliers. La liberté véhiculée par son imaginaire est remise en question par la réalité même de la ville nocturne qui est, comme la ville diurne, régie par des règles et lois collectives indispensables à l'organisation de nos sociétés. S'interroger sur la liberté nocturne des usagers (puisque c'est le point de départ de la réflexion) c'est se questionner sur la relation que le citoyen entretient avec sa ville et ses aménageurs, mais également avec la société dont il fait partie. Pour la politique publique, elle remet sur la table la question de l'équilibre entre libertés individuelles et intérêt général. À l'inverse elle interroge les aménageurs sur leur rôle dans le contrôle de la vie nocturne : doit-on prévenir ou guérir ? Sûrement les deux. Mais dans quelles conditions et avec quels moyens ? Jusqu'où va un accompagnement nocturne sans imposer une norme morale aux usagers ? Jusqu'où surveille-t-on les usagers sous prétexte d'une garantie de sécurité nocturne ? Au final, ces débats concernent l'espace public et la démocratie de manière générale, la nuit n'est pas une exception à propos de l'Etat et de la sécurité surtout dans un pays où l'Etat d'urgence est entré dans le droit commun depuis octobre 2017. La liberté est une notion subjective et incertaine. Elle n'est pas si significative de la nuit comme nous avons pu le constater. Je pense que la nuit peut elle aussi enfermer quand elle ne se résume plus qu'à un lieu de soulagement, un ultime repli sur soi où il s'agit de simplement respirer plus que de se libérer et de s'exprimer. La nuit est généralement opposée au jour et à travers son aspect libérateur elle serait un espace de résistance et de rébellion face à l'emprisonnement de la société. C'est le cas. Je suis convaincue que la

nuit est cette respiration urbaine qui peut permettre de s'opposer à la société à travers des pratiques noctambules. Faire la fête peut tout à fait être un acte de résistance. Seulement la nuit est aussi cette autre ville qui permet d'accepter et paradoxalement dans son fonctionnement cautionner "l'enfermement du quotidien". *L'une réelle, l'autre rêvée ; l'une vivante et cruelle, l'autre morte ou perdue et imaginaire. À l'enfant à qui on les raconte, les contes de fées offrent cette double face indispensable à son identification progressive. La marâtre réelle, celle du jour, lui serait insupportable s'il n'avait pour la renverser- et l'accepter- le rêve de la bonne mère compatissante et proche*²⁶. Anne Cauquelin fait elle aussi cette constatation que si la nuit est tant fantasmée comme un temps de libération, c'est peut-être parce que, comme le week-end ou les vacances, elle permet les longues semaines de travail.



Affiche anarchiste Londonienne-1986

Ainsi face à un quotidien aliénant que l'on ne pourrait changer il ne resterait que la nuit ?

Cette réflexion sur la liberté nocturne nous amène à s'interroger sur notre

26- CAUQUELIN Anne, *La ville la nuit*, Presse universitaire de France, 1977.

quotidien et notre capacité à en prendre le contrôle pour ne pas le subir. Notre rapport à la société diurne et notamment au travail est crucial dans cette recherche de liberté au quotidien. Cela nous suffit-il de fuir le jour à travers la nuit ou pouvons-nous trouver les moyens de changer nos journées pour qu'elles nous apportent plus de liberté ? Il me semble que la nuit dans ce questionnement peut être à la fois un piège mais aussi un pilier de cette "aspiration". La liberté est aussi un sujet philosophique existentiel et je pense que l'on ne peut pas désespérer de trouver la sienne même au sein d'un cadre déjà défini. Malgré cette évidence d'un territoire nocturne balisé et orchestré, il me semble qu'il restera toujours des failles et des possibilités de désobéissances dans la ville nocturne mais aussi dans la ville diurne. En effet, si la nuit est un espace de liberté encadré par les pouvoirs publics, elle est cependant moins sujette au contrôle social. La nuit permet en effet de "vivre sans témoins". Elle est un espace-temps où le regard de l'autre, s'il n'est pas inexistant, se fait plus indulgent dans le fait que les « autres » recherchent la même intimité dans l'obscur de l'espace nocturne. On peut aisément affirmer que c'est en grande partie de là que vient cette délivrance du corps, de la créativité et de la parole. Ce contrôle social est atténué par le fait que, la nuit, par son caractère difficile d'accès se retrouve occupée par une minorité et est donc considérée comme marginale. Cependant cette marginalité est à étudier. En effet, elle peut être subie mais aussi choisie, recherchée ou rejetée. La nuit en tant que marge peut, comme nous l'avons vu, permettre une certaine délivrance mais également amener à un certain enfermement. Durant mes recherches j'ai eu besoin de définir et analyser cette marginalité nocturne, notamment celle choisie. En effet, elle permet de comprendre le rapport que l'on entretient avec la nuit et questionne sur son état actuel et son devenir.

Espace de marge

La nuit est marginale

Aborder la nuit festive en tant que terrain n'a pas été facile et on peut dire que je m'y suis quelque peu égarée. Ma soudaine curiosité pour la ville nocturne n'est pas un hasard. C'était un espace-temps et un milieu qui m'était étranger. Pourtant avant, je sortais en tant qu'étudiante très régulièrement. Mais disons que je ne me suis jamais sentie comme une noctambule ou une habituée de la nuit et encore moins comme appartenant à un milieu en marge de la société. Je n'aimais pas trop sortir au-delà du bar ou des appartements et après 2h du matin. J'étais effrayée non pas par la nuit en elle-même mais par le "monde de la nuit", du moins de ce que je pensais être le monde la nuit. Ces lieux et ces personnes qui les habitent. Ces noctambules, fêtards, qui m'effrayaient par leur aisance et leur désinvolture : "comment peuvent-ils être si à l'aise dans ces lieux ?". Ces personnes qui durant ces nuits d'ivresses se transforment, se cherchent, rejouent leurs manière d'être, et qui, parfois simplement surpris, parfois méprisants, disent : "tu rentres si tôt ? mais tu ne t'amuses donc pas ?". Pourtant j'étais attirée et fascinée par ces endroits. "Je rentre si tôt parce que je ne sais pas comment m'amuser,

parce que j'ai peur, parce que je ne me sens pas à ma place". Cette sensation si perturbante qui oscille entre la peur d'être abandonnée dans la nuit par ces noctambules si imprévisibles, de ne pas pouvoir suivre le mouvement tout en ayant déjà le regret de manquer une expérience présentée comme extraordinaire. Evidemment ce ressenti est ici purement personnel et général. Je ne me souviens plus quels lieux m'effrayaient en particulier, quels sont les moments qui ont pu me mettre mal à l'aise, quand j'ai renoncé à ces nuits par simple crainte de celles-ci. Cependant ce sentiment fait écho à l'imaginaire nocturne ambiguë de la nuit, qui balance entre la peur et le désir. Je suis tombée un jour sur une bande dessinée qui raconte le quotidien d'une barmaid dans un bar d'ambiance ouvert toute la nuit (voir illustration à droite). Elle raconte un quotidien imprévisible, rocambolesque, peuplé de personnages bizarres et hauts en couleurs. En la feuilletant, j'ai pensé à ces blogs de road trip, aux reportages de voyages que l'on regarde pour accéder par substitution à l'expérience incroyable d'un périple que l'on ne pourra jamais s'offrir ou qui nous semble inaccessible. Ça m'a rappelé à quel point la nuit est "racontée" dans les romans, le cinéma et les médias en général et comment, tout comme le voyage, elle est représentée comme une expérience extraordinaire mais accessible seulement aux plus intrépides, comme si elle s'adressait à des aventuriers. Les raisons de ne pas aller à la nuit ne manquent pas.



Les Noctambules, de l'autre côté du bar -
Pauline Perrolet- Edition Delcourt - p.7

Celui qui veut dormir invoque l'heure avancée, le froid ou les contraintes du lendemain. Dans tous les cas s'impose le sentiment qu'une aventure nocturne mènerait " trop loin " : non seulement au-delà de ce que peut le corps, mais aussi dans des lieux incertains desquels on n'est pas sûr de ramener autre chose que de la fatigue. Ce qui fait obstacle à la nuit, c'est la représentation de la nuit¹. C'est après m'être lancée dans les recherches que je me suis rendue compte de tout ça et tout à coup, il me fallait explorer, aller à la découverte réelle de l'expérience nocturne qui m'avait toujours été présentée jusqu'à lors comme une expérience marginale et donc exceptionnelle.

Evidemment, je ne pouvais pas me contenter des livres, des médias et de balades nocturnes solitaires. Dans un premier temps parce qu'il s'agissait de ne pas tomber dans un voyeurisme, que ce soit en s'en tenant à la représentation médiatique de la nuit mais également en se positionnant comme simple observateur sur le terrain nocturne. Il fallait que je sorte spontanément et que

je fasse moi aussi partie de la nuit et de ce "monde de la nuit". Le clair-obscur recèle des agencements, des formes d'existence et des usages sociaux dont le jour, lorsqu'il confond sa loi avec le possible, n'a pas la moindre idée. Pour saisir ses agencements, il ne suffit pas de les regarder de loin, il faut y participer. On peut traverser des nuits entières et ne rien y voir de nouveau : c'est ce qui se passe chaque fois que l'on attend le lever du soleil². Ce terrain devenu, petit à petit, un vécu personnel plus qu'une enquête à proprement parler, s'est alors transformé en prétexte pour que je m'approprie la nuit. Lors de mon premier entretien avec Laurent Messenger j'avais tout de suite ressenti le malaise de se sentir totalement étrangère et illégitime sur le sujet. J'avais senti perler une petite goutte de sueur sur mes tempes lorsque le patron de bar m'a demandé :

- " Mais vous sortez souvent ?

- Euh ... oui ça va pourquoi ? ai-je répondu face à un regard, non pas accusateur ou méprisant mais qui semblait dire : d'où sort cette jeune femme si intéressée par le conseil de la nuit ? "

Pour faire ce mémoire il me paraissait nécessaire de me sentir noctambule ou du moins d'avoir vu et pris part à cette vie nocturne. J'ai donc saisi les occasions qui se présentaient et j'ai commencé cette exploration nocturne. Elle se résume à une " initiation " (car je ne me sens ni une experte ni une habituée) à la fête techno dans des lieux comme le Macadam, le Co2 ou le festival Paco Tyson, mais aussi à la redécouverte grâce à un nouvel état d'esprit de lieux nocturnes connus comme le Hangar à Bananes, le LU, le Bras de fer, le Dynamo ou même les bars du centre-ville. J'ai largement étendu mon territoire nocturne et j'ai poussé la porte de quelques lieux dans lesquels je ne serais jamais entrée. J'ai pris le temps de regarder et écouter les noctambules qui m'entouraient, de me sentir appartenir aux lieux.

1- FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017

2- *Ibid*

Si le point de départ de cette “enquête” nocturne est l’expérience de la fête il a fallu à un moment sortir de cette immersion festive pour s’intéresser à d’autres formes de vies nocturnes comme celle des sans-abris. Je recherchais sans le savoir une légitimité à travers mon terrain et cela à beaucoup à voir avec le caractère marginal de la nuit. En effet, si c’est le caractère exceptionnel et particulier de la vie nocturne qui m’a attiré, je ne pouvais pas la juger sans y prendre part. D’autant plus que le premier objectif de ce mémoire était de découvrir la vie nocturne “sur le terrain”. À l’inverse, la politique de la ville, si elle nécessite des entretiens et de la recherche documentaire il ne me semble pas essentiel d’y prendre part pour pouvoir s’en faire un regard critique. Cette réflexion sur la nuit en tant que marge et le choix d’explorer deux types de vies nocturnes (celle du fêtard et celle du sans-abris), permet de comprendre qu’une fois de plus la nuit peut être choisie ou subie. La nuit est marginale en elle-même, c’est l’âme sœur oubliée du jour. Bizarrement elle est souvent considérée comme un temps délaissé et abandonné. Pourtant comme nous l’avons vu, c’est un temps qui a toujours entretenu avec les formes de pouvoir une relation ambiguë par le fait qu’il a toujours été difficile à maîtriser. Il est donc important de garder en mémoire que nuit et pouvoir sont inséparables. Tout comme l’imaginaire nocturne est ambigu et paradoxal, les façons de vivre la nuit sont elles aussi hétéroclites et parfois antinomiques. Luc Gwiazdzinski sépare ainsi de manière logique mais inédite ces différents “ usagers ” de la nuit. D’un côté les noctifuges: *personnes vivant dans un monde comportemental diurne qui consiste à avoir une activité le jour et à dormir la nuit ; c’est la norme*³. C’est ici qu’arrive

3- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l’aube, 2005.

le caractère particulier des personnes qui au contraire de cette norme, vivent la nuit à l’extérieur de leur domicile : les noctiphiles. Dans cette catégorie toute singulière se place les noctambules - vivant la nuit par envie - les noctiphobes - vivant la nuit par crainte de celle-ci (l’insomniaque, le clandestin ou le SDF par exemple) - et les nocturges - travailleurs nocturnes vivant la nuit par besoin. La classification simple et évidente de Luc Gwiazdzinski permet de comprendre ce sentiment si particulier à l’égard des “ *tribus nocturnes* ” ; *elles sont marginalisées par leur transgression de la norme*⁴. Vivre la nuit c’est donc sortir du contrôle (des pouvoirs publics et de la société), c’est une mise en marge “ de la masse ” par l’appropriation d’un espace-temps marginal.

SDF : une marge subie

La marginalité nocturne subie correspond à ce que les pouvoirs publics appellent à Nantes “les publics vulnérables ”, c’est-à-dire les sans-abris et les travailleuses du sexe. Dans ce travail je me suis centrée sur le cas des sans-abris qui entrent dans la “ catégorie ” des noctiphobes : ceux qui généralement ne dorment pas la nuit par crainte de ce qui pourrait s’y passer. En terme de terrain, j’ai abordé le sujet à travers la participation aux distributions alimentaires de la Croix rouge et à un atelier d’écriture dans le cadre du projet “ Les Nuits Invisibles ” (voir encart à droite). J’ai conscience aujourd’hui que mon analyse de cette marginalité subie reste confuse et superficielle. En effet, ce sujet est resté un thème périphérique dans ce travail, sûrement à cause d’un manque de matière et de recherche mais peut-être aussi parce qu’il s’agit d’une marginalité assez extrême sur laquelle je n’assumais pas d’émettre un jugement et une analyse.

En intégrant les bénévoles de la Croix rouge,

4- *Ibid*

LES NUITS INVISIBLES

La nuit racontée par les sans-abris

L'idée est de s'adresser aux sans abris qui vivent la ville la nuit pour mieux comprendre les difficultés qu'ils rencontrent pour manger, dormir, avoir accès à la culture et aux loisirs, les problèmes de cohabitation avec les autres habitants et usagers, et voir dans quelles mesures ces nuits difficiles affectent les journées qui suivent pour l'accès aux droits et aux soins¹.

LE CONTEXTE:

À l'origine, "Les Nuits Invisibles" devait figurer à la liste des 11 projets de l'appel "Les Temps de la Nuit"². Écarté par le jury, le projet est finalement réalisé à l'occasion du mandat citoyen pour le diagnostic des vulnérabilités la nuit du CCAS³ (dans le cadre du Conseil de la nuit)

LES ACTEURS:

Il est mené par la Nizanerie en partenariat avec:

- l'association les Eaux-Vives (la Halte de Nuit, soutien aux sans-abris)
- le Collectif Fil (architecture, médiation, parents et parrains de la Nizanerie !)
- Frédéric Barbe et les éditions à la Criée (auteur, géographe, animateur d'écriture collective)
- Jonas Marpot (documentariste)
- Tibo Labat (architecte touche à tout, psychogéographe)

LE DÉROULEMENT:

- Avril-Mai/Des ateliers d'écriture collective à la Halte de Nuit. Chaque atelier est animé par des bénévoles et la parole est donnée aux sans-abris sur leur vécu dans la rue la nuit.
- Mai-Juin/ Retranscription des écrits, dessin et édition d'un ouvrage à partir de la matière récoltée. Réflexion sur les moyens de communication du projet documentaire, ballade urbaine, mobilier
- Juillet/ Exposition de l'ensemble des travaux à travers la construction de mobiliers et un parcours nocturne dans la ville à travers une retranscription plastique et poétique dans l'espace public⁴.

1- www.lanizanerie.com « La Nizanerie dévoile les nuits invisibles (avec vous!) »

06 mars 2018

2- Appel à projet de la ville "Les Temps de la Nuit", voir page 106

3- Centre Communal d'Action Sociale: propose des services pour faire face aux situations de précarité ou de difficulté sociale

4- www.lanizanerie.com « La Nizanerie dévoile les Nuits Invisibles : bilan des ateliers d'écriture et suite créative » 01 juin 2018.

j'ai pu faire plusieurs maraudes qui m'ont fait découvrir l'univers du volontariat humanitaire et des sans-abris (voir encart page suivante). Des sans-abris on peut en croiser tous les jours à Nantes, cependant ils sont bien une marge ignorée au quotidien et invisible la nuit. C'est une petite société avec son fonctionnement, sa diversité ainsi que les relations et conflits qu'elle implique. Lors des préparations et des retours de maraude, j'ai été surprise de voir à quel point certains bénévoles avaient appris à connaître cette société et ceux qui la composaient. Ils connaissent les relations d'amitié, d'amour ou d'animosité qu'ont entre eux les bénéficiaires. À tel point que les débriefs de fin de maraude prenaient parfois l'allure d'un résumé de feuilletons télévisés. Ce petit monde ne jouit pas comme le monde de la fête d'une représentation romancée et d'un imaginaire collectif, preuve de sa marginalité totale. En participant aux maraudes on se rend compte que ces moments d'aide sociale sont les seuls moments de sociabilité entre cette mini société et le "monde normal". D'autant plus que ces réunions sociales sont très encadrées. La Croix rouge est une association très organisée. Lors de ma première réunion avec la responsable des maraudes, j'avais été surprise du nombre de règles qui régissent la distribution alimentaire



Atelier d'écriture un mardi après midi au mois de mai - Les Nuits Invisibles

LA MARAUDE

Déroulement d'une maraude à la Croix
Rouge

La Croix Rouge réalise beaucoup d'actions en France et à Nantes (secourisme, aide administrative, distributions alimentaires / vestimentaires etc) notamment les maraudes.

LES MARAUDES:

Il y a deux types de maraudes:

La distribution alimentaire le samedi soir de 21h à 23h successivement Place de la Petite Hollande et au parking de Talensac.

La maraude du dimanche soir qui sillonne le centre ville à la rencontre des sans-abris.

Pour qu'une maraude puisse avoir lieu il faut: au moins six bénévoles dont trois hommes.

DÉROULEMENT:

• 17h45: L'équipe est divisée en deux. Préparation au local du lait et de la soupe/ Début de la collecte en boulangerie

Pendant ce temps de préparation assez long les bénévoles qui parfois ne se connaissent pas apprennent à se connaître.

• 20h: RDV à Commerce pour la préparation du camion et des sandwiches. Un petit bilan de la semaine précédente est fait afin d'être bien préparé à la distribution.

• 21h: Distribution Petite Hollande, c'est souvent celle où il y'a le plus de monde et depuis l'hiver 2017, de plus en plus de migrants.

• 22h: Distribution Talensac, où se sont souvent "les habitués" qui se retrouvent

• 23h: Retour au local

• 23h30: Rangement au local

• 00h/00h30: Débriefing. C'est le moment de faire un retour sur la distribution où tour à tour chacun est invité à s'exprimer son ressenti ou ses remarques.

PHILOSOPHIE:

Les maraudes sont très encadrées. Il est par exemple interdit de fumer ou de boire si l'on porte le gilet Croix Rouge. Aucun jugement ne doit être exprimé sur les bénéficiaires et il est explicitement demandé aux bénévoles de ne pas se mettre en danger et d'exprimer ses difficultés notamment psychologiques.

et au fil du temps j'ai compris que toutes ces contraintes et ces protocoles permettent de mettre en place un cadre essentiel à la sociabilisation. Si on sait que la plupart des bénéficiaires viennent surtout pour discuter, le repas et la manière dont il est distribué permet la réunion et le dialogue de tous d'égal à égal. En effet, avant de commencer

les maraudes j'avais en tête le cliché du bénévole prenant en pitié les bénéficiaires. Au départ, j'ai été quelque peu perturbée par cette appellation de bénévole et de bénéficiaire. Si le vocable de bénévole n'a rien de particulier, celui de bénéficiaire est porteur de beaucoup de sous-entendus. Il me semble qu'il induit une réelle relation d'aidant à aider et fais référence au caractère "assisté" de ceux qui obtiennent cette aide. Ce sous-entendu se retrouve par exemple souvent avec les bénéficiaires de la sécurité ou des aides sociales. Cependant, il permet aussi de poser un mot neutre, sur les personnes venant manger aux distributions alimentaires, leur conférant ainsi un certain anonymat. Si le rapport bénévole/bénéficiaire existe (orienter un nouvel arrivant vers les bonnes associations d'aides, s'informer du moral et de la bonne santé des bénéficiaires, faire respecter les quelques règles de la distribution), une maraude reste un moment convivial où l'on discute, on converse de tout et de rien et où s'efface la barrière entre "le marginal" et le "normal". Ce sentiment d'égalité et de normalité je l'ai ressentie de manière encore plus forte pendant un atelier d'écriture organisé dans le cadre des "Nuits invisibles". Devant la halte de nuit, au soleil, des volontaires et des sans-abris se retrouvent autour d'un thé ou d'un café. Entourés de feuilles et de crayons le but est d'écrire de manière assez spontanée sur la nuit. Je n'avais jamais autant senti des barrières sociales s'effacer. Toutes ces personnes réunies par choix, racontent la nuit. Car la nuit urbaine, les sans-abris la connaissent très bien et la subissent. Ces noctiphobes ont beaucoup à dire sur le nocturne et sur ce qu'il est réellement. Certains évoque la crainte, la peur, les prières, les rêves, des anecdotes incongrues sur ce qu'ils peuvent voir la nuit. Dans "Les petites heures", une création radiophonique de Nathalie Sabah, une sans abris parle de ses nuits et de la lutte qu'elles nécessitent. On y apprend ainsi que beaucoup de SDF ne dorment pas la nuit par peur du danger,

pour se protéger, rester en mouvement pour ne pas être attaqué. Malgré un retour assez maigre au sein de ce travail, ces expériences ont été cruciales dans le parcours de terrain. Elles m'ont permis de sortir des représentations que je m'étais faites de la nuit et de prendre conscience de la multiplicité des vécus nocturnes. Comprendre que la nuit peut être un temps de solitude et de vulnérabilité extrême est très important, et pose la question du rôle des pouvoirs publics vis-à-vis de cette exclusion sociale subie au quotidien. Paradoxalement, si l'on peut être mis en marge par la société il existe aussi des usages nocturnes qui correspondent à une marginalité choisie et pleinement assumée.

Noctambule : l'histoire d'une marge nocturne

Au fil de mes sorties nocturnes, la figure du noctambule m'a de plus en plus intéressée. *Le noctambule – le mot est formé en 1701 du latin nox, noctis (nuit) et ambulare, marcher, se promener – est celui qui “ se distrait la nuit ” (1720)⁵. Si un noctambule dans notre langue française se définit donc comme : celui, celle qui a l'habitude de se promener la nuit ou (celui, celle) qui se divertit la nuit, qui fait la fête⁶, il me semble que son image et ce qu'il véhicule va bien au-delà du simple usage nocturne. Que veut dire être noctambulé ? Qui est noctambulé ? Et qu'est-ce que cette appellation nous apprend sur la manière dont est vécue la ville nocturne ? Il apparaît que le noctambule ne correspond pas à tous les usages festifs de la fête et qu'il est synonyme d'une certaine marginalité. En effet, celui-ci met en exergue une vision de la nuit comme un espace-temps choisi et revendiqué. Cependant cet*

état d'esprit met en évidence quelques contradictions. Notamment dans un contexte où ce caractère marginal et exceptionnel de la nuit est de moins en moins tangible dans une période où la nuit se démocratise de plus en plus, question que nous aborderons dans un deuxième temps.

Le noctambule a une histoire qui appartient à l'évolution de la vie nocturne - la fête, le loisir nocturne - en général. Cet historique illustre le rapport politique entre le pouvoir et la nuit mais également le rapport social qui s'installe entre noctifuges et noctiphiles. Il fait partie intégrante de ce qui est décrit comme une conquête de la nuit à travers les âges et s'entremêle avec l'évolution de l'éclairage urbain et les formes de sécurité et de pouvoir (cf. Espace à conquérir p.78). *Dès le XVIIe siècle, les villes en Europe jouent un rôle majeur dans la conquête de la nuit. Elles sont le lieu où s'inventent des mesures de contrôle de l'activité nocturne telles que les couvre-feux ou les veilleurs de nuit, mais elles sont aussi les moteurs des célébrations et des fêtes nocturnes⁷.*

Bien qu'au Moyen-Age les villes nocturnes soient plongées dans le noir et réputées très dangereuses, il existe déjà des moments de réunions collectives jusqu'au milieu de la nuit pour des occasions exceptionnelles. Malgré un couvre-feu médiéval imposé par le manque de contrôle de la nuit mais aussi par la pensée religieuse qui conçoit la nuit comme immorale, une vie nocturne existe par l'organisation de ces veillées. *Les cérémonies de Noël et les feux de la Saint-Jean, les “ nuitées ” des paysans bretons, les chahuts qui marquaient les soirs de noces, les charivaris. ..., toutes ces manifestations collectives constituaient autant d'exorcismes des terreurs de la nuit⁸.*

7- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

8-GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

5- PAQUOT Thierry, "Le sentiment de la nuit urbaine au XIXe et XXe siècle". *Les annales de la recherche urbaine*. n° 87, 2000, pp.6-14
6- Cnrtl

La Renaissance est le début de grandes fêtes se déroulant après la tombée du jour. Ces célébrations sont cependant réservées aux classes sociales supérieures. *Hormis quelques grandes fêtes, les nuits urbaines et leurs ombres inquiétantes semblaient réservées à un petit nombre : ceux qui avaient les moyens de se déplacer avec leurs escortes, les militaires, les truands et une dernière catégorie de buveurs noctambules : les étudiants*⁹. La fête est alors un instrument de pouvoir pour les royautes notamment en France avec Louis XIV. *Dès la fin du XVIIe siècle, le pouvoir monarchique investit la ville de Paris régulièrement pour célébrer les grands événements de la famille royale et exposer ainsi au peuple sa puissance à travers la maîtrise de la fête publique nocturne*¹⁰.

C'est avec la culture Baroque et le début du XVIIIe siècle que se développe réellement la culture nocturne qui fonde les formes caractéristiques de notre vie nocturne contemporaine. Avec l'essor de la vie économique et intellectuelle la fête nocturne s'ouvre à des horizons plus larges. Les feux d'artifices, l'Opéra et le Théâtre se démocratisent et commencent désormais au coucher du soleil. La fête se prolonge ensuite avec souper, les bals ou le bordel. En 1715 le premier bal public est autorisé par une ordonnance et ouvre à l'espace public ce qui était autrefois réservé à l'espace privé ou aux grandes célébrations royales. Cependant profiter de la nuit reste encore un luxe. *Fêter pendant que la population active dort et se coucher lorsque les artisans, les bourgeois commencent leur journée de travail, représentait un renversement de l'ordre habituel et un privilège social qui donnait à la fête un attrait supplémentaire*¹¹.

9- *Ibid*

10- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

11- GWIAZDZIŃSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.



Feu d'artifice sur le canal de Versailles (1674) - Jean Le Pautre - Gravure



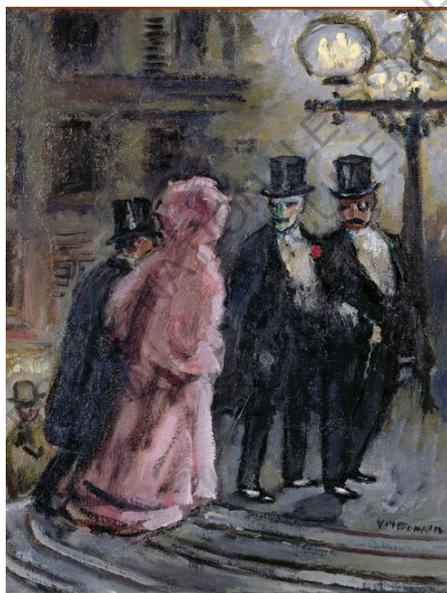
L'Amour au Théâtre Italien (1717) - Antoine Watteau - Huile sur toile

L'heure des spectacles se décale de plus en tard au fil du siècle jusqu'à la Révolution où ils commenceront réellement le soir.

C'est le début d'un décalage social entre oisifs et actifs qui se croisent au milieu de la nuit, les uns rentrant se coucher, les autres partant au travail. C'est aussi à cette époque que se multiplient les cafés vendant des boissons alcoolisées et proposant des concerts. En 1770 naissent notamment les premiers cafés-concerts. Au Baroque se succède le Romantisme et le XIXe siècle où la société, avec l'héritage des Lumières, évolue dans les premières lueurs de la modernité. *C'est dans les années 1860 avec les progrès de l'éclairage, " l'haussmannisation ", le règne de la marchandise, la modification des modes de l'ostentation et de la circulation des élites à l'intérieur de la*

ville ainsi que la présence nouvelle des femmes dans l'espace public que les usages de la nuit vont se modifier¹². Les bals se voient devenir de plus en plus populaires, les cafés de boulevards font salles comblées à Paris et sont bientôt concurrencés par les guinguettes. L'Exposition universelle de 1867 anime la capitale de plus belle et entraîne le développement des brasseries de filles comme le Moulin Rouge ou les Folies Bergères. C'est la Belle époque et tous les personnages nocturnes nés durant cette période, de l'ivrogne à la belle de nuit racoleuse, habite toujours aujourd'hui l'imaginaire nocturne.

Cependant, la ville nocturne reste investie seulement par une minorité qui revendique une sorte d'appartenance nocturne et cultive un certain mépris du jour. *Celui, ou celle, qui souhaite aller à contretemps des autres, considère la nuit comme un jour particulier et le jour comme un sommeil à oublier...Ce temps inversé se veut une contestation de l'ordre bourgeois, douillet, hypocrite et répétitif. À la pertinence de la Raison des Lumières, les Romantiques*



Les Fêtards -Kees Van Dongen (1877-1968)

12- GWIAZDZIŃSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

*préfèrent l'impertinence de la démesure que la nuit accueille et recueille*¹³.

Durant le XIXe siècle, le noctambule aura supplanté la figure du flâneur et illustre le rejet d'une modernisation et rationalisation croissante de la société. Extrêmement présente dans le mouvement romantique la nuit libère l'homme des rythmes terrestres : elle le rend étranger aux exigences du monde social (aucun réveil n'y sonne) et indifférent aux chronologies du monde naturel (l'aurore ne décide plus des conduites à tenir)¹⁴. Le Romantisme me semble fondamental dans la représentation que nous avons de la nuit aujourd'hui. C'est ce qui met en place ce rapport social entre ceux rares et supérieurs, élus de la nuit qui s'opposent à la cohorte des esclaves du quotidien qui épuisent leur forces dans le labeur¹⁵. Cet état d'esprit évolue dans le contexte d'une nuit urbaine que l'on cherche toujours à contrôler. Les préfetures se focalisent sur l'insécurité et commencent à réglementer par ordonnance les horaires d'ouvertures des lieux nocturnes. À la population rassurante des dormeurs s'oppose celle des nuitards qui, au risque de créer des désordres sur la voie publique, trouve agréable et légitime de profiter de la rue à leur propre gré. Les "honnêtes gens" souhaitent que les autorités canalisent ces derniers¹⁶. Les surréalistes s'empareront plus tard de la nuit et de Paris comme un terrain de jeu hasardeux illuminé par l'arrivée de l'électricité. Les lumières électriques de la rue et les néons des réclames tracent le nouvel alphabet de la quotidienneté et de son étrangeté.

13- PAQUOT Thierry, "Le sentiment de la nuit urbaine au XIXe et XXe siècle". *Les annales de la recherche urbaine*. n° 87, 2000, pp.6-14

14- FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017

15- *Ibid*

16- GWIAZDZIŃSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

*Le Paris des surréalistes est celui des grands boulevards, des quartiers "artistes" de Montmartre et de Montparnasse - réunifiés par la ligne du métro nord-sud, ouverte en 1910 - des passages couverts, des lieux chargés de mystère, comme la tour Saint Jacques, des quais de la Seine, tous ces morceaux d'un puzzle urbain jamais terminé, dans lequel le rêve ne cesse d'empiéter sur la réalité*¹⁷.

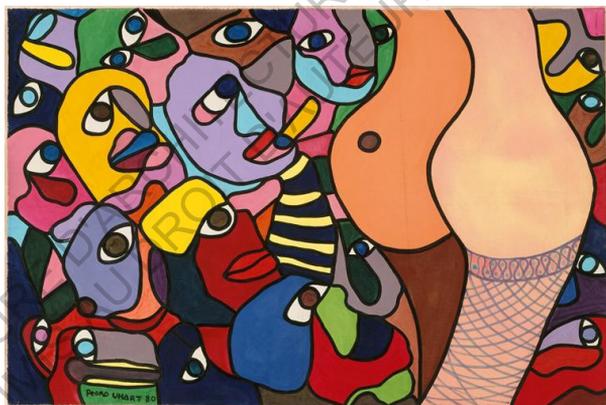
Cependant le XXe siècle est marqué par les deux guerres mondiales qui stopperont les festivités nocturnes et les remplaceront par la terreur de la guerre et les couvre-feux. La nuit devient espace de clandestinité. C'est surtout l'activité politique qui prévaudra durant ces nuits de conflits, l'horreur des tranchées de 14-18 et en 39-45 les rafles nazis, l'activisme résistant et les bombardements alliés. Le milieu du XXe siècle connaît un renouveau avec la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est le refus du "rationnement" des désirs promulgués sous l'Occupation et revendiqués par le monde bourgeois étriqué. Tout vibre, tout swingue, la nuit m'appartient et les interdits et autres tabous (*Le Tabou est alors une célèbre boîte de nuit*) sont franchement ignorés. L'individu n'existe que dans sa saisie du temps, la praxis donne du sens à sa propre histoire personnelle, il faut s'assumer¹⁸. Époque du baby boom, la seconde moitié du siècle est marquée par la naissance du Rock, du mouvement hippie et de Mai 68. C'est une période de libération sociétale autant pour les femmes que pour la communauté LGBT qui prend ses quartiers dans le Marais à Paris. C'est également l'avènement d'une nouvelle tranche d'âge entre l'enfance et l'âge adulte : les adolescents avec leurs rites, leurs codes et leur langage. C'est la nuit notamment qu'ils vont exprimer leur désir de vivre en

17- PAQUOT Thierry, "Le sentiment de la nuit urbaine au XIXe et XXe siècle". *Les annales de la recherche urbaine*. n° 87, 2000, pp.6-14

18- *Ibid*



Moulin Rouge(2001) -Baz Luhrmann- Un film qui raconte le parcours de Satine une danseuse au Moulin Rouge dans les années 1900



Crazy Horse Night (1980) -Pedro Uhart - Acrylique sur toile



La Boom(1980) - Claude Pinoteau
Une comédie romantique qui retrace la vie d'adolescents parisiens du début des années 1980

*marge de l'ordre social diurne établi*¹⁹. Naïtra ainsi la discothèque, d'abord sur la Côte d'Azur, qui se répandra ensuite dans toute la France de manière exponentielle à tel point qu'en 1975, le pays compte 4000 discothèques. A partir des années 1980, la nuit urbaine sera chamboulée dans le monde entier par l'apparition de la musique aux sons électroniques qu'est la techno. Cette révolution musicale issue de Détroit, sera à l'origine d'un nouveau type de fêtes. Plus nomades, ces nouveaux événements s'approprient des lieux en friche et rassemblent des milliers de jeunes pendant plusieurs jours. *Les fêtes légales (clubs, raves) ou illégales (free parties, teknivals) de ce "phénomène techno" ont cristallisé les inquiétudes face à la jeunesse et à la drogue. Elles ont fasciné et inquiété les politiques qui ont cherché à récupérer ce territoire nocturne qui leur échappait*²⁰. Le mouvement a ensuite été repris par les clubs urbains faisant régner en maître de la nuit le DJ entre le "before" et l'"after".

Les discothèques se voient concurrencées par les bars-ambiances et la fréquentation de la nuit urbaine augmente. *La nuit et la ville s'enfoncent peu à peu dans un loisir de masse à rotation accélérée* (cf Un espace en disparition p.88). Il est saisissant de voir à quel point la vie nocturne est une synthèse de l'évolution culturelle et artistique mais aussi politique et sociale des villes. Aujourd'hui la nuit en tant que marge existe-t-elle encore, quand les chercheurs déclarent que la conquête de la nuit arrive à son terme ? (cf Un espace à conquérir p.78). Car si la nuit était au départ le temps réservé aux riches monarques ou aux brigands, on ne peut plus dire aujourd'hui que sortir la nuit en ville relève d'un acte de privilégié. Le monde de la nuit est une véritable industrie, très lucrative (cf Un espace

à conquérir p.78) et selon un sondage Ipsos de 2001: *la moitié des Français déclare faire la fête régulièrement. Cependant la nuit n'est pas encore un territoire urbain commun que tout le monde connaît et pratique. Si 46% des Européens déclare faire la fête au moins une fois par mois, le fait de "sortir, de ne pas rester chez soi", et plus encore de "danser" ne constitue un élément essentiel de la fête que pour une petite minorité de personnes, dans tous les pays considérés*²¹. Bien qu'elle soit de plus en plus démocratisée, la nuit urbaine pratiquée à la manière d'un noctambule : fréquentation régulière de lieux nocturne avec intensité (jusqu'à quatre heures, cinq heures, huit heures du matin) reste minoritaire. La figure du noctambule existe toujours et s'accompagne d'un état d'esprit noctambule, qui, en résonance avec la réflexion précédente (cf Un espace de liberté p.16) peut être en contradiction avec lui-même. En effet, si la notion de liberté dans la nuit m'attirait c'était sûrement parce qu'elle était, souvent de manière sous entendue, revendiquée, bien qu'elle puisse être relative et contrôlée comme nous avons pu le voir.



Victoria(2015) - Sebastian Schipper
Un film tourné en plan séquence, qui raconte une nuit passée dans Berlin

19- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

20- *Ibid*

21- Observatoire Thalys, Ipsos. « Les Européens sont "fétéroclites" ». Ipsos, 9 juillet 2001

Récit musical d'un retour de soirée

Lomepal, «Citroen» Cette foutue Perle, 2013

[Couplet 2]

J'avance avec la foi d'un rude guerrier
J'suis moins sur mes gardes les soirs de brume
Nan, j'ai fait le choix de plus m'méfier
Avant d'apercevoir le Sud
Je caille et bizarrement le froid me brûle les pieds
Mais j'me surpasse en traçant ma route
Les rues de ma ville se ressemblent
Et j'sens la dure fatigue me hanter
Vu ma mine, je flanche et la skra m'rend farouche
C'est plus facile de rentrer quand on nazz dans la droum's²²
L'hiver met trop d'barrières, ça m'rend jaloux
D'Aaron et Chaboul qui bronzent sur les terres australiennes, t'y'a plus marrant comme plan mais faut qu'je marche encore
J'pense bientôt qu'à rejoindre cette fille qui parle en dormant
Pour l'instant, j'traîne mes petits pieds, j'ai la ville pour moi
Et j'en oublie qu'on est des milliers, j'aime vérifier
La rue inactive, j'suis seul à cette heure là
Tout est fermé même l'épicier de l'avenue d'Italie
T'façon il est trop tard pour prendre le N15
J'dois avancer au pas c'est dommage, j'ai un creu dans l'estomac
Quand je rentre je fais le plein en vidant le frigo sur la table
Tu connais ce genre de festin
J'me sens quand même gagnant
Même si mes rêves se referment et que je perds patience
Mais ça roule comme une Citroën Axel
J'garde l'esprit au frais, il m'reste encore des kilomètres à faire

[Couplet 3]

Apparemment le jour s'lève, l'air et la lumière
S'engouffrent dans Paris et ses embranchements
J'suis pas sorti vraiment couvert, c'est la pluie battante
Mais j'continue, j'avance lentement, étrangement tout baigne
Bref, le trajet est tranchant et sans souplesse
L'air me colle comme une ventouse et mes jambes tremblent
En rentrant dans l'métro, j'observe des gens sous stress
Leurs yeux sont fatigués, les miens sont grand ouverts
Peut-être une surdose d'adrénaline mais je n'inflige
Aucune coke à mes narines, moi, j' préfère le Pulco
Là, j'ai plus d'force, ma tête s'abîme, je lutte
Et vu l'taux d'alcool, j'ai dû boire plus qu'un Ruskov
Dans des rues glauques j'traverse Paris
A l'heure où les gens sursautent
Et j'le viverais mieux si j'avais bu de l'eau
J'ai peur qu'un rhume cause ma léthargie
J'combats l'froid qu'avec un pull chaud
J'ai pas eu d'autre alternative
A cette heure là on croise des alcoolos seuls
Dans des bars glauques ouverts à l'aube, crados
Bref les aléas d'un salaud d'rodeur, je marche
Et j'en vois plus la fin comme l'escalier du château d'Bowser²³
Le froid est digne d'un vent d'octobre au Népal
Et mes pensées prennent les couleurs d'une aurore boréale
Ouais, ça roule comme mon ancienne Citroën BX
Et j'tiendrai l'coup pour tout
Une Citroën BX ça roule toujours

22- Une voiture

23- Personnage du jeu vidéo Mario Cart

Noctambule : une marge choisie

Si la figure du noctambule nous intéresse ici c'est parce qu'elle incarne une certaine attitude sociale. Celle d'un personnage qui connaît la ville nocturne et par sa pratique sous-entend parfois que la nuit lui appartient. Le noctambule est souvent perçu comme marginal par la société, d'autant plus qu'il a lui-même choisi et qu'il revendique parfois ce caractère marginal. Cela explique la force avec laquelle peuvent être jugés négativement ces « jouisseurs » de la nuit : il faut vraiment être fou pour s'exclure soi-même de la société. Si l'on regarde l'histoire de la vie nocturne, être noctambule apparaît comme un acte de résistance, face à une volonté de contrôle et de pudeur toujours grandissante de la société. Les noctambules sont des artistes, des avant-gardistes, des révolutionnaires, des intellectuels. Cet imaginaire installe l'idée que la nuit serait un lieu exclusif. Ce sentiment d'exclusivité je l'ai ressenti en tant que personne extérieure à la nuit mais également en tant que personne incluse dans ce monde nocturne.

INTERLUDE N°5

Le lendemain du Macadam

Une dimanche midi au mois de mars.

Après m'être réveillé, je repense à la soirée d'hier

Le Macadam est un lieu dont j'ai souvent entendu parlé. Il y a quelques années j'étais un peu frileuse de ce monde de la nuit-là. J'avais l'image d'un abîme où l'on rentre à deux heures du matin et dont on ne ressort qu'à l'aube. D'un lieu où l'on se perd dans l'obscurité, hors contrôle. Aujourd'hui cette vision est toujours un peu la même mais l'idée d'entrer dans l'antre de ces clubs m'était devenue attirante. Je devais me souvenir, voir l'endroit, tâter l'ambiance, observer les gens. Résultat, à grands coups de verre d'alcool fort, le déroulement de la nuit restait flou et approximatif. Après avoir dormi six heures sur un canapé dans un

sac de couchage, je suis rentrée chez moi laissant mes copains aller profiter de l'air de la mer et du soleil splendide qui brille haut dans le ciel. Je suis encore dans un état bizarre, presque euphorique. C'est à se demander si je ne serais pas encore un peu alcoolisée. En marchant je me dis que je suis encore dans la nuit. J'ai envie de danser et sauter partout, de continuer la soirée. Ma nuit n'est pas finie et j'ai l'impression qu'elle n'a plus de limites. Dehors les familles se prélassent. Car oui, on est dimanche, et le dimanche est un jour familial. Mais moi je suis encore dans la nuit et je me sens mal à l'aise et grognon. Je sens que je ne dois pas paraître très fraîche au milieu des passants. J'essaye de cacher mon état de fêtard retardataire tout le long du chemin.

C'est en relisant ces notes, une semaine après ma première sortie au Macadam, que je me suis aperçue que je m'étais moi-même enfermée dans une "attitude de noctambule", qui freinait ma réflexion autour du Conseil de la nuit et de la politique nocturne. Ce petit passage m'a fait beaucoup réfléchir. Dans un premier temps parce qu'il m'a fait réaliser qu'ici ce n'est pas l'étudiante faisant une recherche sur la nuit qui parle mais bien l'étudiante fêtarde. Ce petit extrait raconte à la fois un cliché et une réalité. Cliché de la confrontation entre cet état de "fêtard retardataire" et le "dimanche familial" mais qui met en exergue une réalité au fondement plus complexe. On peut noter le caractère offensif du fêtard envers la situation diurne qui lui est imposé. Cette réaction sarcastique envers celui qui n'est pas « noctambule » est aussi due à un malaise. Le fait de vouloir cacher ce qui reste de la nuit - restes d'une alcoolisation prolongée, allure sale, fatigue - montre ce sentiment de décalage - on ne devrait pas voir ça un dimanche matin - et de stigmatisation : tous ces promeneurs du dimanche vont me juger.

Cette confrontation se retrouve dans la chanson de Lomepal, présentée plus haut, qui prend beaucoup de sens dans la réflexion présente. On retrouve le contexte difficile de la nuit urbaine : le froid, le manque de transport, la faim et la fatigue, qui donne déjà un caractère remarquable au noctambule qui se *surpasse et lutte* face à ces difficultés. Ensuite revient le sarcasme vis-à-vis du jour et de la masse dormante : *En rentrant dans l'métro, j'observe des gens sous stress, leurs yeux sont fatigués, les miens sont grands ouverts*²⁴. N'est-ce pas un héritage du noctambule romantique que de dénigrer le jour " bien-pensant et laborieux " et ceux qui le " subissent " ? Il apparaît cette légitimité d'appartenir au monde de la nuit, qui se justifie par le sentiment de posséder la ville nocturne, réservée aux plus valeureux : *Pour l'instant, j'traîne mes petits pieds, j'ai la ville pour moi et j'en oublie qu'on est des milliers, j'aime vérifier la rue inactive*²⁵. Cependant, la rue, l'espace public appartient à tous, pourquoi alors ce sentiment que seuls les noctambules, les vrais, possèdent et conquièrent la ville nocturne ? En effet, selon mon expérience nocturne, il n'y a pas une unique communauté de noctambules mais bien plusieurs tribus pour reprendre Luc Gwiazdzinski. J'ai longtemps considéré que le vrai noctambule était le techno Head sortant du club à sept heures du matin tous les dimanches, cependant il existe plein d'autres pratiques nocturnes. Le centre-ville de Nantes est pleins de bars et de café-concert à la programmation très fournie. Le centre historique de Nantes possède quelques boîtes comme le Loft, le Dynamo ou le Petit Marais mais aussi des bars d'ambiances tel que le Havana Club. Le Hangar à Bananes a plein de bars d'ambiance aux thèmes musicaux différents. Ce ne serait pas noctambule pour autant ? Est-ce que cette barrière tient du fait qu'il est moins marginal d'aller au Hangar qu'au Macadam ?

24- Voir Interlude n°4

25- *Ibid*

Il me semble que les noctambules participent et se complaisent parfois dans cette représentation marginale de la nuit qui a peut-être de moins en moins de sens. C'est ce que fait ressortir Anne Cauquelin en analysant le discours noctambule (cf Un espace de liberté p.16). Cet état d'esprit noctambule qui voit la nuit comme extraordinaire, spécifique, exclusive, est-il légitime dans un contexte où la nuit est de plus en plus fréquentée et surtout à l'heure de la mise en place d'une politique nocturne ? *Parfois influents, quelquefois même à l'avant-garde, prescripteurs de modes et de tendances, ce peuple créatif, débrouillard et solidaire par nécessité, reste cependant le plus souvent exclu des systèmes de décision, encore majoritairement tenus aujourd'hui par "ceux du jour"*²⁶.

Alors que la nuit s'institutionnalise autour de conseils qui rassemblent les acteurs noctambules (Culture Bars-Bars, équinoxe, étudiants à Nantes), n'est-ce pas la fin d'une nuit vue comme marginale puisqu'aujourd'hui reconnue et possédant une politique propre ? Cependant on ne peut pas ignorer que le noctambule illustre une certaine résistance politique, moteur des évolutions sociétales, artistiques et musicales. Aujourd'hui on n'utilise plus vraiment le vocable de noctambule. Pourtant son état d'esprit et ce qu'il incarne pose question dans un contexte où la nuit se démocratise et où, si son usage reste minoritaire, il est de plus en plus courant. Le noctambule existe-t-il toujours ? A-t-il disparu et avec lui cette forme de désobéissance vectrice de changements sociaux et d'opposition critique à la société ?

On sait que pouvoir et nuit ont toujours été liés, se défiant l'un et l'autre au fil des époques. Cette défiance a beaucoup à voir avec le caractère marginal de la nuit.

26- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.



1



2



3



4



5



6

Chute du mur de Berlin (1989). 1
 La nuit des barricades (1968). 2
 La Factory d'Andy Warhol (1964-74). 3
 Nuit Debout (2016). 4
 Boris Vian au Tabou (1947). 5
 Keith Haring dans le métro (1980). 6

Noctambules : Une marge choisie
 Fragments d'archives ou la nuit devient
 lieu de rébellion et/ou de création

Aujourd'hui la relation qu'entretiennent les nouvelles institutions politiques de la nuit, comme le Conseil de la nuit Nantaise, avec la marginalité nocturne est ambivalente. Concernant la marginalité subie, la volonté politique est de mettre en place une aide sociale dans un objectif de solidarité et d'amélioration de cette condition marginale. Dans le discours politique la marginalité subie est incluse dans une vision globale de la nuit qui vient décloisonner des champs d'actions autrefois fractionnés. La question des sans-abris ou des prostitués n'est plus une question "à part" de la politique nocturne. À l'inverse, le rapport à la marginalité choisie semble très différent, et est intégré dans un processus de démocratisation de la nuit.

Démocratiser la nuit

Lors du Conseil de la nuit de décembre 2017, la thématique était centrée sur les publics vulnérables : travailleuses du sexe et sans-abris. La démarche s'inscrit dans le plan d'action *La ville la nuit, l'ambition de cette politique-là c'est de trouver le bon équilibre entre la ville qui dort, la ville qui travaille la nuit, celle qui s'amuse mais aussi bien évidemment celle qui souffre: des publics qu'on appelle un peu invisibles, je n'aime pas trop ce mot mais qui sont vulnérables et quand on entend vulnérables, c'est la vulnérabilité et la vulnérabilité sanitaire*²⁷. Cette démarche s'inscrit dans un travail de diagnostic lancé depuis juin 2017 où le CCAS et la santé publique ont rencontré les professionnels et bénévoles sur le terrain (Restos du cœur, la Halte de nuit, l'association Paloma, la Brigade des mœurs) et ont constaté que les problématiques et les populations évoluent. Avec la crise des migrants, les sans-abris sont de plus en plus jeunes avec une proportion

de femmes de plus en plus élevée. Concernant les prostituées, l'élue à la santé nous apprend que 95% sont des femmes et que 93% de celles-ci sont victimes de la traite humaine. Le travail mis en place aboutira à des projets comme les Nuits Invisibles par exemple, un travail partenarial entre la Halte de nuit, la Nizanerie et le collectif Fil. *On a besoin de trouver des réponses collectives et partenariales pour que ces personnes soient dans une difficulté moindre*²⁸. En effet, c'est aussi cette approche de collaboration entre la société civile et les institutions qui permet d'ajuster et d'adapter au mieux les politiques publiques, mais aussi de créer un carrefour et un réseau plus connectés et propices à la collaboration entre acteurs (cf Un espace laboratoire p.100). Au-delà de la question spécifique des publics vulnérables c'est la manière dont elle s'inscrit dans une politique plus globale qui est intéressante. *Je me tourne vers vous Mr Mauduit, pourquoi cette démarche se déroule dans le cadre du conseil de la nuit ? C'est vrai que ça peut être un peu surprenant, on a plutôt l'habitude, mais quand on pense Conseil de la nuit, c'est souvent lié à des événements festifs culturels. Je voudrais revenir sur le principe de la responsabilisation collective, quand on a commencé cette démarche autour du conseil, l'idée c'est de sortir du binarisme où il y aurait les gens qui font la fête et les gens dorment. Il ajoute qu'il y a un vrai défi sur la prise en compte de la nuit dans la construction de la ville*²⁹ et que chacun chacune puisse se retrouver dans une occupation commune, de la ville nocturne et de sa fabrication. Car c'est une des volontés fortes qui transparait dans les actions du Conseil de la nuit : ouvrir celle-ci au plus grand nombre et la démocratiser.

28- *Ibid*

29- Question (théâtralisée) de Michel Bourdinot, Chargé de projet au Conseil de la nuit, à Benjamin Mauduit, élu à la nuit, lors de l'assemblée plénière du Conseil en décembre 2017

27- Marie Annick BENATRE, Adjointe à la Santé lors de l'assemblée plénière du Conseil en décembre 2017

Cette constatation fait écho à la réflexion sur les noctambules puisqu'il ne s'agit pas ici d'une industrialisation ou massification de la nuit mais plutôt de la construction d'une nuit peut-être moins exclusive, moins marginale, qui ne concerne pas que les jeunes, les fêtards et les riverains, et participerait à un certain apaisement des conflits sociaux nocturnes. Depuis le 16 juin 2017 il est par exemple possible de se marier la nuit entre 19 heures et 22 heures ; *concrètement, chaque mariage dure trente minutes, contre vingt en journée, dans une ambiance personnalisée (musicale et lumineuse) : " tout en veillant à ce que la célébration demeure solennelle, publique et républicaine "* souligne Johanna Rolland³⁰.

Evidemment ce qui est présenté comme une expérimentation, me semble être surtout un coup de com'. Cette action très relayée dans les médias - même trop pour Benjamin Mauduit qui me disait en entretien regretter que ce soit parfois la seule chose que l'on retienne du conseil - illustre, malgré son caractère publicitaire, une nouvelle considération politique pour la nuit. L'exemple des stations nocturnes (voir encart page suivante), *devenu un peu le projet emblématique du Conseil*³¹, est par exemple significatif de cette volonté de s'adresser à tous les publics nocturnes de manière égale, voire même de les rassembler. *Donc l'idée aujourd'hui c'est que ces stations nocturnes puissent être aussi des lieux où les populations nocturnes qui sont très diverses prennent aussi le temps de se connaître et d'échanger un peu*³². Il apparaît que la tendance politique serait donc d'atténuer le caractère marginal de la nuit, qu'on l'ai choisi ou qu'on le subisse. *La nuit c'est une forme de vision caricaturale du jour mais à plein de niveaux hein. Les classes sociales sont*



Promotion pour le mariage de nuit - Ville de Nantes - Juin 2017

*encore plus représentées et séparées*³³. Il y a une prise de conscience politique sur l'accessibilité de la nuit à la fois physique comme nous avons pu le voir mais aussi sociale. Lors de notre rencontre, Benjamin Mauduit me citera ainsi plusieurs exemples, me semblant parfois un peu caricaturaux, mais montrant ces enjeux d'accessibilité nocturne. *Ce n'est pas forcément dans les cafés qu'on se rencontre le plus, le café ça concerne quand même des gens qui se ressemblent beaucoup. Les boîtes de nuit par exemple c'est un lieu de gentrification énorme, je veux dire vous avez même le carré VIP dans la boîte de nuit, les femmes entrent gratuitement les hommes payent. Vous n'avez pas de lieux ouverts gratuits culturels*³⁴. Cette intention d'ouvrir le sujet se traduit également par des engagements *comme l'ouverture exceptionnelle de nos lieux publics et notamment nos lieux culturels*³⁵, toujours avec cette idée de changer les habitudes et la fonction de ces lieux en proposant des activités quotidiennes. Du blind test à la Médiathèque Jacques Demy aux nocturnes du château, en passant par la soirée jeux de société à la Bibliothèque Lisa Bresner, Benjamin Mauduit constate les résultats que peuvent apporter ces ouvertures nocturnes. Notamment dans un contexte d'injustice

30- Ville de Nantes « Et si vous vous mariez de nuit ? » Mis à jour le 12 décembre 2017

31- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

32- *Ibid*

33- *Ibid*

34- *Ibid*

35- *Ibid*

LES STATIONS NOCTURNES

Ou comment aménager l'espace public nocturne

LE PRINCÍPE:

Il s'agit de mettre en place des lieux de rassemblement nocturnes qui serviraient à la fois de points d'orientation et de concentration des nuisances sonores. Les stations nocturnes sont voulues à la fois comme un nouveau service public et comme une solution aux problèmes de nuisances sonores dans le centre-ville.

COMPOSITION:

Concrètement, une station nocturne se présente comme une coquille vide où se retrouvent différents composants:

- Blocs sanitaires ouverts 24h/24
- Arrivée d'eau
- Possibilité de manger
- Présence humaine et animations temporaires: parcours sensoriel, minis concerts, parcours sportifs, jeux de sociétés etc.

Chacun de ses éléments doit apporter la possibilité de se retrouver pour finir une soirée et de trouver de la présence humaine en cas d'urgence ou de sentiment d'insécurité.

Une première expérimentation à déjà été menée Square Daviais où un food truck était ouvert le soir et où ont été expérimentées des soirées jeux de sociétés et des parcours sportifs.

Une station nocturne numérique devrait être ouverte sous peu à Chantier Naval où il sera possible d'accéder à internet et de recharger son portable.

sociale, où, excepté les grandes dates comme le carnaval ou la fête de la musique, la nuit au quotidien pour qui n'est pas noctambule se résume souvent à l'espace privé : *On a quand même un sentiment de solitude à Nantes qui quand même est propre aux grandes villes. On a 15% je crois de gens qui se disent sans amis. C'est énorme et là clairement à la médiathèque j'ai vu des gens, clairement, ça se voyait que d'habitude ils ne sortaient pas*³⁶. En effet, l' élu à la nuit me raconte ces soirées n'ayant rien à voir avec l'image marginale de la nuit mais qui pourtant en font bien partie. *Une fois par mois vous avez " la nuit de la lecture ", alors*

*c'est un événement national, qu'on a investi. Et bah à la médiathèque Jacques Demy, y'a des soirées blind test et franchement quand vous y aller, vous avez l'impression d'être au camping, c'est hyper drôle. Vous avez le mec de la discothèque, au lieu de prêter ses CD, bah là, ce qu'il fait c'est qu'il fait un blind test et dans le public y'a vachement de gens très différents et notamment je pense des gens, qui, s'il n'était pas là s'ennuierait tous seuls chez eux*³⁷.

On en vient alors à imaginer une ville nocturne de tous, où le caractère extraordinaire de la nuit est abandonné au profit d'un quotidien nocturne ordinaire. Cette nuit ordinaire, tranche radicalement avec la représentation de la nuit que nous avons pu étudier, mais amène la perspective d'une ville accessible. Accessible à la fois de manière pratique, avec des notions de publicité et de gratuité mais aussi socialement avec l'idée d'une nouvelle représentation de la ville nocturne permettant à des personnes se sentant étrangères à la nuit, d'oser la pratiquer. *Par exemple à la Médiathèque Lisa Bresner, les bibliothécaires constatent la présence des parents, des enfants. Les enfants ils y vont tous les mercredi mais les parents on les voit jamais. Et là les parents viennent*³⁸. On retrouve ici le caractère pratique - les parents travaillent le mercredi après-midi - mais aussi l'aspect social. *Peut-être qu'il y a moins d'intimidation, notamment dans les familles populaires, le soir de sortir avec les enfants dans des lieux consacrés comme celui-là*³⁹.

37-*Ibid*

38-*Ibid*

39-*Ibid*

La nuit démocratisée ?

O n se mettrait alors à rêver d'une ville juste, accessible où la nuit, la ville nous appartiendrait à tous. Cette espèce d'utopie de l'ordinaire me paraît très belle et idéale. Une ville où le banal devient la clé de voûte d'une urbanité égalitaire qui motive le lien social, le dialogue et au-delà, la convivialité ou l'altruisme. Il apparaît que certains soient cependant réticents à cette ouverture de la nuit. *Avant la nuit attirait une poignée de personnes dans chaque ville, marginaux, artistes, intellectuels : celles et ceux qui cherchaient un sens à la société dont elle était la contre-production. La nuit avait ses icônes désormais transformées en prescripteurs pour ceux du jour. VRP⁴⁰ de la nuit, ils ont envahi les plateaux de télévision pour des raisons de marketing nocturne et se mesurent aux urgentistes, autres héros nocturnes médiatiques. La nuit serait malade de son image et de ses représentations. Les lieux se ressembleraient tous : même design aseptisé, même videurs, même dress code⁴¹. Cette réserve serait pour Benjamin Mauduit, une simple nostalgie noctambule, obsédée par une nuit qui de toute manière "était mieux avant". Luc Gwiazdzinski considère même comme élitistes certaines réactions vis-à-vis de l'évolution de la nuit urbaine : Que faire de la nuit ? Se réfugier dans le snobisme ? Se replier sur quelques lieux confidentiels, délaissés du plus grand nombre ? Chercher le bar clandestin d'immigrés où personne ne va, faute d'adresse et d'enseigne ? Courir les soirées ultra-privées de la mode où milles personnes se répartissent deux cents invitations, refuge ultime du style ?*

40- Voyageur, représentant et placier, intermédiaire salarié chargé de distribuer les services ou produits d'un ou plusieurs employeurs (www.wikipédia.fr)

41-GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.



La foule devant le Palais de Justice - La Nuit du Van - Juin 2018



La foule sur la pelouse du carré Feydeau - La Fête de la Musique - Juin 2018

*Ou rejoindre le ghetto des extrémistes de la nuit qui se lèvent à 5 heures du matin et passent leur nuit en after du dimanche matin ? Estimant que la nuit d'Europe n'est plus vivable, O.Zahm propose, ultime snobisme, d'aller à la chercher ailleurs en Amérique Latine de préférence⁴². Cependant, il est vrai que le fait de démocratiser la nuit n'est pas anodin. Si le fameux snobisme de certains laisse à désirer, il n'est pas interdit de s'interroger sur ce qui pourrait aussi devenir une banalisation de la nuit. *La conquête de la nuit s'apparente à une forme de "domestication" qui pour Cicchini correspond à la recherche du contrôle de la nuit et ses usagers par les autorités**

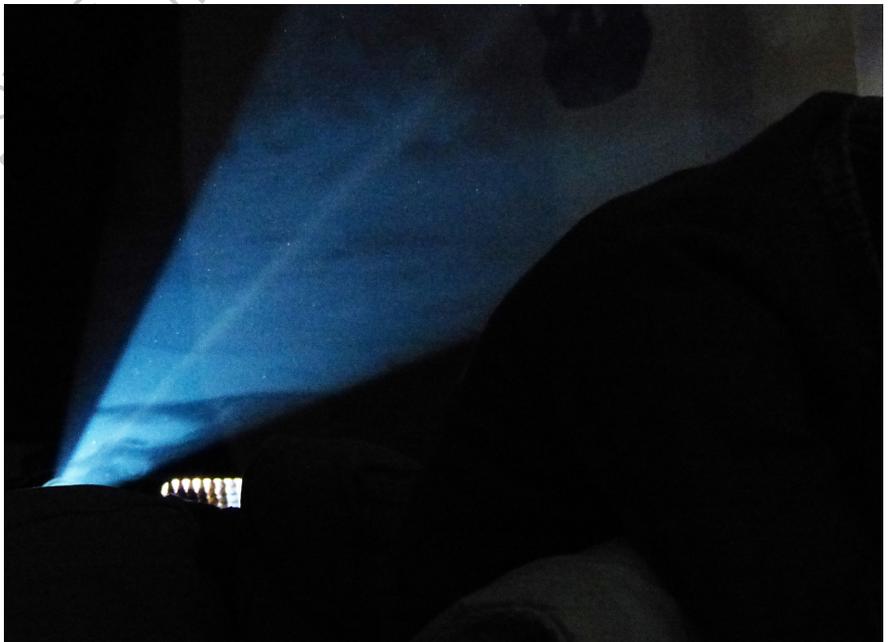
42- Ibid

dans un cadre culturel qui correspond aux canons de la civilité et de la maîtrise de soi⁴³. Sous couvert de justice et d'accessibilité sociale, il me semble que ce processus de démocratisation cache la mise en place d'une forme de pouvoir quelque peu insidieuse. Dans les faits, cette volonté politique s'apparente à une diurnisation de la nuit à travers le développement d'une offre public nocturne. Il s'agit de permettre l'accès de la nuit à des publics comme les familles en proposant une activité nocturne diurnisée. Ce phénomène est-il un moyen pour mettre la mainmise sur la vie nocturne ? Ne faudrait-il pas préserver un espace-temps de marge, mystérieux, secret et bizarre ? Car si l'état d'esprit noctambule m'est parfois apparu comme agaçant et hypocrite il me paraît nécessaire à une société saine. Cette "ville de l'ordinaire" ne doit pas uniformiser le temps et l'espace, effacer la diversité au nom de l'égalité. Il semble essentiel de garder en tête que l'esprit de contradiction est aussi ce qui permet le débat et la délibération. Une société doit pouvoir laisser une place à la revendication, tout comme la démocratie ne fonctionne qu'avec un contre-pouvoir. Bien entendu, la politique nocturne est en pleine construction et il n'y a pas lieu de la rejeter telle quelle, seulement de la méditer et l'interroger. D'autant plus qu'il ne s'agit pas seulement de représentation mais également d'une densité de la ville de plus en plus forte que ce soit spatialement ou temporellement. Comment allons-nous nous partager l'espace dans le temps ? Les riverains eux aussi semblent réticents à une démocratisation de la nuit. L'enjeu de partage et de cohabitation dans le temps a été le sujet de nombreux conflits qu'il nous revient d'étudier. Non seulement car il joue un rôle dans l'institution de la nuit mais également parce qu'il nous apporte une nouvelle déconstruction de la représentation de la nuit urbaine et de ses usagers.

43- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
TRAVAIL SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



NUIT CLI- VAGE

Transition

Il semble qu'on ne peut pas s'intéresser à la nuit sans à un moment faire face à des questions de conflits sociaux. En effet, la nuit est sujette à différentes interprétations et points de vue. Elle est ainsi dans certaine situation un clivage, dans le sens où elle crée *une séparation, différenciation, et fractionnement des groupes sociaux*¹. Un de ces conflits le plus médiatisé est certainement celui entre les riverains et les bars. Semblant être commun à toutes les grandes villes de France mais aussi d'Europe, il fait partie intégrante de la nuit et de sa représentation. Lorsque l'on commence à s'y intéresser on se retrouve submergé par l'information médiatique qui relaye ce conflit, avec beaucoup d'assiduité. Les journaux locaux et les blogs d'associations sont les plateformes de communications d'un conflit public qui possède deux fronts a priori complètement opposés, à la fois dans les droits, mais aussi la philosophie ou les modes de vie qu'ils revendiquent. Pris en tenaille entre ses deux fronts, les pouvoirs locaux se retrouvent dans l'impasse de ce conflit a priori insoluble. À Nantes, le Conseil de la nuit semble avoir réussi à apaiser les tensions et réunir autour d'un même travail des acteurs qui, il y a peu, se menaient une guerre acharnée sans vraiment se connaître. Benjamin Mauduit raconte qu'à ces débuts, le

1- Larousse

Conseil de la nuit était accaparé par ce conflit. *D'un côté on avait les riverains en colère et d'un côté on avait les cafetiers qui voulaient en démordre. En gros c'était ça*². Les zones où ont lieu ce conflit se concentrent dans le centre-ville de Nantes. En effet, le front noctambule et l'économie nocturne se fédèrent dès les années 2000 autour de Culture Bars-Bars dont le but est de défendre les cafés culturels en disparition, via la promotion de leurs usages culturels et artistiques. C'est le sentiment d'être menacé par des restrictions de plus en plus draconiennes qui ressort. Leurs opposants se trouvent être les habitants, ou plutôt les associations de riverains du centre-ville. Ce sont des associations qui entendent défendre la qualité de vie des quartiers de manière générale : propreté, patrimoine, mais aussi nuisances sonores. Le point de vue riverain défend "le droit au sommeil" qui serait de plus en plus mis à mal par la vie nocturne des bars et notamment leurs terrasses et réclame une politique de régulation de la vie nocturne plus stricte. Comme nous avons pu le voir, la nuit a toujours été sujette au conflit et soumise à des dispositifs de contrôle en matière de fête, débit de boisson, et nuisance sonore. S'il est difficile de mettre en évidence l'apparition d'un mouvement riverain défendant une ville propre, calme si ce n'est pas silencieuse, il me semble qu'il peut être associé au mouvement Not In My Back Yard. Si le terme désigne généralement une résistance d'habitants face à un projet local d'infrastructures ou d'équipement public, la forme de résistance et ses raisons sont très similaires à celles qui vont être décrites ici. *Les oppositions de type NIMBY prennent des formes variées : créations de comité de riverains/d'opposants, pétitions, manifestations parfois violentes, demandes de contre-expertise, campagnes médiatiques contre le projet en question... Les arguments soulevés sont d'ordre divers et relèvent souvent de craintes, plus que de conséquences avérées : crainte d'une baisse des prix de l'immobilier, de conséquences potentielles ou encore inconnues sur la*

2- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

*santé, de la dégradation d'un paysage patrimonialisé...*³ Ce phénomène d'opposition habitante a toujours existé : *Historiquement, des traces d'oppositions de riverains sont présentes dès l'Antiquité et le Moyen Age. Le phénomène se serait accentué avec la révolution industrielle. Dès la fin du XVIIIe siècle, en France et en Belgique, des enquêtes de commodo et incommodo*⁴ *sont effectuées lors de l'installation d'usines et fabriques induisant des nuisances pour le voisinage.*⁵ Cependant, la naissance du vocable qui apparaît dès les années 1970 aux États-Unis et se diffuse plus largement dans les années 1980, illustre l'ampleur de ce mouvement riverain, défendant une vision de la ville particulière. Il est donc difficile de déterminer depuis quand et comment les conflits sociaux nocturnes existent. Est-ce un conflit symptôme de l'évolution de la nuit urbaine ou la simple continuité de tensions naturelles et éternelles en milieu urbain ? Il nous est possible de faire un petit historique nantais depuis la fin des années 1990 jusqu'à aujourd'hui, permettant de comprendre la montée de ce conflit, ses potentielles causes et les réponses qu'a, à chaque fois, tenté de mettre en place le pouvoir public.



Les terrasses du quartier Bouffay le soir -
L'express - Juin 2013

3- www.wikipédia.fr/NIMBY

4- Locution se rencontrant uniquement en parlant d'enquêtes administratives préalables à la déclaration d'utilité publique www.wikipédia.fr de commodo et incommodo

5- www.wikipédia.fr/NIMBY

Le conflit riverain vs vie nocturne

En 1993 est mis en place la Commission des débits de boissons à Nantes. Il est difficile de savoir si elle est une réponse à un mécontentement déjà présent des riverains, ou bien d'une politique nationale de régulation de la vie nocturne. Cependant, nous la prendrons comme point de départ car elle est un premier système de contrôle de la vie nocturne et une institution clé dans le rapport riverains/bars. Non seulement parce qu'elle examine les plaintes de nuisances sonores mais qu'elle a entre ses mains le pouvoir de restriction des horaires, autant dire le devenir des établissements nocturnes. *La mairie de Nantes, avec ses pouvoirs de police générale, n'a pas le pouvoir de fermeture, mais elle a le pouvoir d'agir sur les horaires de fermeture. Lesquels sont déterminants dans la viabilité économique des établissements. Un exploitant qui s'entêterait à ne pas se mettre en conformité avec la réglementation sur les lieux musicaux risque de voir son heure de fermeture ramenée de quatre heures du matin à minuit. Ainsi touché au porte-monnaie, un bar à ambiance musicale fera vite le nécessaire pour se mettre en conformité*¹. En 1998 intervient un décret modificatif de la loi nationale sur les lieux musicaux de 1992, cité ci-dessus. Elle réglemente le niveau sonore des établissements qui ne doit pas dépasser 105db à l'intérieur et revient à un niveau sonore maximum de 70db extérieur. C'est sûrement face à cette mise au norme obligatoire et à leurs frais, que les bars et cafés se sentent menacés et créent en 1999, Culture Bars-Bars. Dans la continuité d'une politique de contrôle nocturne se met en place en 2001 la Brigade de contrôle nocturne, outil de médiation plus que de

répression mais qui veille au bon respect de la réglementation. Cette même année sera signée une première charte des bars, restaurants et établissements de nuit (aussi appelée "Charte de la tranquillité"). *Signée le 16 novembre, elle a pour objectif de "préserver la tranquillité des riverains, tout en maintenant un centre-ville attractif, dynamique et animé". Elle vise à responsabiliser les gérants vis-à-vis de la problématique de la tranquillité des riverains : le fait de les associer à la définition des objectifs permet cette responsabilisation et un meilleur engagement de leur part*².

On peut donc ici constater une période axée essentiellement sur la régulation et le contrôle des établissements publics au nom d'une tranquillité riveraine. Il me semble que, bien que la BCN se veuille un outil de médiation, ce dispositif n'améliore par le dialogue entre habitants et propriétaires de bars. En définitive, il s'agirait plutôt de soumettre davantage les établissements à la réglementation, ainsi qu'au "bon vouloir" des riverains. En effet, ce dernier n'a plus à descendre dialoguer avec celui qui le dérange, une brigade le fait à sa place.

*On s'aperçoit bien que les gens n'osent plus aller les uns vers les autres. Je suis dérangé la nuit j'appelle la police, je n'ose même pas aller interpellé le cafetier en bas de chez moi*³. Bien que le dispositif ait été mis en place sûrement pour désengorger la police municipale des plaintes pour causes de nuisances sonores et améliorer la relation entre la mairie et les bars, il ne me semble pas qu'elle favorise des échanges cordiaux entre les habitants et les exploitants. De plus la charte nocturne exposée ci-dessus me paraît très orientée sur les riverains et leurs tranquillités. Elle n'est pas signée par les riverains eux même étant donné qu'aucun engagement leur est demandé :

1- PDF: VILLE DE NANTES- La Ville de Nantes : exemple d'une posture équilibrée conciliant vie nocturne et tranquillité publique, 2014

2- PDF: MOTARD Clémentine, Nantes, une ville la nuit, 2010

3- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

CHARTRE DES BARS, RESTAURANTS ET ÉTABLISSEMENTS DE NUIT⁴ 2001

Nous, exploitants de bars, restaurants et établissements de nuit, nous engageons à respecter les termes de l'accord conclu avec la Mairie de Nantes pour respecter la tranquillité des riverains.

1/ Nous nous engageons à respecter scrupuleusement les horaires d'ouverture et de fermeture de nos établissements.

2/ Nous inciteront nos clients à faire preuve de discrétion à la sortie de nos établissements et à respecter le voisinage de ceux-ci.

3/ Nous nous engageons à ne pas organiser de fêtes privées dans nos établissements après la fermeture de ceux-ci.

4/ Nous nous refusons à mettre en place des "fontaines à bière", en dehors des fêtes de la Saint Patrick, de la Saint Yves, de la Musique, du 14 juillet et d'Halloween.

5/ Sauf dérogation exceptionnelle, nous n'utiliserons aucun moyen de sonorisation extérieur à nos établissements et respecterons les normes acoustiques imposées ainsi que les mesures d'isolation prévues pour nos établissements.

6/ Nous veillerons à ce que les bruits et les musiques diffusées à l'intérieur de nos établissements ne dépassent pas un niveau sonore qui conduirait à occasionner des gênes pour le voisinage.

7/ Nous veillerons à ce que les bruits et les musiques diffusées à l'intérieur de nos établissements ne dépassent pas un niveau sonore gênant pour le voisinage, ce qui implique la fermeture de nos portes et fenêtres. S'il ne peut en être ainsi - dans le cas d'utilisation de terrasses en période estivale - nous redoublerons de vigilance pour maintenir un niveau sonore qui, en aucun cas, ne perturbe l'environnement.

8/ Nous procéderons à un rangement non bruyant du mobilier des terrasses au moment de la fermeture.

9/ Nous nous engageons à assurer la propreté des abords immédiats de nos établissements.

10/ Nous ferons en sorte que ne séjourner pas à l'extérieur de nos établissements les conteneurs prévus pour la collecte des ordures. Nous ferons tout pour concilier l'accueil et le service des clients sans que cela perturbe la vie des riverains.

M. Alain JAMET Président de l'Union départementale de l'Hôtellerie 44
M. Philippe QUINTANA Président de la Fédération départementale de l'Industrie Hôtelière
M. Jean-Marc AYRAULT Député-Maire de Nantes .



*Un agent de la BCN - Ouest France- Juin
2007*

Cette politique, qui apparaît très orientée sur les riverains eux même, pose la question du rapport entre espace public et espace privé mais aussi du bien commun et de l'intérêt général . Elle soulève également cette question du type d'urbanité ambitionnée. En effet, on peut se demander si ces revendications riveraines ne sont pas en corrélation avec l'injonction qui me semble de plus en plus croissante, au calme et à l'hygiène aseptisés. Quelle ville est ici recherchée par les riverains ? Les actions et mesures de l'État et de ses collectivités ne sont-elles pas d'ailleurs destinées à tous ?

4- PDF: MOTARD Clémentine, Nantes, une ville la nuit, 2010

N'est-il pas étrange d'effectuer une telle charte pour une seule partie de la population ? Le phénomène interroge également sur cette notion de " tranquillité ", tant revendiquée par les riverains. Il semble que le terme relève ici de l'ordre et de la tranquillité publique qui font références à des notions policières et politiques. Le terme se définit en effet comme *l'un des objets de la police administrative caractérisé par l'absence de troubles de toute nature et de bruits susceptibles de porter atteinte au repos des habitants*⁵. En politique, il désigne une situation *de paix et d'ordre qui existe dans une société, entre États qui ne sont troublés par aucun conflit militaire, politique ou social*, et de manière générale un *calme qui règne dans un lieu, à un moment particulier ; absence de bruit, d'agitation*⁶. Le recours récurrent à cette idée de tranquillité est donc incertain. Qu'est-ce qu'une ville tranquille ? Cela relève d'une interprétation subjective et pose la question une fois plus de la ville qui est souhaitée. Car s'il y a des limites au " désordre ", quelles sont celles de la " tranquillité " ? Toujours est-il que jusqu'en 2006, l'actualité sur le conflit semble calme et les nuisances sonores paraissent se réduire. *En 2006, la mairie a reçu 32 plaintes pour des problèmes de nuisances, " un nombre divisé par trois par rapport aux années 2000-2001 ", se félicite Michel Pilon (agent de la BCN). Soit une moyenne de deux à trois plaintes par mois. Même s'ils ne citent aucun nom, les agents connaissent bien les établissements à problèmes. Plutôt des bars, les discothèques étant plus adaptées pour contenir les nuisances. Changement de décor, les agents se rendent au Hangar à Bananes. Ils n'en sont encore qu'au stade du repérage et visitent plus qu'ils ne grondent. Mais ils chassent d'emblée les critiques : " on nous accuse de mettre la pression sur le centre-ville mais c'est faux ", estime Michel Pilon, qui avait prévu*

la question. " Il n'y aura pas de zone privilégiée. Simplement, aujourd'hui, il y a moins d'habitants ici donc moins de nuisances." Tous ne sont pas de cet avis. En face, de l'autre côté de la Loire, des riverains s'agacent ; " malgré la distance relative, ça fait caisse de résonance..." Du coup, certains gérants de bar n'hésitent pas à critiquer vertement la brigade nocturne : " Pour moi, c'est une milice ! La mairie met la pression pour que certains bars du centre-ville ferment. Je ne suis pas sûr qu'ils aient toujours des plaintes de riverains ; parfois, je suis convaincu qu'ils les inventent. " Un autre, plus nuancé : " je comprends la problématique mais les gens qui habitent au-dessus d'un bar savent que c'est festif. On ne peut pas toujours fermer la porte, sinon la chaleur est insoutenable. Souvent, les agents de cette brigade ont un abord abrupt, mais je dois dire que je ne les vois pas toutes les semaines." ⁷ L'année 2006, correspond à deux événements qui réactivent d'une certaine manière les tensions de la vie nocturne. Tout d'abord l'ouverture du Hangar à Bananes, qui, vu comme un lieu d'industrialisation et d'uniformisation nocturne, cristallise les difficultés des bars et cafés du centre ville à faire face aux réglementations. Parallèlement à cet appauvrissement ressenti de la culture locale – *" non seulement la ville ne génère pas de nouveaux artistes mais les rares qui émergent, elle ne sait pas les garder "* lâche Joly –, le monde de la nuit a subi de plein fouet la réglementation nationale en matière de lieux nocturnes. *Rajoutez encore les plaintes des riverains énervés par les nocteurs-clopeurs qui rient trop fort sur leurs trottoirs, et vous obtenez un centre-ville endeuilé par les fermetures de bars*⁸.

7- CENTOFANTI, Charles. « La nuit, ils traquent les décibels rebelles ». Ouest France, 30 juin 2007.

8- CARTON, Mathilde. « Spécial municipales : A Nantes, la nuit est-elle morte? » Les Inrocks, 10 mars 2014.

5- Cnrtl

6- Larousse

On a donc les établissements nocturnes qui souffrent d'un contexte défavorable. Ce n'est d'ailleurs pas un cas spécifiquement Nantais. Dans de nombreuses villes françaises les établissements nocturnes expriment cette difficulté face aux réglementation. On peut notamment citer Paris où en octobre 2014, Libération titrait : *Paris jusqu'au bout de l'ennui. Alors que la capitale s'apprête à accueillir sa 13e Nuit blanche, bars, clubs et salles de concert sont poussés au silence par les plaintes de riverains et les fermetures administratives*⁹. De plus la même année, s'ajoute la loi sur le tabac dans les lieux publics. Cette loi qui interdit de fumer dans les lieux recevant du public intensifie grandement la vie nocturne dans les rues et les terrasses. Les nuisances sonores augmentent, et deviennent encore plus prégnantes pour les riverains. Dans la continuité de ce qui est le début d'une politique spécifiquement nocturne, la ville se focalise sur le problème de l'alcool. En effet, le Hangar, lieu nocturne isolé, favorise l'ivresse décomplexée de ses usagers. En 2007, Jean Marc Ayraud lance le plan alcool qui comprend plusieurs mesures dont la mise en place des Veilleurs de Soirées et l'interdiction de la vente promotionnelle d'alcool. Elle vise à responsabiliser les usagers notamment les étudiants, premier public visé par ce plan. *Un arrêté municipal du 29 mars 2005 interdisait la consommation d'alcool sur la voie publique dans l'hyper-centre de Nantes. Le député-maire étend la zone géographique concernée notamment aux quartiers Viarme, Mellinet, Canclaux, Rond-point de Rennes, gare Nord, Ouest de l'île de Nantes et bords de l'Erdre. Un nouvel arrêté municipal, daté du 26 octobre 2007, n'autorise plus, désormais, la vente promotionnelle de boissons alcoolisées : " Il est interdit aux débits de boissons d'exercer*

*toute pratique visant à promouvoir la consommation d'alcool. " Finis les " Open bar " et autres " Happy hours ". Les ventes moyennant un prix forfaitaire de départ sont également prohibées. Il est interdit, de manière générale, de " favoriser toute consommation d'alcool ". Si ses deux arrêtés sont immédiatement applicables, le député-maire de Nantes veut élargir le débat : " Je me refuse à accepter à Nantes des lieux où régnerait le plus grand désordre. Mais, je refuse, tout autant, la perspective d'une ville sans lieux de convivialité et de détente, sans vie nocturne. " Après avoir pris deux arrêtés d'interdiction, le député-maire énonce plusieurs axes de projets de prévention*¹⁰. Cependant dès 2007, Jean Marc Ayraud annonce la future mise en place d'une charte nocturne cette fois-ci rassemblant une centaines d'acteurs nocturnes, et pas uniquement les bars et établissements de nuit. C'est donc en décembre 2008 qu'est signée cette charte qui plus que donner une vision commune de la nuit, se concentre sur la lutte contre l'hyper alcoolisation.



Gilles Nicolas, adjoint à la sécurité, et Catherine Choquet, adjointe à la santé, signent la charte de la vie nocturne - Ouest France - Décembre 2008

9 - LEBUFNOÏR Maxime et DEBORDE Juliette « Paris : jusqu'au bout de l'ennui » Libération, 3 octobre 2014

10- BOUTRY, Chantal. « Alcool dans la rue : l'heure des restrictions ». Ouest France, 30 octobre 2007.

CHARTRE DE LA VIE NOCTURNE¹¹ 2008

Nous, ville de Nantes, exploitants de bars et de discothèques, commerçants, familles, établissements d'enseignement supérieur, jeunes, étudiants, transporteurs, professionnels de santé, nous engageons à respecter et promouvoir la charte de vie nocturne.

- Nous prenons l'engagement d'informer et de sensibiliser sur les risques liés à l'hyperalcoolisation.
- Nous favorisons la consommation de boissons non-alcoolisées.
- Nous incitons nos consommateurs à utiliser les éthylomètres ou éthylotests.
- Nous sommes le relais des campagnes de prévention.
- Nous nous engageons à favoriser des conditions de retour à domicile en toute sécurité.
- Nous renforçons notre vigilance sur la vente d'alcool aux mineurs.
- Nous associons une action de prévention à chaque soirée étudiante organisée.

Jean-Marc Ayrault, en préambule, a insisté " sur la concertation qui a été mise en place depuis plus d'un an pour aboutir à cette signature. Contrairement à d'autres, notre démarche n'a jamais été d'imposer et ce n'est pas, non plus, une charte anti-alcool. On ne peut pas traiter les problèmes uniquement par des décisions autoritaires. Nous souhaitons garder une vie festive à Nantes qui est une ville attractive, dynamique et animée. Mais on ne veut plus d'hyper-alcoolisation ". Le maire de Nantes reconnaît toutefois que " cette charte est une démarche d'intention et surtout pas une fin en soi ". (...) tous les signataires ont avoué leur attachement au projet à l'image de David du collectif Bar-Bars qui " trouverait incongru de ne pas s'y associer ", de Philippe Quintana (Métiers de l'hôtellerie) qui refuse de voir les bars, " lieux de convivialité, associés au problème de l'hyper-alcoolisation " ¹².



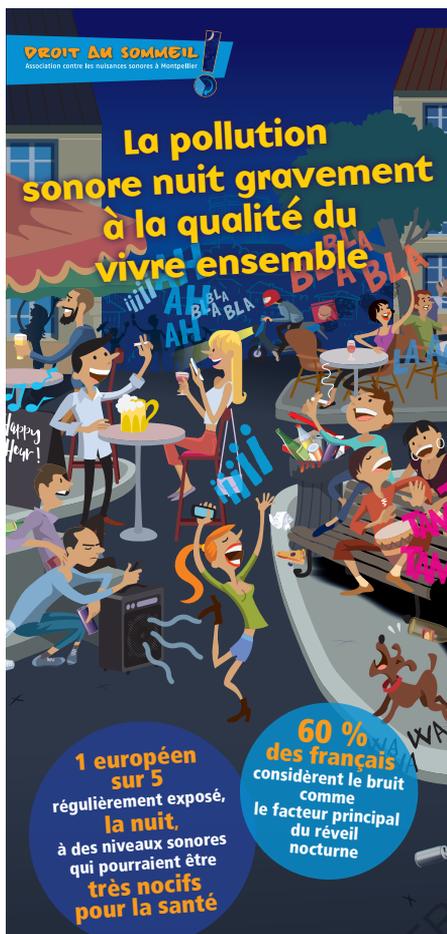
Logo de la charte de la vie nocturne - 2008

Si l'avis sur cette charte semble unanime et qu'il ne s'agit pas de réduire la vie nocturne mais plutôt de l'encadrer et de l'accompagner elle ne suffira pas à stopper le mécontentement des riverains, ni d'ailleurs à réduire, a priori, cette question de l'hyperalcoolisation puisque c'est un sujet encore aujourd'hui abordé pendant le conseil de la nuit de décembre 2017 et qui semble toujours centré sur le Hangar à Bananes. Je n'ai jusqu'ici pas encore cité les riverains car leur mobilisation est vraiment visible, du moins sur internet, à partir des années 2010. En effet c'est à partir de 2010 avec la création du réseau " Vivre Paris " qui sera à l'origine du réseau national, puis européen, " Vivre la ville " en 2015. Le point de vue riverain me semble très important à analyser car il correspond en partie à la politique menée en terme d'alcool et de nuisances sonores malgré l'insatisfaction des associations vis-à-vis des actions des mairies. A l'occasion de la réunion publique intitulée " Nuisances sonores : une fatalité ? ", lancement du Réseau "Vivre la Ville !" afin de lutter contre les nuisances sonores nocturnes générées par les bars et leurs clients mais aussi par la consommation d'alcool en milieu ouvert. Le Réseau "Vivre la Ville !" a vocation à fédérer l'action d'associations qui souhaitent un modèle viable et durable pour la ville : la reconnaissance du droit au sommeil et un espace public dans lequel il est possible de circuler sans entrave ¹³.

11- PDF: Charte de la vie nocturne 2008

12- CORBOU, Philippe. « Une centaine d'acteurs nantais s'engagent pour une charte de la vie nocturne ». Presse Océan, 9 décembre 2008.

13- www.vivre-la-ville.fr « Qui sommes-nous ? »



Dépliant contre les nuisances sonores - Réseau Vivre la ville - 2016

Malgré la mise en place de cette politique contre l'hyper alcoolisation, ces associations semblent se positionner dans un vrai combat contre une vie nocturne décrite comme invivable au quotidien. Pour Nantes, l'unique source exprimant le plus ce ressenti riverain est le blog de l'association des Rues de Graslin, collectif créé en 2011 et très présent dans le conflit autour des nuisances sonores. Bien évidemment la question n'est pas ici de savoir quel est le parti à prendre dans ce conflit et ainsi de remettre en cause les difficultés endurées par les riverains ou par les bars. Il s'agit d'étudier le conflit et les discours qu'il véhicule afin de comprendre la représentation de la nuit qui est faite. C'est également un moyen de comprendre les prémices d'une politique nocturne et d'étudier

la manière dont elle gère ces conflits. En effet c'est à eux que l'on remet la responsabilité de cette vie nocturne et des problèmes qu'elle peut engendrer. Malgré les premières actions publiques de la mairie, les tensions montent de manière croissante dans les années 2010 jusqu'en octobre 2013 où les riverains et les bars commencent à se mobiliser, sûrement à l'approche des élections municipales mais également suite à la période de piétonisation du centre-ville. Effectivement en 2011 ce sont la place Royale, la rue Crébillon, Boileau mais également le quartier Bouffay qui sont vidés de la circulation, puis en 2013 la ville piétonnise la place Graslin, le carré Feydeau et les rue Molière et Jean de la fontaine. Cette démarche qui change radicalement la forme et les usages de la ville favorise la mise en place des terrasses de bars et inquiète les riverains.

Les nuisances nocturnes augmentent, réagissez avec-nous ! Sensibles au problème dramatique de l'hyper alcoolisation de certains jeunes, nous considérons qu'elle n'est pas la cause exclusive des nuisances nocturnes. Après une période de dialogue avec les différents services de la ville et des acteurs urbains (débits de boisson ...) et malgré certains résultats, leurs réponses ne donnent pas satisfaction aux habitants du centre-ville. Malgré nos plaintes sur l'extension sauvage de certaines terrasses en été, des contre-terrasses ont été autorisées par la mairie. Les pouvoirs publics justifient leur impuissance en qualifiant certains problèmes de " phénomène de société " ou se retranchent derrière l'insuffisance des effectifs de police. Au contraire, nous considérons que c'est à eux qu'il appartient de réfléchir et de trouver des solutions en agissant par exemple sur les ventes d'alcool, en renforçant la présence policière le soir et surtout en se positionnant fermement vis-à-vis de certains débits de boisson qui, selon nous, favorisent ce phénomène en permettant à ces jeunes

de poursuivre leur soirée dans les bars après s'être alcoolisés chez eux. Face à la volonté affichée de la ville de Nantes d'étendre le domaine du commerce, du tourisme et de la fête, les habitants sont menacés dans leur qualité de vie. Certes nous avons choisi d'habiter en centre-ville et acceptons par conséquent l'animation et certaines contraintes mais nous refusons les débordements. Il convient maintenant de recourir à d'autres moyens pour être respectés dans notre souhait de dormir tranquilles, notamment en faisant appliquer les dispositions légales existantes. Alors que les travaux place Graslin sont quasi finis et que les aménagements de la rue Jean Jacques Rousseau en zone piétonne ont commencé, nous sommes inquiets : une nouvelle mobilisation s'impose¹⁴.

Voilà le premier article publié sur le blog des Rues de Graslin ouvert en 2013. En effet cette année est marquée par la mobilisation forte des riverains qui créent en novembre 2013 un collectif réunissant plusieurs associations d'habitants de l'hypercentre. Quelques mois avant, ce sont les établissements nocturnes qui se mobilisent également à travers une pétition en juillet 2013 adressée au maire de Nantes, à cette époque le remplaçant de Jean Marc Ayrault, Patrick Rimbart (qui dès



Logo du collectif Culture Bars-Bars - 2017

14- lesruesdegraslin.blogspot.com « Les nuisances nocturnes augmentent, réagissez avec-nous ! »

mai 2013 avait annoncé le non-renouvellement de sa candidature). L'objectif de cette pétition est de trouver un compromis entre Ville de Nantes, riverains et bars pour permettre la prog de concerts dans les bars de Nantes.

Plusieurs bars de Nantes ont reçu l'ordre ces derniers jours d'arrêter tout concert dans leur établissement. Des voisins qui se plaignent et c'est le début de la fin de la culture musicale à Nantes. La norme est drastique, fixée au niveau municipal : le plafond sonore est limité à 70 dB pour les ERP (établissements recevant du public). Un aspirateur fait 82 dB en moyenne. Une plainte du voisinage suffit à mettre en péril un établissement. Les habitants du centre ne doivent pas non plus oublier qu'ils n'habitent pas à la campagne. C'est normal de respecter le voisinage. Mais la norme fixée est difficilement respectable. Au-delà de la réglementation, les cafés sont des tremplins pour les jeunes artistes et des acteurs économiques, qui créent de l'emploi et de la diversité culturelle et sociale. Sans les cafés concerts, les artistes et groupes locaux n'auront plus accès à des petites scènes leur permettant de faire leurs premières armes ! Nous comptons sur vous et votre soutien !!¹⁵

Un article de l'Expansion (relayé par les rues de Graslin sur leur blog) datant d'octobre de la même année souligne toujours ce même problème d'alcoolisation des jeunes notamment des étudiants et notamment au Hangar à Bananes. Phénomène d'autant plus graves que Nantes est plus touchée que le reste de la France. Selon l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire, 20% des jeunes de 15 à 25 ans déclarent consommer de l'alcool deux fois par semaine, en 2010 et 31% avoir été ivres à trois reprises ou plus.

15- Gaëlle R, « Nantes: il faut trouver un terrain d'entente ! » 01 juillet 2013.

Des chiffres bien au-dessus des moyennes nationales respectivement à 15% et à 22%¹⁶. L'article ajoute bien que c'est un sujet pris à bras le corps par la mairie qui d'ailleurs, ce même mois d'octobre, le 15, complète le plan alcool de 2008, par l'arrêté municipal qui interdit la vente d'alcool à emporter à Nantes de 22 heures à 8 heures les jeudis, vendredis et samedis. Pour les riverains, ici la secrétaire des Rues de Graslin: *le projet de "délocalisation" des fêtards a échoué, "la mairie a bâti une ZIP, zone d'ivresse publique, qui n'a pas résolu les problèmes du centre-ville". L'association qualifie Nantes de "ville Kronenbourg" et dénonce depuis deux ans l'abandon des habitants du centre-ville. "Nous constatons une dégradation de notre cadre de vie, dit Nicole Laigle. En plus du bruit durant la nuit, y compris en semaine, au matin il faut éviter les flaques de vomi et les poubelles dispersées.." (...) face au "Péril jeune", les associations de riverains en colère se sont regroupées en septembre, en un collectif d'associations du centre de Nantes. Elles comptent bien peser sur les débats de la prochaine campagne municipale*¹⁷. C'est ainsi qu'en novembre 2013, une lettre ouverte est adressée à la mairie de Nantes. Elle est signée par ce nouveau collectif rassemblant 5 associations signataires: l'association les Rues de Graslin, l'association Guist'hau-Delorme, Le collectif Quartier Calvaire, l'association Gigant Livet et l'association La promenade du cours Cambronne.

LETTRE OUVERTE¹⁸

2013

À Monsieur le Maire de Nantes et à Monsieur le Préfet de Loire Atlantique

L'aménagement du Centre de Nantes, connaît des évolutions inquiétantes dans tous les quartiers : Bouffay, Feydeau, Graslin, Calvaire, Guist'hau, Huchette-Gigant et prochainement, nous le craignons, Jean Jacques Rousseau :

16- CHEMIN, Thomas. « Le centre-ville soulé par les étudiants ! » L'Expansion, octobre 2013.

17- *Ibid*

18- PDF: Lettre Ouverte, Rues de Graslin 2013

- Hyper concentration dans les rues piétonnes de commerces exclusivement liés à la récréation principalement nocturne et alcoolisée: bars, restaurants, boîtes de nuit.
- Alcoolisation massive et tapages nocturnes sur la voie publique dès le mercredi soir, non réprimés et encouragés par la vente libre d'alcool par des épicerie de nuit.
- Développement manifeste de l'insécurité : incivilités, agressions, vols avec violence, affrontements et viols sur la voie publique.
- Débordements bruyants et vociférations dans les principaux axes d'accès au centre. Le dialogue régulier des Associations d'habitants avec la Mairie, la réglementation actuelle et les actions de prévention et de médiation mises en place, ne suffisent pas à enrayer les nuisances. De plus les choix de la ville : extension du domaine des terrasses, dérogations aux heures d'ouverture des bars, inspirés par son slogan : "Nantes ville festive à consommer sans modération" participent à la transformer en un lieu de fête alcoolisée. Nous, habitants du centre de Nantes revendiquons au contraire le droit au sommeil et demandons expressément

1/ La présence visible de la police dans le centre-ville élargi de la cathédrale à Eugène Livet, de 22h30 à 7 heures du matin, dans les nuits de mercredi à samedi, afin d'assurer l'application stricte de la réglementation relative aux débits de boisson, à la consommation d'alcool sur la voie publique et à la vente d'alcool dans les épicerie de nuit, par la verbalisation des contrevenants.

2/ La fermeture des terrasses des bars et des restaurants, sources de nuisances sonores, à 23 heures, le service pouvant se poursuivre à l'intérieur, comme cela se pratique dans certaines villes européennes comme Munich par exemple. Nous rappelons qu'aux 490 terrasses permanentes viennent s'ajouter 190 terrasses estivales d'avril à octobre, avec un horaire de fermeture fixé à 1h30.

3/ L'interdiction par arrêté, de la vente libre d'alcool à emporter entre 22 heures et 7 heures du matin, tous les soirs de la semaine, dans tout le périmètre du centre de Nantes.

4/ La présence de représentants des Associations du Collectif des habitants et Associations d'habitants du Centre-Ville, à la Commission municipale des débits de boisson, en parité avec les délégués des organisations professionnelles représentatives des cafetiers et assimilés.

Collectif des Habitants et des Associations d'habitants du Centre-Ville de Nantes Nantes
le 14/10/2013

Ces revendications riveraines interviennent au même moment que l'élection d'un maire symbolique de la nuit. Organisée par Culture Bars-Bars et d'autres associations culturelles cette élection citoyenne vise à élire des représentant de la vie nocturne afin de faire valoir le sujet nocturne dans la campagne municipale. Dans un article de l'Express - rubrique "Folies"- de novembre 2013, qui fait le récit de cette campagne symbolique, la désapprobation des riverains - en tout cas des rues de Graslin - face à cette initiative est exprimé. Si l'article semble assez sarcastique envers la démarche, il a le mérite d'exposer clairement le déroulement de l'évènement. L'initiative, inspirée d'Amsterdam, se déroule simultanément à Toulouse, et à Paris. À Nantes, un premier vote numérique s'est effectué via Facebook, puis le deuxième tour a eu lieu le 9 novembre 2013 dans les bars de Nantes. Bien que la volonté de cette élection soit de rassembler tous les acteurs nocturnes sans exceptions, du côté riverain, les réactions sont vives et ne semblent pas être ouvertes au rassemblement. *Il y a quinze jours, cinq associations de riverains ont poussé un " cri d'alarme " contre le " tapage nocturne ", " l'alcoolisation à outrance ", les " rixes " et les autres sombres dérapages des démons de minuit. " Et n'allez pas parler de cette élection à Lars Johansson, président du comité les Rues de Graslin. Une mascarade pilotée*



Mieux voter tard que jamais

Le 9 novembre, Nantes élira son premier « maire de la nuit ». D'ici là, les quatre candidats, forcément noctambules et fêtards, l'ont campagne dans les bars de la ville. Chacun à sa manière. Retour de tournées électorales.

Première page de l'article « Mieux voter tard que jamais » - L'express- Novembre 2013

*par les bistrotiers qui ne cherchent qu'à faire leur pub, s'emporte l'élégant homme. Dévoyer ainsi la fonction de maire est scandaleux !*¹⁹. Finalement ce seront Arnaud Tesson et Vincent Beillevaire qui seront élus et poseront les premières bases de la mise en place d'un Conseil de la nuit officiel. Après avoir rencontré de nombreux acteurs nocturnes dont les riverains - même si Arnaud Tesson me confira hors entretien que la rencontre avec l'ancien président des Rues de Graslin s'était très mal passée - ils organiseront un débat entre tous les candidats municipaux autour de la nuit urbaine et de ses enjeux (cf Un espace en voie de disparition p.88). Bien que des sujets comme la sécurité et les nuisances sonores soient abordés, les riverains ne seront pas présents à ce débat. Se sont-ils sentis ignorés au point de boycotter ce débat public ? Ou bien est-ce le rassemblement des acteurs nocturnes et des politiques qui, incarnant l'association de leurs deux fronts " ennemis ", les a décidés à ignorer ce dialogue ? Ou est-ce tout simplement que selon leur conception de ce conflit, il n'y a pas de négociation possible ?

19- HIROU, Amandine. « Mieux voter tard que jamais ». L'Express, 6 novembre 2013

Un conflit idéologique

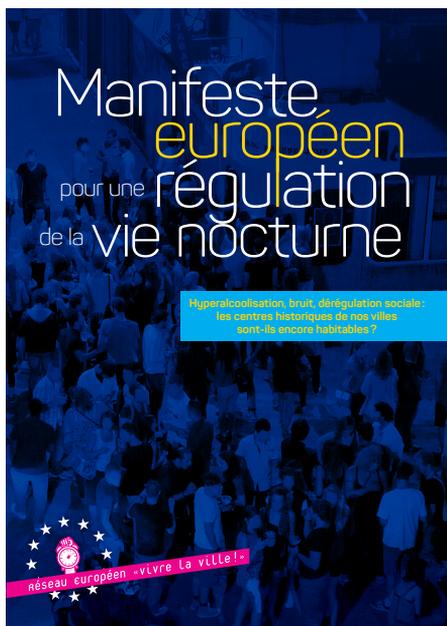
A la suite de l'élection de Johanna Rolland, un élu à la nuit sera nommé et un Conseil de la nuit verra le jour en 2015 comme nous le verrons dans la suite du mémoire. Les premières assemblées du Conseil de la nuit seront donc centrées sur ce conflit riverains/bars étant donné les grandes tensions entre les deux fronts. En effet comme nous avons pu le voir tout le long de cet historique, il est affligeant de constater l'impossibilité de dialogue entre ces deux entités. Le rôle des médias me semble d'ailleurs très important dans le sens où les articles de manière générale n'apportent pas un retour réflexif sur le conflit (prise de distance ou recherche d'une meilleure connaissance du contexte) mais au contraire transmettent les points de vue, tout en les accentuant. Les journaux se montrent d'ailleurs très inventifs dans la caricature des deux fronts de manière orientée. Une fois on a d'un côté ce sont les "cafés qui trinquent" ou "qui boivent la tasse" contre les "riverains en colère", une autre ce sont les "démons de minuits" contre un "élégant homme". On peut remarquer que les seuls outils de communication jusqu'aux premières assemblées du Conseil de la nuit sont donc de l'ordre médiatique où les points de vue sont d'ailleurs souvent exprimés par articles interposés, ou passe par l'interpellation et l'usage des institutions: brigade de contrôle nocturne, pétitions, chartes ou lettres ouvertes. Benjamin Mauduit exprimait durant notre entretien cette constatation entre des personnes qui ne se parlaient pas. *Il a fallu faire un gros diagnostic, et on a fait une première réunion, qui était délégué à une agence de design parce qu'on a misé, voilà, sur le fait de prendre un acteur un peu neutre et qui a joué les choses un peu comme un jeu de société parce que moi je peux vous dire que j'ai ouvert la première séance*

*et c'était hyper tendu*²⁰. Si jusqu'à la création du Conseil les médias ont relayé une situation paraissant ne jamais évoluer, malgré les différents politiques mis en place, il semble que le conflit se soit apaisé depuis 2015. Est-il mis en sourdine ou réellement résolu dans un contexte où la densité des usages est de plus en plus présente (cf Espace en voie de disparition p.88) ? Cependant le Conseil aborde aujourd'hui de nombreuses thématiques qui ne sont plus centrées sur ce conflit dormeurs/fêtards et témoigneraient du dépassement de ce conflit. Le nouveau président des Rues de Graslin semblait lors de notre rencontre bien décidé à faire participer les habitants à *une construction collective*²¹ et nous n'avons presque pas abordé la question des nuisances, semblant ne plus être la question principale. Cependant à l'échelle européenne une mobilisation riveraine continue et semble toujours insatisfaite des politiques nocturnes qui s'installent petit à petit dans les villes d'Europe. En effet, en 2015 naît le réseau européen "Vivre la ville" et en 2016, il publie un "manifeste européen pour une régulation de la vie nocturne" qui pose la question suivante: *Hyper alcoolisation, bruit, dérégulation sociale: les centres historiques de nos villes sont-ils encore habitables ?*²² C'est notamment cette association qui milite pour un droit au sommeil, droit qui serait bafoué par la vie nocturne actuelle. Il est pourtant, important de comprendre qu'il ne s'agit pas ici d'une simple querelle entre deux types d'usagers de l'espace urbain mais également d'une bataille idéologique qui oppose deux visions, non seulement des mœurs et des modes de vies, mais également de la politique publique. Il s'agit effectivement d'un conflit de droits et de libertés rivales.

20- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

21- *Ibid*

22- PDF: Manifeste européen pour la régulation nocturne.



Première page du Manifeste européen pour la vie nocturne - Réseau Vivre la ville - 2016

Le scénario qu'impose l'adhésion de la France aux valeurs des droits humains s'esquisse ainsi : les riverains commencent par mettre sur la table des négociations leur droit fondamental au sommeil. Ils citeront à leur bénéfice l'article 24 de la DUDH qui leur garantit " le droit au repos ". Mais les amateurs de nuits festives sauront vite afficher l'article 27, qui leur garantit la liberté de participer à la vie culturelle²³. Cependant les revendications riveraines vont bien au-delà d'une simple nécessité de repos. Le manifeste du réseau " Vivre la Ville" est l'exemple même d'une gêne qui n'est pas occasionnée seulement par du bruit mais par une certaine appropriation des centres ville la nuit : l'alcool, le tabac, la propreté. C'est le caractère festif et l'immoralité qui peut lui être associée qui dérange . Ainsi les riverains insistent sur le caractère *antisocial*²⁴ des groupes festifs, de l'insécurité qu'ils génèrent en

transformant les centre-villes en zone de non-droit²⁵. Ils sont d'une arrogance et d'une indécence pas possible. Ils ont traité le président de l'association des Rues de Graslin de djihadiste du sommeil ! Ici, c'est le bazar toute la nuit, entre les bars, les kebabs et les épiceries . Résultat : on trouve des soutiens gorges accrochés à la porte du coiffeur , et du vomi du lundi au dimanche. Nous ce qu'on réclame c'est une limite d'heure et des opérations coups de poing : ces masses de gens qui se triment la bouteille à la main, il faut les taxer au portefeuille (l'amende est à 35€, nldr), il faudrait que des équipes de policiers quadrillent le secteur. C'est réalisable. On reste dans le modéré et le raisonnable, on ne demande pas la Lune ni les étoiles en prime²⁶. Cette intervention riveraine met en exergue le jugement moral qui est fait de la vie nocturne. On comprend alors pourquoi les riverains jugent les fêtards comme des " antisociaux ". Car il n'est pas question de bruit ici mais de "bazar" créé par des comportements perçus comme immoraux. Alors que l'alcool pourrait être vu comme un moyen de sociabilisation, c'est ici une pratique à éradiquer en touchant "ces gens qui se triment la bouteille à la main", le plus fort possible (taxer au portefeuille, opération coup de poing). Le rapport au sexe apparaît également tabou, où la vue d'un soutien-gorge en pleine rue renvoi à un imaginaire en opposition avec les valeurs défendues ici : la famille et la pudeur. Cette réaction scandalisée illustre également un jugement de classe : il s'agit de contrôler cette "masse" qui fait désordre, notamment parce qu'elle s'adonnerait à des pratiques " contraires aux bonnes mœurs ", et représenterait une culture " du mauvais goût " :

25- *Ibid*

26- Propos de Joëlle Arz, présidente de l'association pour la sauvegarde du quartier Guist'hau Delorme Ophélie GOBINET, « Comme à Strasbourg, la vie nocturne divise les villes de province », www.rue89strasbourg.com 14/05/2015

23- Jean-Michel LUCAS, « Amoureux du jour vs Monde de la nuit : la guerre des irréconciliables ? » <http://www.profession-spectacle.com> , 5 octobre, 2017.

24- PDF: Manifeste européen pour la régulation nocturne.

celle du kebab ou de l'épicerie ou encore, dans une des citations précédentes, celle d'une "ville Kronembourg". Dans le manifeste européen on retrouve également une inquiétude que Raphaël Peroni a également retrouvé dans ses investigations à Genève: la peur de la dévalorisation immobilière des centres villes. *Le patrimoine des exploitants qui leur nuient (aux habitants) ne cesse de prendre de la valeur (disposer d'un établissement dans un territoire qui bouge, où on peut s'enrichir rapidement puisqu'on est autorisé à faire n'importe quoi) ; en sens inverse, le patrimoine des riverains court le risque d'une grave dévalorisation (rues de la Soif, latrines publiques à ciel ouvert, zones de non droit). Acquérir très cher un bien en cœur historique d'un grand centre urbain pour se retrouver en situation de déclassement social constitue une perspective désagréable, que même les agents immobiliers les plus habiles ont du mal à dissimuler aux acheteurs potentiels. La désertification des quartiers qui s'ensuit (transformations en bureaux, locations de courte durée) n'est pas la solution pour l'avenir de nos villes*²⁷. On peut encore ici analyser ce discours qui il me semble amène une image de la ville qui pose question. Il faut noter l'usage de terme qui manque ici de précision et dont l'utilisation peut être remise en question. Les établissements sont-ils vraiment "autorisés à faire n'importe quoi" ? En quoi les centres-villes historiques peuvent être qualifiés de "zones de non droit" ? Être propriétaire d'un bien dans un centre patrimonial peut-il vraiment être qualifié de "déclassement social" ? Il me paraît également assez insidieux d'associer "l'avenir de nos villes" à l'intérêt immobilier personnel qu'ont les riverains dans les centres-villes. Je pense que la mobilisation des riverains est portée à l'excès. À la fois dans la manière de retranscrire leurs difficultés,

27- PDF: Manifeste européen pour la régulation nocturne.

mais également dans la façon de saisir les pouvoir publics. En effet, si les riverains se plaignent souvent d'une ignorance de la mairie ou d'un dialogue impossible avec les exploitants de bars ils oublient que leurs revendications ne sont pas de l'ordre du dialogue mais presque de l'injonction à une mise en place de mesures sécuritaires voir autoritaires. À travers les chartes ou manifestes il ne ressort pas une volonté de concertation mais une volonté d'imposer ses règles sans prendre en compte le contexte environnant. Par exemple demander à fermer les terrasses de bars à Nantes à partir de 23h ou mettre en place des patrouilles de polices visibles dans le centre-ville toute la nuit, sans même parler de ce que signifie ces potentielles mesures en terme d'urbanité, paraît difficilement réalisable en terme d'économie, de moyens financiers et humains. Interrogé sur la relation avec les riverains Arnaud Tesson exprime également cette impossibilité de discussion. *Ça s'est très mal passé avec eux. Ils ont dit que j'étais malhonnête, m'ont reproché d'alcooliser la jeunesse. Mais au moins on les a rencontrés. Ils ne sont pas très écoutés par la mairie en tant qu'interlocuteurs. Pourtant à Nantes, on a quand même une culture de la médiation pour la vie nocturne. Mais eux, ils sont dans l'excès... Ils demandent tout simplement à ce que les bars disparaissent*²⁸. Il y a, en étudiant les riverains à travers les journaux et les publications numériques cette sensation d'un groupe déconnecté d'une réalité - dans sa vision de l'espace public, des jeunes, de la fête - qui agit pour son intérêt propre : "mon sommeil, mon patrimoine immobilier". Les valeurs morales défendues qui sont de l'ordre de la pudeur et de l'hygiène, diabolisant ainsi le sexe, l'alcool ou le tabac, de la famille qui représente ici le bon

28- Propos d'Arnaud Tesson, maire officieux de la nuit - Ophélie GOBINET, « Comme à Strasbourg, la vie nocturne divise les villes de province », www.rue89strasbourg.com 14/05/2015

habitant par excellence, du travail pour lequel le sommeil est une condition évidemment essentielle, sont associable à une classe assez aisée et conservatrice, d'autant plus lorsque s'ajoute à cette vision de l'urbain, l'enjeu du patrimoine immobilier. Ce constat explique que soit revendiqué une vision de la ville qui accepte très mal les changements sociaux et urbains de notre époque.

On peut supposer que c'est pour cela que les riverains accusent les pouvoirs publics de *justifier leur impuissance en qualifiant certains problèmes de "phénomène de société"* ²⁹. Pourtant les riverains ont énormément à apporter à la ville nocturne mais également diurne. Si je me sens en désaccord avec le discours et le point de vue riverain en terme de valeurs, les interrogations qu'il soulève ne me sont pas indifférentes. La notion de droit au sommeil n'est pas anodine et va bien au-delà de la simple question des nuisances sonores en centre-ville. En effet dans le contexte d'intensification de la vie nocturne la revendication de ce droit au sommeil par les habitants du centre-ville paraît légitime d'autant plus que la question générale du sommeil dans notre société de performance et d'accélération est un vrai enjeu (cf Un espace en voie de disparition p.88). De même que la question de l'habitat en centre-ville de manière générale est une question essentielle. *Vous aviez les rues de Graslin, Bouffay et en général la typologie c'était plutôt des seniors, plutôt des retraités et plutôt des gens qui ont connu la ville autrement et qui aujourd'hui disent que le centre-ville doit aussi être un quartier d'habitation. Et je crois que leurs peurs ne sont pas non plus illégitime, Bouffay c'était quand même le centre-ville historique aujourd'hui vous regarder la typologie des habitants c'est pas la même qu'il y a 30 ans. Vous aviez beaucoup plus de*



Illustration du blog des Rues de Graslin - Les Rues de Graslin - 2013

familles ³⁰. On retrouve ici la question de l'évolution de la ville et la manière dont elle est perçue. Par exemple, la famille nucléaire reste ici le modèle idéal d'habitat alors que nous vivons dans une société avec de plus en plus de familles monoparentales, des célibataires, des étudiants ou encore des colocations. A-t-on vraiment affaire à une désertification des centres-villes ou plutôt à une évolution de l'habitat ou bien encore à une évolution de la perception de la ville ? Effectivement le centre-ville de Nantes a été de plus en plus investi par des jeunes (46% de 15-29 ans en 2011 ³¹) et des ménages seuls (62% en 2011 ³²), deux données en corrélation. Il y a donc bien une autre population différente du ménage familial " couple avec deux enfants ". Il ne s'agit donc pas d'une désertification mais bien d'un changement de l'habitat et des usages du centre. Nantes voit également arriver de plus en plus de touristes notamment en été. La question n'est donc pas de savoir si la ville était plus calme avant mais plutôt de se questionner sur l'urbanité à construire et à penser en fonction de ces évolutions. Comment faire cohabiter le caractère touristique, récréatif et résidentiel des centres historiques ? Quel cadre de vie voulons-nous pour nos villes ? C'est ici que les collectivités locales prennent toute leur place.

30- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

31- PDF: Chiffres et repères, Nantes et ses quartiers 2011 - AURAN

32- Ibid

29- lesruesdegraslin.blogspot.com
« Les nuisances nocturnes augmentent, réagissez avec-nous ! »

Le conflit montre comment le politique est positionné comme responsable ultime de la vie nocturne à la fois comme développeur mais aussi régulateur de celle-ci. C'est donc une position peu confortable dont la mairie doit s'accommoder, étant donné l'ambiguïté des politiques mises en place entre régulation sécuritaire et sanitaire et développement culturel et festif. *Cette confiance qu'on a eue eh que la ville de Nantes accepte de mettre tous ces gens autour de la table, parce qu'avant on recevait, en gros mon collègue à la tranquillité publique recevait les riverains de son côté et la culture recevait les cafetiers de l'autre via le collectif barbar mais y'avait pas rencontre, on était dans la représentation. Là on a mis les gens autour de la table donc y'a eu un premier effet*³³. Cependant le conflit ramène également le politique à son rôle premier, non pas de satisfaire les uns ou les autres à travers différentes politiques qui deviennent alors contradictoire mais bien d'organiser la vie collective de manière globale. Il lui revient alors également une position de médiateur ou un de ses devoirs est de rassembler les différents acteurs autour d'un même sujet bien qu'ils soient en désaccords. Ainsi le Conseil de la nuit de Nantes est l'expression actuelle de cette tentative de "rassembler les acteurs autour de la table".



Réunion publique lors du premier diagnostic du Conseil de la nuit - Ville de Nantes - Juin 2015

33- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*Les jeunes d'aujourd'hui m'ont dit
«Dems»
«On veut la montre, fuck le temps»
Pensant qu'le temps court après la
montre
Sauf que les aiguilles s'arrêtent avant*

Damso - « 60 années » - Lithopédion -2018



NUIT SYMP- TÔME

Chapitre 2

Je suis encore surprise de voir à quel point travailler sur ce sujet m'a amené à questionner notre société et ses transformations actuelles. Car si la nuit en ville est un sujet définitivement politique, elle s'inscrit dans un contexte global et fait apparaître l'évolution de notre époque. Selon moi elle peut être considérée comme un symptôme de la " transition ", comme ce qui permet de deviner un état de fait à venir ou mal connu. En effet, la ville nocturne nous ramène sans cesse à des questions économiques, sécuritaires, culturelles et également écologiques. Elle a évidemment tout à voir avec la ville et les enjeux qui la touchent ; densité, cohabitation, ségrégation socio-spatiale, accessibilité, transports etc. De plus, la fabrication toute récente d'une gouvernance nocturne met en exergue la mise en place de nouvelles formes d'aménagements, méthodes, mesures et organisations politiques et institutionnelles de la ville. Cette partie est le fruit de cette réflexion sur ce que la nuit dit de nous et de notre société. Il s'agit de comprendre la place qu'elle occupe dans le contexte passé, présent, et futur des villes. Pourquoi la nuit a toujours été considérée comme un objet de conquête ? Comment peut-elle aujourd'hui apparaître comme un espace-temps en disparition ? Ne serait-elle pas aujourd'hui un objet de simulation politique ?

Espace à conquérir

Il m'est toujours difficile de me figurer pourquoi il y a, dans la représentation de la nuit, cette idée ou sensation d'un temps absolument désert et sauvage. Est-ce cette peur millénaire du noir et de l'imprévisible qu'il présuppose ? Toujours est-il que, comme lors des réflexions sur la nuit comme espace de liberté ou de marginalité, j'ai mis du temps avant de comprendre que la nuit était, une fois de plus, plus complexe que je l'imaginais. Dans ce mémoire j'utilise régulièrement "espace" pour qualifier la nuit, chose incongrue pour un vocable désignant une entité temporelle. Devrait-on plutôt la qualifier d'espace-temps ? Il y a en effet, une réelle difficulté à définir la nuit. *Aux deux questions fondamentales de la géographie (Où ? Pourquoi ?), celui qui s'intéresse à la nuit doit en ajouter une autre : A quelle heure ? À ce moment précis, tout devient plus complexe car le temps est une notion bien difficile à appréhender*¹. Excepté les limites astrologiques du lever et du coucher du soleil il paraît impossible de savoir ce "qu'est" la nuit en ville. Certes il existe certaines bornes nocturnes officielles comme celles que définit le droit pour les travailleurs de nuit (de 21 heures à 6 heures) ou le tapage nocturne qui commence à partir de 22 heures.

L'INSEE quant à elle définit la nuit comme étant comprise entre 22 heures et 8 heures. *Si on considère la nuit comme la période entre le coucher et le lever du soleil, alors nous parlons ici d'un laps de temps fluctuant du simple au double au cours de l'année, de presque 16 heures en hiver à 8 heures en été. Cette définition en fait un objet d'étude ardu à approcher sur le plan statistique*². Lors d'une marche collective au mois de mars nous avons déambulé (une petite dizaine de personnes) pendant une heure entre 22h30 et 23h30. Une des conclusions était : " Ce n'est pas vraiment la nuit, il y a encore plein de monde, tout est ouvert, on ne se sent pas dans la nuit ". Pourtant il faisait bien nuit. La ville nocturne est d'autant plus difficile à cerner que la colonisation diurne (dont nous parlerons plus tard) qui s'exerce sur elle ajoute une complexité supplémentaire. Est-ce la nuit si tout est éclairé, si les gens travaillent ? La nuit est-elle censé être vide, inactive ? Ne concerne-t-elle que les fêtards, les SDF, les noctambules ? Qu'est-ce qu'un noctambule ? Il semble que ces questions ici relèvent plus du point de vue que de la définition à proprement parler. C'est-ce que Raphaël Peroni pose comme base de son travail dans sa thèse sur la politique nocturne à Genève. *La conception qui est faite de la nuit urbaine dans ce travail est moins celle d'un objet qui existe pour lui-même que le produit d'un processus politique*³. Ce postulat part de l'idée que

2- AURAN, « La nuit, cet obscur objet d'étude ... », Octobre 2014

3- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

1- GWIAZDZIŃSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

la nuit n'est pas un objet géographique en soi possédant des limites bien définies mais bien un espace-temps construit collectivement et délimité par *des conventions, des pratiques ordinaires et des discours*⁴. Cette approche de la nuit en ville nous permet de compléter par une approche sociale et politique, la vision des géographes. Cette approche géographique présente la nuit comme un territoire dont les limites sont variables. *Comme l'organisme humain, la ville a une existence rythmée par cette alternance jour-nuit. Nos métropoles respirent, se dilatent et se contractent comme des organismes vivants*⁵. Comme nous l'explique Luc Gwiazdzinski dans son livre La nuit dernière frontière de la ville, la ville nocturne peut être délimitée selon de nombreuses bornes : naturelles, légales ou économiques. Il me semble que parler de la nuit en tant qu'espace permet mieux de se la représenter et d'intégrer son caractère urbain et concret. En effet, le temps est une notion beaucoup plus abstraite que l'espace et très difficile à se représenter. Il est certain que la nuit est un temps de la ville mais la nuit urbaine est la ville en elle-même à un temps donné. C'est pour cela que j'ai choisi dans la plupart de mes titres de qualifier la nuit d'espace. Cette difficulté à intégrer le temps à la représentation urbaine explique pourquoi il est difficile de décrire et quantifier la nuit et pourquoi elle a ainsi été ignorée pendant longtemps. Luc Gwiazdzinski met en évidence un manque d'intérêt généralisé pour la ville nocturne. Très peu étudiée par la communauté scientifique, délaissée par les politiques et ignorée par ses citoyens, la ville de nuit serait laissée à l'abandon. *Privée de la moitié de son existence, comme amputée, la ville semble livrée aux seuls poètes et artistes noctambules*⁶. À ce constat s'ajoute l'alerte générale

4- *Ibid*

5- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

6- *Ibid*

qui semble sonnée dans les médias et le monde scientifique dont nous parlerons prochainement : l'inquiétude d'une nuit en voie de disparition. Mais comment a-t-on put passer d'une ville nocturne vacante à une nuit urbaine mourante ? D'autant plus qu'à cette contradiction s'additionne l'idée très présente dans les recherches sur la nuit, que la ville nocturne reste un espace à conquérir. C'est notamment Melbin Muray dans Night as frontier qui pose cette idée à travers le développement d'un parallèle entre la conquête de l'Ouest Américain et ce qui serait aujourd'hui une conquête de la nuit urbaine. Cette approche peut paraître saugrenue mais permet de comprendre l'évolution de la nuit en ville, d'autant plus que les comparaisons sont tournées autour d'observations sociales et politiques. Car c'est là que se trouve l'élément manquant. Avant de comprendre comment la nuit peut être vue comme une ressource pour la ville, où comment elle apparaît en voie de disparition, il nous faut assimiler le fait que la nuit a une histoire et qu'elle a été domestiquée à travers un processus politique d'aménagement nocturne. Cet aménagement public de la nuit peut se résumer à deux secteurs extrêmement liés : l'éclairage public et la sécurité.



Le Pont Neuf, la nuit (1937)- Albert Marquet
- Huile sur toile

La conquête de la nuit

Le feu a été la première source de lumière permettant à l'homme de reculer les limites de l'ombre. Pourtant, pendant plusieurs millénaires, les villes soumises aux rythmes de dame Nature restèrent plongées dans le noir notamment par crainte de l'incendie. L'histoire de la nuit urbaine semble commencer durant l'Antiquité. Rome ou Byzance possédaient un service public de vigiles nocturnes qui faisaient respecter un couvre-feu et il existe des témoignages décrivant certaines cités Grecques comme Antioche avec une véritable vie nocturne éclairée par tout un système de lampes. *Les portiques servaient à fournir à travers la ville tous les produits dont chaque habitant pouvait avoir besoin, offrant la souplesse et la liberté du choix, où que l'on se trouva et à quelque heure du jour et même de la nuit, dit Libianios. La nuit, l'animation du commerce ne cesse pas : les uns poursuivent leurs occupations habituelles, les autres chantent et se divertissent*⁷. À la fin de l'Empire romain, les formes de gouvernances territoriales présentent pendant l'Empire se désagrègent et le peuple s'en remet à des formes de pouvoirs localisées autour de l'Église et des seigneurs. La ville médiévale est la nuit noire et dangereuse. *Les pouvoirs de police et de justice sont confondus et atomisés entre les mains des seigneurs. Ce sont ces derniers qui, lorsqu'ils ne sont pas en campagne militaire, sont chargés de réprimer la criminalité qui va du vol, crime quasiment considéré comme le plus grave, au meurtre, en passant par les " crimes contre la religion "*⁸. Malgré cela, la surveillance durant le couvre-feu

7- Bernadette CABOURET, Sous les portiques d'Antioche, 1999.

8- BAEUR, Alain, et SOULLEZ Christophe "Politiques publiques ou évolutions de l'organisation policière (1667-1945) ?", Les politiques publiques de sécurité. Presses Universitaires de France, 2011. pp. 7-22.

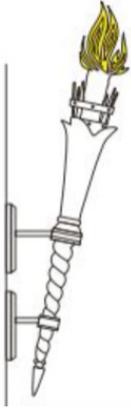


La Ronde de nuit (1642) - Rembrandt - Peinture à l'huile

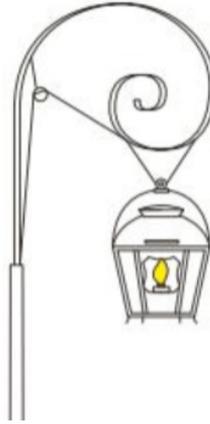
était assurée de manière personnelle : le voisinage ou la famille par exemple. Le travail nocturne était interdit sauf quelques exceptions, pour éviter les incendies. Dans la nuit noire, il ne restait que la lueur religieuse des chandelles des madones. Le contrôle de la ville commence à s'institutionnaliser tout au long de la renaissance à travers l'affirmation de la royauté. L'apogée de cette affirmation royale se trouve sûrement durant le règne de Louis XIV qui imposa un réel éclairage public à Paris puis aux autres grandes villes de France bien qu'il relève encore de la responsabilité des bourgeois. *Le 5 Septembre 1667 paraît l'ordonnance qui impose aux bourgeois de chaque quartier la charge d'entretenir dans les rues et carrefours des lanternes éclairées avec des chandelles*⁹. Son règne est également l'affirmation d'un Etat policier où la police fut réorganisée et rendue plus autonome. *Louis XIV signa l'édit de 1667 qui mit fin à des siècles d'incohérence et d'anarchie. Il sépara la police de la justice et la plaça sous l'autorité d'un lieutenant de police*¹⁰.

9- GWIAZDZIŃSKI Luc, La nuit, dernière frontière de la ville, Éditions de l'aube, 2005.

10- Ibid



1



2



3



4



5



6

- Torche. 1
- Réverbère à huile. 2
- Candélaire. 3
- Lampadaires électriques ornemental. 4
- Lampadaire fonctionnel. 5
- Lampadaire fluorescent. 6

La conquête de la nuit:
 Fragments de l'évolution de l'éclairage
 public .De la torche au lampadaire
 fluorescent
 Revue hémisphère-Volume XI-pp.26-27

En 1758, une ordonnance royale qui étend le principe d'éclairage aux voies de la ville et des faubourgs de Paris délivrent les bourgeois de leur obligation d'entretien de l'éclairage et celui-ci est pris en charge par l'État ; c'est la naissance de l'éclairage public. La croissante mise en lumière des villes a considérablement changé les usages urbains. Elle a progressivement permis le développement de la vie nocturne mais aussi paradoxalement un meilleur contrôle de la ville de nuit. Car si l'arrivée de l'éclairage public à Paris est accueilli comme un *bienfait public*, les lumières permettent au guet, renforcé par la garde royale créée en 1667 par Louis XIV, de mieux observer l'activité nocturne¹¹. Avec l'arrivée de la "fée électricité", l'éclairage assure plus que jamais sa fonction sécuritaire mais révèle également des potentiels délirants et artistiques. Pendant les Années folles, Paris devient la scène de fantômes lumineux où la nuit s'imagine resplendissante de lumière. Cependant l'éclairage nocturne garde sa fonction purement fonctionnaliste, avec l'utilisation systématique d'un niveau moyen de luminosité, jusque dans les années 1980. *Les crises énergétiques des années 1970 ont été peu propices à l'imagination ; l'idée même de mise en scène nocturne était vécue comme inutile car simplement décorative*¹². Aujourd'hui cette aspect fonctionnaliste de l'éclairage coexiste avec l'usage spectaculaire de la lumière dans les villes. Il s'agit de donner une identité nocturne aux villes et de véritables plans lumières peuvent être mis en place que ce soit dans les services de mairie ou à l'échelle des projets urbains. S'invite également un enjeu écologique très fort dans la conception lumineuse des villes à la fois en terme de pollution lumineuse que d'économie d'énergie. Au fil du temps, le pouvoir policier s'est quant à lui centralisé autour de l'État, avec une déconcentration sur le territoire dans



Fête des Lumières à Lyon - Ville de Lyon - 2017

les métropoles et les grandes villes. *Les forces de police d'Etat et la gendarmerie constituent sur l'ensemble du territoire, chacune dans sa zone, un maillage visant à la prévention des crimes et délits, à la recherche des contrevenants aux lois et règlements, au maintien de l'ordre, complété localement par la police municipale et rurale*¹³. Ce pouvoir public et étatique s'est vu, dans les dernières décennies, concurrencé par l'expansion de la sécurité privée et bouleversé par le développement de la vidéo-surveillance. S'est également immiscé dans les "tâches" de l'État la notion de prévention et de médiation. *L'expansion du phénomène de la médiation s'accompagne d'une diversification croissante de l'institution. Outre la grande variété de leurs terrains d'actions, bon nombre de services de médiation donnent une dimension et une définition propres à leur fonction. Aussi les nombreuses facettes de la charge de médiateur rendent-elles particulièrement ardue toute tentative de description de son contenu et de sa signification. On distingue néanmoins deux fonctions-clés sous-jacentes communes à tous les services de médiation : le contrôle et la médiation proprement dite*¹⁴.

13- *Ibid*

14- HUYSE, Luc, et VAN DAEL Ellen. "Les services de médiation (I)", *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1616, no. 31, 1998, pp. 1-43

11- *Ibid*

12- *Ibid*

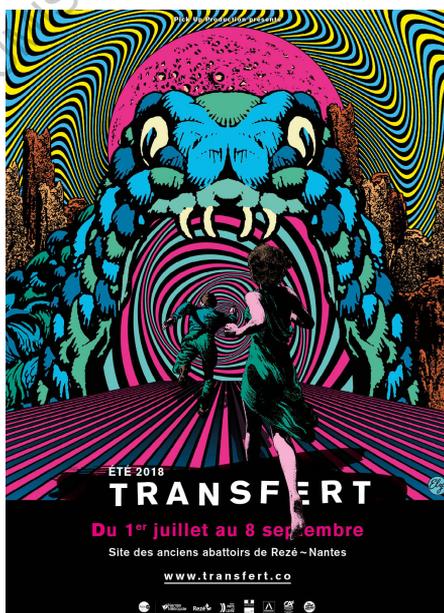
L'ambiguïté de l'aménagement nocturne

Cet historique permet de saisir l'évolution des politiques nocturnes et leurs contradictions. Il est important d'assimiler l'ambiguïté de cette conquête nocturne. En effet, elle relève du développement d'une vie nocturne de plus en plus dense, mais également d'une mise en valeur esthétique et culturelle de la ville ainsi qu'une volonté toujours croissante des pouvoirs publics de contrôler la nuit. Cette ambiguïté est d'autant plus forte que chacune de ces politiques peuvent être à la fois en concurrence mais également en coopération. Une meilleure sécurité nocturne implique plus de contrôle mais permet l'épanouissement de la vie nocturne. Le développement de l'éclairage artistique favorise l'attractivité économique et culturelle des villes mais peut réduire la capacité de contrôle tout en améliorant la sécurité. Cette interdépendance a toujours été et est toujours présente aujourd'hui. En effet, si l'on revient au Conseil de la nuit de décembre 2017, l'exemple du Hangar à Bananes et les débats qu'il suscite illustre la complexité actuelle de l'aménagement nocturne et l'imbrication des services et secteurs qu'il induit. À l'intervention de Gilles Nicolas sur l'éclairage du Hangar à Bananes, un doctorant, travaillant au service éclairage de Nantes Métropole, objectait : *Nous on cherche à diminuer l'intensité lumineuse tout en continuant de garantir la sécurité des usagers, vous, vous avancez une question un tout petit peu parallèle mais vous voulez augmenter le niveau lumineux pour augmenter la sécurité du moins l'harmoniser quelque part, alors que les espaces du Hangar à Bananes sont aussi extrêmement appréciés pour ces ambiances*¹⁵. Il ajoute ensuite que cette mise en lumière fonctionnaliste du Hangar à Bananes ne serait que *déplacer le problème*¹⁶ au vu des comportements alcoolisés et qu'une pédagogie auprès des jeunes serait nécessaire

15- Propos de d'un doctorant travaillant au service éclairage de Nantes métropole lors de l'assemblée plénière du Conseil en décembre 2017

16- *Ibid*

(notons que le dispositif des Veilleurs de Soirées existait déjà depuis longtemps). Gilles Nicolas lui répond en expliquant qu'il n'y a *pas une solution mais des solutions*¹⁷ et que de nombreux dispositifs sont à mettre en place. Cet exemple exprime l'ambiguïté de l'aménagement nocturne et révèle la difficulté à trouver l'équilibre entre des intérêts parfois contradictoires d'une multitude d'acteurs, même au sein d'institution qui se veut "transversale". Le Conseil de la nuit, en tentant de rassembler aujourd'hui de nombreuses politiques et services reliés à la nuit autrefois totalement dissociées, fait émerger la complexité d'un aménagement nocturne global. L'évolution des différents domaines liés à la nuit autrefois indépendants et isolés se retrouve aujourd'hui face à la volonté politique d'un aménagement global. Mais d'où vient cet attrait soudain des politiques (maires et mairies) pour la nuit au sein de leur ville ? Ce phénomène intrigant confirme une fois de plus le fait que la nuit urbaine a toujours été convoitée. Le contrôle et le développement que l'on cherche sans cesse à mettre en place dans la ville nocturne montre l'atout qu'elle représente pour les villes.



Affiche de *Transfer*, un nouvel événement culturel nantais -Pick Up Production - Juin 2018

17- Propos de Gilles Nicolas, Adjoint à la sécurité lors de l'assemblée plénière du Conseil en décembre 2017

La nuit comme ressource

A l'heure d'un monde globalisé, il semble que les villes occidentales voient leurs nuits s'institutionnaliser. Cet intérêt politique pour la ville nocturne au point de voir des chartes nocturnes et conseils de la nuit naître un peu partout en Europe et en France, n'est pas inexplicable. Un modèle de politique nocturne circule aujourd'hui en Europe, tout comme le modèle du renouvellement urbain a pu être transmis depuis le projet de Bilbao à travers le monde occidental. Durant nos entretiens Benjamin Mauduit me parlera des rencontres qu'il a pu faire avec La Tsarine de la nuit à Londres par exemple. Si la nécessité d'une politique nocturne est apparue dans nos villes, c'est en partie à travers le développement des recherches récentes en sciences sociales, notamment en géographie, qui décrivent la nuit comme une ressource pour les villes. On peut notamment citer Luc Gwiazdzinski, mondialement connu pour ses travaux sur la nuit urbaine et dont la présence est très forte dans les médias et les politiques nocturnes européennes. Ses travaux ont favorisé l'élargissement du débat scientifique et citoyen sur la nuit en intégrant des thématiques comme la mobilité, le droit à la nuit, la citoyenneté, à celles de la culture et de la sécurité¹⁸. Le travail des chercheurs en la matière est croissant et a sûrement poussé les pouvoirs publics à s'intéresser au sujet en constituant, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre, une expertise grandement sollicitée par ces derniers. *L'histoire de la conquête de la nuit est double puisqu'il s'agit à la fois de celle des sociétés urbaines, mais aussi celle des sciences sociales en général et de la géographie en particulier où un consensus règne autour de l'idée que la nuit fait*

18- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

*l'objet d'une conquête permanente sur les plans politiques, économiques et sociaux*¹⁹. On retrouve cela chez Melbin Muray, dont l'un des points de comparaison entre l'Ouest américain et la ville nocturne, outre des similitudes d'organisation et comportements sociaux, est *l'exploitation des ressources fondamentales comme politique nationale*. Daniel Schydlosky, un économiste spécialisé dans le développement en Amérique latine qui y a récemment mené une étude pendant trois ans, a conclu qu'un travail en roulement produirait des bénéfices notables en termes de réduction du chômage et profiterait à l'économie des villes en développement, qui sont surpeuplées. Son appel à utiliser le temps rappelle l'attitude de ceux qui, au XIXe siècle, défendaient l'exploitation des terres de l'Ouest comme solution pour ceux qui n'avaient pas de travail²⁰. En effet, la nuit urbaine est en premier lieu une ressource économique et les acteurs marchands du monde nocturne revendiquent leur apports à l'économie, à travers des associations comme la Night Time Industrie Association au Royaume Uni par exemple. *Créative, passionnée et pleine d'énergie,*



Luc Gwiazdzinsky au centre durant la première conférence de la PNVM à Paris-Platerforme Nationale pour la Vie Nocturne - Septembre 2017

19- *Ibid*

20- MURRAY Melbin, "Night as frontier", *Cultures et Conflits*, vol. 105-106, no. 1, 2017, pp. 29-59.

la NTIA représente l'énorme succès de la cinquième plus grande industrie du Royaume-Uni, qui représente au moins 8% des emplois et des revenus du Royaume-Uni et 66 milliards de livres par an (soit 6% du total britannique).

En France, le développement de l'offre de loisirs nocturnes fait de la nuit un secteur économique à part entière dont le chiffre d'affaires aurait doublé depuis le milieu des années 1990²¹.

Selon l'Association française des métiers de la nuit, les 3273 discothèques du pays atteindraient 130 millions d'entrées par an et un chiffre d'affaires d'1 milliard d'euros. Ce chiffre serait idem pour les 4400 bars d'ambiances. Le secteur représenterait à lui seul un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros. Cette intensification de l'activité commerciale nocturne concrétiserait cette ville des 24h tant rêvée par Jane Jacobs²² où l'occupation des centres urbains les rendraient plus sûrs et permettrait leurs revitalisations. La vie nocturne et son économie s'inscrirait dans un processus de compétition territoriale.

La compétition, au cœur des principes du néolibéralisme, a des effets directs sur les politiques urbaines et engendre une logique de compétition interurbaine généralisée²³. Lors de l'entretien avec les Veilleurs de Soirées, Benoît me dira : *Il y a quelque chose de structuré dans l'accompagnement de la ville de Nantes et d'une manière transverse l'accompagnement de la vie sur l'espace public avec ce cas-là des barbecues dont je te parlais, où plutôt que d'interdire, on accompagne il y a cette même démarche autour de la nuit, on va pas interdire aux gens de faire la fête, c'est ridicule. Bon Aix en Provence a décidé de la faire en disant, on ferme*

21- www.ntia.co.uk, Night Time Industries Association

22- Concept d'une ville rendue plus sécurisante par une activité et un éclairage 24h/24, Développé par Jane Jacobs dans son livre, Déclin et survie des grandes villes américaines

23- MALLET Sandra, "Les rythmes urbains de la néo-libéralisation", justice spatiale | spatial justice, n° 6 juin 2014



Affiche de la Nuit du Van - Le voyage à Nantes - Juin 2018

les bars mais bon, bref, ça ne passera pas je pense, mais oui à Nantes il y a ce côté accompagnement et structuration du coup. Et ça regarde que moi de dire ça mais oui on a cette impression de participer à ça je pense²⁴. Cette notion " d'accompagnement " est très présente dans la récente politique nocturne nantaise et si, comme nous avons pu le voir concernant la médiation, elle n'est pas de l'ordre sécuritaire ou policier elle représente une autre forme de contrôle. L'enjeu est de trouver un contrôle qui permet l'exploitation de la nuit comme une ressource. Effectivement, il serait compliqué pour une ville comme Nantes de réfréner sa vie nocturne et festive étant donné que depuis les années 1990, elle s'est engagée dans un développement urbain basé sur une politique culturelle. Animés par la volonté de faire de la ville une agglomération dynamique et attractive, dès les années 1990, les politiques ont choisi d'actionner le levier culturel pour réveiller la belle endormie²⁵.

24- Benoît, infirmier pour les Veilleurs de Soirée à Avenir Santé

25- GANGLOFF Emmanuelle "La scénographie urbaine émergence d'une fonction", L'Observatoire n° 47 2016, pp. 48-52

L'histoire de l'île de Nantes est l'exemple très parlant de cette politique dont le moteur se veut être l'artistique et le culturel. Depuis le festival des Allumés et les premières représentations de Royal de Luxe, cette utilisation du culturel s'est peu à peu institutionnalisée dans des organismes comme le Voyage à Nantes mais aussi à travers des projets comme le Quartier de la création. *Dans le but de faire de Nantes une ville créative et culturelle, l'infusion d'une vie artistique se développe beaucoup à travers des évènements. Reliée beaucoup aux arts de rue, au tourisme culturel et à une politique d'animation, la gestion des projets éphémères devient un enjeu*²⁶. C'est dans ce contexte que s'inscrit le développement de la nuit et son aménagement, dans des villes comme Nantes qui ont pris la voie de la politique culturelle. *Pour rappel les Allumés ça durait que quelques jours dans l'année alors quand vous croisez les nostalgiques de cette période-là ils ne sont plus très jeunes et ils se rappellent peut être pas que euh désolé d'être aussi vulgaire mais on s'emmerdait bien à Nantes le reste de l'année. L'été c'était mort euh on s'ennuyait vraiment hein moi je suis arrivé en 95 y avait rien à Nantes. Alors y avait quelques festivals comme celui-là mais y avait pas une telle densité d'évènements, y'avait pas autant de bars et y'avait pas autant de vie étudiante etc*²⁷. Le troisième Conseil de la nuit, qui s'est déroulé à l'École d'Architecture de Nantes en juin 2017, traitait des "nuits exceptionnelles", preuve que la nuit semble être une véritable opportunité de développement urbain et est en passe de devenir un véritable critère dans la compétition territoriale. Nuit Blanche à Paris, créée par Jean Blaise, le même qui quarante ans auparavant créait les Allumés, rencontre un véritable succès. Elle fait désormais partie des rendez-vous culturels incontournables

26- Ibid

27- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

de la capitale et est devenue un concept qui s'est répandu dans de nombreuses villes. *Le succès rencontré à Paris par Nuit Blanche depuis sa création en 2002, a conduit plusieurs capitales et grandes villes en Europe, mais aussi dans le monde, à organiser leur propre Nuit Blanche sur le modèle parisien : de Bruxelles à Kyoto, de Melbourne à Taipei, et pour la première fois cette année à Houston, près d'une trentaine de villes organisent aujourd'hui cet événement*²⁸. On assiste à la naissance d'un tourisme nocturne qui se rallie aux enjeux contemporains de l'éclairage nocturne. Les centres-villes sont mis en valeur pour donner à voir l'identité et l'histoire urbaine. On retrouve également l'usage événementiel avec l'exemple de la Fête des lumières à Lyon qui est sûrement le plus spectaculaire. *Dans un domaine où l'on a longtemps compté en nuitées, il faudra sans doute bientôt développer l'hôtellerie de jour. Preuve de l'intérêt nouveau pour le tourisme nocturne, une agence de tourisme s'est même spécialisée dans la découverte nocturne des villes du monde*²⁹.



Les premiers participants au bivouac du Jardin des Plantes en compagnie de Johanna Rolland et Benjamin Mauduit - Ville de Nantes - 2018

28- www.paris.fr «Des constellations illumineront la Nuit Blanche 2018», Mis à jour le 13 juin 2018

29- GWIAZDZIŃSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

Si Nantes ne connaît pas de tourisme nocturne à proprement parler, on a vu ces dernières années de plus en plus de touristes visiter la ville en suivant la ligne verte du voyage à Nantes et certains projets estivaux du Conseil de la nuit peuvent se rapprocher d'une espèce de tourisme de nuit. Je pense notamment à l'appel " Les temps de la nuit ", avec un budget de cinquante mille euros pour onze projets culturels autour de la nuit, dont trois projets furent présentés durant le dernier Conseil de la nuit en date en juin 2017. *Un grand marathon de danse, une nuit extraordinaire au MIN, camper au Jardin des Plantes, des voyages en bus ou tram... autant de projets qui cultivent le " grain de folie " nantais ! En appelant les associations au détournement de lieux, à l'expérimentation, à la rêverie, à l'imaginaire, aux rencontres, à la solidarité, à la culture, ... c'était tout l'objet de l'appel à projets lancé en octobre dernier*³⁰.

Cependant dans cette engouement général pour la promotion de la nuit et son développement économique et culturel persistent des contradictions. L'épanouissement de la vie nocturne n'est pas sans risques et sans conflits comme nous avons pu le voir dans le chapitre premier. À tel point que les enjeux de la ville nocturne peuvent paraître complètement schizophrènes : si la nuit est un espace à conquérir, elle apparaît aussi comme un espace-temps en voie de disparition. Une fois de plus le rôle politique devient crucial au sein de ses enjeux contradictoires. Si l'intérêt politique est à la fois dans la fructification de cette ressource nocturne, le rôle des pouvoirs locaux n'est-il pas de protéger la ville nocturne des pressions qui pèsent sur elle ?

30- www.nantes.fr « "Les temps de la nuit" : 11 projets pour inventer des nuits exceptionnelles », Mis à jour le 9 février 2018

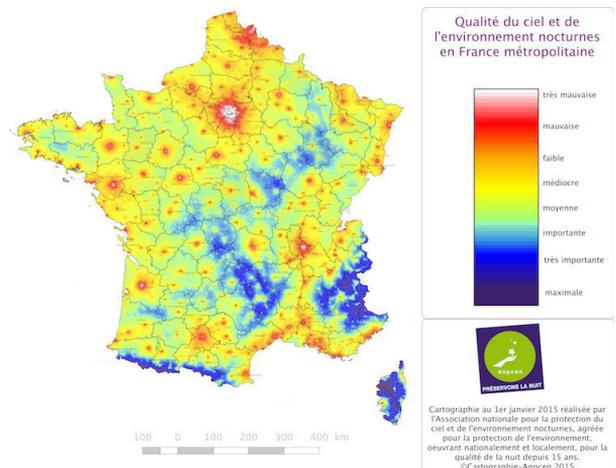
Espace en voie de disparition

L'éclairage, indicateur d'une dérégulation.

Ces dernières années une sonnette d'alarme semble résonner dans les médias et les débats sur la nuit urbaine. Sur-éclairage nocturne, réduction du temps de sommeil généralisé, activité économique de plus en plus intense, la nuit serait en train de disparaître.

Les questions qui ressortent le plus dans les médias aujourd'hui, tournent autour de l'éclairage public et de la pollution lumineuse. Les journaux titrent de cette inquiétude nocturne : " Doit-on couper l'éclairage public de nuit ?" (Le Monde 2012), " Pollution lumineuse : comment la nuit disparaît peu à peu " (Les Echos 2017). " La nuit noire, espèce en voie de disparition " (Libération 2009). L'émission Métropolitain de décembre 2011 sur France Culture consacrait un débat à la nuit et notamment à l'éclairage nocturne où l'on retrouvait des scénographes et éclairagistes soutenant plutôt la vision esthétique de la lumière comme une matière qui doit être travaillée et non pas uniformisée. Au sein de la discussion se trouvait Anne Marie Ducroux, présidente de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement

Nocturne¹. Elle explique l'impact de la lumière en ville qui, selon l'ANPCEN a augmenté de 94% depuis les années 1990. Ce sur-éclairage de nos villes a des conséquences sur toute la biodiversité y compris les humains. Il perturbe les trajectoires des oiseaux, le développement des végétaux mais aussi le sommeil des citoyens. L'éclairage serait mal pensé, selon Anne-Marie Ducroux qui ne demande pas une extinction totale des feux mais plutôt une meilleure réflexion sur la lumière en ville. Elle parle par exemple des nombreux lampadaires qui éclairent plus le ciel que la rue, et apporte aussi la constatation qu'il s'agit d'un problème territorial et non local. La lumière est une matière qui se diffuse à longue distance et le halo de l'éclairage d'une ville rayonne sur des kilomètres,



Carte de France de la qualité du ciel - ANPCEN - 2015

1- CHASLIN, Francois. 2011. « Dernières nouvelles de la nuit ». MÉTROPOLITAINS. France Culture.

visible à l'œil nu sur la carte de France, polluant tout un territoire environnant. À Nantes, l'Association d'Astronomie Nantaise, a rejoint très tôt le Conseil de la nuit, afin d'aborder ce sujet : *J'ai justement invité la Société d'Astronomie Nantaise, qui était très étonnée de mon invitation au départ mais qui finalement avait beaucoup de choses à dire sur la nuit. Parce qu'on parlait beaucoup de bruit mais on ne parlait pas de la lumière. Et avec l'Association d'Astronomie Nantaise on a fait des grandes soirées d'observation au Grand Blottereau, c'est des centaines de personnes qui viennent et pourquoi ils choisissent Blottereau, parce que c'est la plus décentré et qu'il y a peu de pollution lumineuse, il y a peu d'éclairage et c'est un parc qui est ouvert le soir mais qui n'est pas forcément valorisé*². Un arrêté de 2013 impose l'extinction des vitrines, façades et bureaux inoccupés à partir d'une heure du matin. Cependant comme me l'a fait remarquer Benjamin Mauduit et comme le redit Anne-Marie Ducroux, cet arrêté n'est pas respecté, dû notamment à un manque de contrôle³. La lumière a toujours été vue comme source de la raison et du progrès. Elle a été utilisée comme un élément fonctionnel, sécuritaire et aujourd'hui spectaculaire. Comment articuler ses différentes fonctions avec l'enjeu écologique flagrant que l'on constate aujourd'hui ? D'autant plus que cet usage intensif de la lumière a un coût ; *Bien entendu, l'éclairage ne représente qu'une petite partie de cette dernière (consommation globale d'électricité) (moins de 15% de la consommation électrique des ménages en France par exemple), mais, constatent les experts de l'Agence internationale de l'énergie, entre 1992 et 2010, la consommation finale d'électricité a progressé de*

*77% dans le monde*⁴. Le numéro de juin 2018 du magazine Socialter était justement dédié à la nuit comme "espèce en voie d'extinction". S'il s'inquiète également de la disparition du noir en ville, il alerte également sur les risques de la diurnisation de la nuit et de ses conséquences dans une société qui deviendrait ininterrompue. Lors d'un deuxième entretien téléphonique, Benjamin Mauduit me disait qu'il ne pensait pas que la nuit pouvait disparaître mais qu'il s'agissait selon lui, plus d'une nostalgie de la part des "anciens" que d'une véritable inquiétude à avoir. Il est vrai que Nantes reste une ville *de province, modérée*⁵, loin de devenir une ville 24/24 comme des capitales ou des mégapoles internationales. Cependant de manière globale, des pressions de plus en plus fortes s'exercent sur la nuit en ville et mettent en exergue la manière dont notre rapport au temps se trouve aujourd'hui bouleversé. Au-delà de la ville, c'est l'économie capitaliste, fonctionnant de plus en plus en continu, qui grignote petit à petit les temps morts de notre vie quotidienne. *L'économie organise les rythmes quotidiens*⁶. Si aux XVIe et XVIIe siècles des transports plus rapides ont permis d'accélérer cette économie, c'est la révolution industrielle et la maîtrise du temps par l'horloge qui dénature notre rapport au temps dans une visée économique. *La référence à l'horloge a ainsi engendré une conception du temps dans laquelle celui-ci est vu comme un bien rare, qui doit être exploité et économisé. La nature de chaque activité change alors de signification, toute action représentant désormais un engagement de temps*⁷.

4- BERNARD Catherine «La nuit en voie de disparition» *Slate* Mis à jour le 8 février 2013

5- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

6- MALLET Sandra, "Les rythmes urbains de la néo-libéralisation", justice spatiale | spatial justice, n° 6 juin 2014

7- *Ibid*

2- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

3- C À DIRE, Anne-Marie Ducroux, Septembre 2015

Vers une ville continue ?

Aujourd'hui, la gestion logistique de l'industrie et du tertiaire adopte de plus en plus la méthode du "juste à temps", "just in time" ou encore "flux tendu". *Le principe du juste-à-temps est que la production est "tirée" par la demande et non par l'offre : il faut produire, puis livrer (dans un temps très court) ce qui est demandé "instantanément" par le client (production en flux tendu)*⁸. Cette méthode implique le fonctionnement d'une chaîne de production en continu, prête à répondre à la demande dans l'instant. Au sein d'une économie mondialisée, cette méthode implique ainsi d'aligner les temps locaux sur un "temps global" ininterrompu. Ce "temps global", se reflète à travers de nombreux détails du quotidien. Internet et les services qu'il propose appartiennent à cette temporalité ininterrompue, 24h/24h il est possible d'acheter, commander, lire, s'informer, visionner sans aucune contrainte d'horaire, ni d'espace. On assiste également à la fin du *couvre-feu médiatique*⁹. La radio fonctionne en continu depuis les années 1970 et la télévision depuis les années 1980. Dans cette lignée les entreprises misent de plus en plus sur des services 24h/24 : Luc Gwiazdzinski cite notamment EDF, les compagnies aériennes, les assurances ou les services d'assistances automobiles. L'exemple qui illustre de manière flagrante cette idée, est sans doute le standard téléphonique fonctionnant sur une sorte de 3X8 international : *Certaines entreprises tertiaires développent même des projets sur un cycle de 24 heures en jouant sur leurs sites d'implantation répartis sur différents fuseaux horaires. Ils organisent leurs tâches pour profiter au*

*mieux du décalage: les ingénieurs de Marseille envoient leurs dossiers à ceux de New Delhi qui les passent à ceux de Seattle avant d'aller se coucher*¹⁰. À l'échelle de la ville, l'économie de la fête et des loisirs nocturnes s'est considérablement développée (cf Un espace à conquérir p.78) mais il y a également une colonisation de la nuit par des usages diurnes. Le travail de nuit augmente, aidé par le droit. Dans toute l'Europe, la législation des horaires d'ouverture s'assouplit. À Londres avec des licences d'exploitation de 24 heures, à Bruxelles avec l'apparition des Night Shop, en Allemagne, aux Pays Bas, au Portugal etc. En France ce phénomène se manifeste également par l'augmentation de nocturnes en tout genre : *Les horaires des piscines, jardins publics et bibliothèques, qui ferment généralement leurs portes entre 17 et 20 heures, sont remis en question. La mairie de Paris fait la promotion de ces services : "Vous rêvez de nager à la nuit tombée ? Une vingtaine de piscines vous accueillent en soirée de 19 heures à minuit"*¹¹. On voit également se démocratiser les distributeurs automatiques, qui, sans personnel sont actifs 24h/24 et illustre une potentielle transformation de la ville en machine intemporelle. Distributeurs de billets, bonbons, cigarettes, pains, pizzas, films et autres sont très rentables



Promotion pour l'ouverture des piscines parisiennes - www.pariszigzag.fr

8- www.wikipédia.fr, Juste à temps (gestion)

9- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

10- *Ibid*

11- MALLET Sandra, "Les rythmes urbains de la néo-libéralisation", justice spatiale | spatial justice, n° 6 juin 2014

et réalisent 60% de leur chiffre d'affaire entre 21 heures et l'aube¹². En 2001 ils étaient 600 000 contre 400 000 en 1996. La ville va-t-elle ainsi se robotiser dans le but de permettre une offre continue ? Car au-delà des faits et des pressions concrètes qui pèsent sur la ville nocturne, c'est tout notre mode de vie, notre rapport au temps qui est modifié et avec eux notre rapport à l'urbain et à son usage au quotidien. Vers quelles villes allons-nous si l'on considère ces évolutions de la nuit urbaine ? Et qu'est-ce que cette ville futuriste dit de nous et de notre quotidien à venir ? *Le modèle d'une ville en continu fonctionnant 24h/24, 7j/7, interroge, ce qui témoigne d'une mutation historique des modes de vie, influencés tout autant par un processus de globalisation que d'individualisation des sociétés*¹³. Il semble que soyons parfois dépassés par un environnement en constante accélération, qui uniformise le temps et les rythmes du quotidien. Il y a de moins en moins de temps commun de repos, de fête ou tout simplement de changement de rythme quotidien comme peut l'être une sortie d'école, d'usine, le temps de la sieste entre midi et deux ou même la messe du matin. Les temps communs qui existent aujourd'hui sont de moins en moins partagés et sont désynchronisés entre les personnes. Un rythme constant s'impose, ou tout, tout le temps et dans l'instant devrait nous être accessible. *Aujourd'hui, c'est la ville à la carte. Selon qu'ils veulent dormir ou s'amuser, les gens ne vivent plus dans les mêmes temps sociaux*¹⁴. Est-ce pour cela que les effets de la coupe du monde paraissent si incroyables aujourd'hui ?

Au travail, les gens finissaient plus tôt

12- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.

13- MALLET Sandra, "Les rythmes urbains de la néo-libéralisation", justice spatiale | spatial justice, n° 6 juin 2014

14- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.



Promotion pour une nocturne au Château de Nantes - www.atelierdesinitiatives.org - 2016

pour aller tous ensemble regarder les matchs, et les quarts, demis et finales ont fait s'arrêter des villes entières pour rassembler des millions de personnes à un instant donné, dans les bars et les places publiques. Un match se regarde en direct, sur le moment et cela a de quoi donner de la ferveur collective à l'heure où nous sommes de plus en plus désynchronisés les uns avec les autres. Que nos quotidiens soient engloutis dans une ville continue sans pause ni respiration, où le rythme serait



La place royale après la victoire de la France à la coupe du monde - Ouest France - 2018

le même à l'infini peut donner des sueurs froides.

À l'image des films de science fiction qui donnent à voir des villes abyssales, privées pour toujours de la lumière du soleil, éclairées artificiellement, une société 24h/24h semble comporter de nombreux risques et effets néfastes qui dès aujourd'hui se font sentir.

Une société de performance ?

Si le modèle 24h/24h prétend combler tous nos désirs dans l'immédiateté et de manière ininterrompue, il nous conditionne également à travers de nombreuses injonctions. Performance, rentabilité et instantanéité sont les mots d'ordres. Pour nous aussi il s'agit de répondre à la demande en permanence et d'optimiser notre quotidien afin de travailler efficacement et faire le plus de loisirs possibles, toujours être à la page et au top de sa forme. L'infirmier d'Avenir Santé m'avait parlé des risques sanitaires que représentent une ville continue, nous stimulant en permanence : *physiologiquement l'être humain il est fait pour dormir la nuit. Après euh l'accès aux services pour les gens qui bossent toute la journée que ça puisse se terminer plus tard c'est quand même chouette aussi. Après on est quand même dans une société de l'hyperstimulation. Tu pourras lire autour de l'addiction ce que ça a comme conséquence, d'être toujours hyper stimulé c'est pas forcément très bon. Et la frustration aussi qu'on ait accès à tout, tout le temps ça développe pas une frustration nécessairement adaptée à notre société et du coup ça fait augmenter ce côté addictif dans les choses que ce soit les produits (drogues) ou la consommation en générale. Que ce soit à la bouffe, que ce soit aux comportements mais là c'est des théories, je te sors comme ça il faudrait se renseigner plus en addictologie. Moi je pense que c'est bien, si les gens en ont envie, je vois pas de limite à ça . Si ce n'est que physiologiquement, nos hormones*



« DREEM : Le bandeau de sommeil qui vous fait dormir vite et bien » - capitale.fr- 2018
Bandeau équipé de capteur qui analyse le sommeil et à l'aide d'une application permet de l'optimiser.

sont faites pour nous faire dormir la nuit et maintenir éveiller le jour. Les travailleurs de nuit par exemple en terme de santé ils sont très suivis parce que t'as d'autant plus de dépressions, d'autant plus de cancers, pleins de pathologies dont ils souffrent parce qu'il y a ce dérèglement, aussi parce qu'ils bossent de nuit¹⁵. Au-delà du cas des travailleurs nocturnes, le sommeil de la population globale se réduit doucement et semble perdre son caractère essentiel et vertueux. Avec une moyenne de 7 heures et 47 minutes par jour, le temps passé à dormir a diminué de 18 minutes en 25 ans, et de 50 minutes pour les adolescents. En 2017, l'INSV¹⁶ note que 24% des sondés dorment moins de six heures, alors que seulement 3 à 4 % sont de vrais " courts dormeurs " ne souffrant pas de ce manque de sommeil. Dans le Socialter de juin 2018, un article sur "l'éveil généralisé", montre à quel point notre rapport au sommeil et au repos est à changer. Il décrit ces personnages contemporains qui alimentent le mythe du surhomme repoussant ses limites pour mieux servir sa fonction.

Pour ces hyperactifs, - d'Emmanuel

15- Benoît, infirmier pour les Veilleurs de Soirée à Avenir Santé

16- Institut National du Sommeil et de la Vigilance

Macron au PDG d'Apple Tim Cook - *le sommeil n'est plus une fonction naturelle nécessaire pour se sentir reposé, mais une contrainte à dompter pour atteindre une version optimisée de soi-même*¹⁷. Cette illusion que nous pouvons suivre le rythme effréné des machines et des nouvelles technologies ne va-t-il pas nous épuiser ? *Nous avons fait exploser les limites de notre environnement, nous sommes passés de 3 chaînes à 1200, et nous sommes tombés dans le piège de croire que l'on avait fait exploser les limites à l'intérieur de nous. On a encore juste deux yeux, deux oreilles, deux mains, deux pieds. Ça prend le même temps lire un livre, ça prend le même temps regarder un film, ça prend le même temps d'écouter une autre personne. Une des plus grandes sources de stress qui existe actuellement dans cette société c'est la suivante: nous voulons tout faire, tout voir, tout savoir, tout être, tout le temps, tout en même temps, on ne reconnaît plus notre humanité*¹⁸, dit Serge Marquis, un psychologue et chercheur canadien, spécialiste du travail, dans une conférence sur le stress au quotidien. Au-delà de tous les risques de santé individuelle que cette course effrénée implique, l'aspiration à une ville 24h/24h a des conséquences politiques et sociales que la nuit, dans son actualité, reflète. L'intensification des activités et la densification des usages dans le temps créent de nombreux conflits et injustices. La situation que nous avons pu étudier entre riverains et fêtards en est l'exemple le plus remarquable. *L'injustice est ressentie par les différents types de populations, qui ont toutes l'impression de devoir subir les autres*¹⁹. De plus à qui s'adresse cette ville 24/24, à qui est-elle vraiment accessible ? Ces conflits

17- EYCHENNE Alexia, "Noctambules de tous les pays : Unissez-vous !" Socialter n° 29, 2018, pp.20-23

18- MARQUIS Serge «On est foutu, on pense trop !» Université de Nantes, Juin 2016

19- MALLET Sandra, "Les rythmes urbains de la néo-libéralisation", justice spatiale | spatial justice, n° 6 juin 2014

et injustices vont au-delà de simples altercations, anecdotes ou actualités, et mettent en évidence à la fois la difficulté des personnes à vivre dans une ville potentiellement continue, mais aussi la difficulté pour le pouvoir politique à gérer celle-ci. Car les villes sont elles aussi pressurisées par la compétition territoriale et ce nouveau " temps global ". *S'affirmer comme métropole, ce n'est pas rayonner à mi-temps, seulement à certains moments, de jour ou une partie de la semaine, c'est exercer une attractivité forte le plus souvent possible, voire en continu*²⁰. Moi-même à un moment de ma recherche j'ai été submergée par le flot d'informations, d'indices et d'alertes sur la disparition de la nuit, l'accélération du temps et son uniformisation. Angoissée par l'avenir de la nuit, je me demandais ce que la ville allait bien devenir.

J'imaginai déjà avec horreur une ville insupportable peuplée de zombies, robotisés et exténués. Une ville continuellement euphorique, plongée dans une fête interminable, sans pour autant cesser de produire, exploiter, rentabiliser. Une ville où les nuits, toutes allumées, seraient de pâles copies d'un jour sans fin.



Blade Runner - Ridley Scott - 1982
Un film de science fiction où un détective poursuit un répliquant dans une ville futuriste de la fin du XXe siècle

Fort heureusement l'enquête de terrain m'a rattrapée. À Nantes si les effets du temps global et de la diurnisation de la nuit se font parfois plus ou moins sentir, nous sommes encore très loin du scénario cauchemardesque de la ville continue. Et surtout, l'analyse des conflits et processus politiques Nantais permet de comprendre que si la nuit est menacée elle est aussi défendue par de nombreux acteurs, chacun à sa manière mais avec force et détermination.

Des mouvements de résistance

En effet le Conseil de la nuit à Nantes n'est pas né sur un coup de tête. Evidemment sa mise en place a été influencée par la circulation d'un modèle européen très empreint des nouvelles recherches sur la nuit, notamment celles de Luc Gwiazdzinski. Il y a en effet une mise à l'agenda progressive des politiques locales européennes autour de la nuit urbaine dont nous parlerons un peu plus tard. Cependant, il ne s'agit pas simplement d'un effet de mode politique mais bien d'une réaction ou une suite logique à des événements et actions menées par différents acteurs de la société civile. Le Conseil de la Nuit Nantais a donc une histoire antérieure à sa création qui détermine sa responsabilité et son fonctionnement actuel. Lorsque j'ai rencontré Laurent Messager en décembre 2017, un des membres fondateurs de l'association Culture Bars-Bars, j'avais été surprise par un discours qui me paraissait totalement aligné sur celui du Conseil de la nuit que j'avais commencé à étudier. C'était lors de mes premières recherches sur le Conseil de la nuit et j'avais débarqué au café La Perle, place du Commerce, avec l'idée qu'une association comme Culture Bars-Bars serait en contradiction voire en conflit avec cette tentative récente de "contrôler et régir" la nuit à Nantes. Surtout quand on sait que La perle est un bar connu pour être le lieu des rendez-vous de fin de manifestations.



Affiche du festival Culture Bars-Bars - Culture Bars-Bars - 2017

L'historique complet du cas nantais me manquait, j'étais dans le flou, mais cet entretien initiatique m'a donné de premières pistes sur l'arrivée du Conseil de la nuit dans la politique nantaise. Car si Laurent Messager m'a beaucoup parlé du vivre ensemble tant revendiqué par le Conseil de la nuit et qu'il paraissait aussi volontaire voir enjoué sur le projet, notre échange a beaucoup tourné autour de la préoccupation des bars et établissements de nuit à propos de leur devenir. Dans ce petit bar discret mais emblématique de Nantes, le patron de La Perle me raconte, sous l'œil curieux de deux ou trois habitués buvant un coup en milieu d'après-midi, comment le collectif Bars-Bars se bat pour la reconnaissance des métiers de la nuit et de leur rôle culturel. *On s'est aperçu que les cafés traditionnels perdaient leur image culturelle, c'est-à-dire, l'accueil, la convivialité, la salle de réunion, la billetterie, le petit lieu de concert, le petit lieu d'expo. Quand ces gens-là perdent tout ça, le café se meurt. Comme Paris se meurt en silence, le café se meurt en silence. Quand il réduit son activité simplement*

à vendre que des consommations c'est la mort. Et le deuxième constat c'est comment tenir compte d'une certaine législation pour faire que ces cafés puissent exister en terme culturel. Avec des législations de plus en plus draconiennes, des classements des lieux, dès que tu voulais faire le moindre concert il fallait se soumettre à des contraintes où le jeu n'en valait pas la chandelle. Si tu veux Culture Bars-Bars c'est ça. En même temps une forme de révolte et en même temps une démarche de prise de conscience en disant : pourquoi vous vous censurez ? pourquoi vous attendez la mort ? Est-ce qu'on peut pas avoir une démarche politique, réfléchi et intense parce qu'il faut y amener de la réflexion et aussi du combat ?²¹Le collectif Culture Bars-Bars, qui rassemble aujourd'hui plus de 400 cafés et bars dans toute la France, est né en réaction à la réduction croissante de ces établissements. C'est en créant les cafés-concerts en 1999, que cette association revendique son rôle culturel dans la ville et lutte contre un tissu artistique et culturel qui se dégrade, laissant l'ensemble de ce secteur se re-concentrer autour de deux polarités : l'ultra service public et l'ultra libéralisme. Économies difficiles, réglementation complexe, font que ces petits lieux de proximité sont empreints à de nombreuses difficultés. Paradoxalement, les pratiques culturelles ont explosé ces trente dernières années, la demande culturelle des populations est toujours plus forte, l'envie de partager est là, les artistes veulent s'exprimer. Les cafés concerts sont ces endroits où l'on peut découvrir des groupes et artistes émergents, sans se ruiner, tout en déconnant avec des potes, en rencontrant, échangeant avec des voisins, avec des inconnus... Pour lutter contre la disparition des cafés-concerts et redonner aux bars et bistros une véritable dimension d'acteur dans la

culture, le Collectif Culture Bar-Bars est né²². À la défense de ces lieux de proximité principalement ancrés dans le centre historique de la ville s'ajoute une méfiance à l'égard de nouveaux lieux de fêtes Nantais, à l'ambiance bien différente. En effet, en 2007 est livré le Hangar à Bananes, élément clé du projet de l'île de Nantes. Son arrivée accentue l'inquiétude des cafetiers sur le devenir des nuits nantaises comme me l'a confirmé Benjamin Mauduit. Quelques années auparavant, un événement, alors là urbanistique, qui a fait date, c'est la création du Hangar à Bananes. Le Hangar à Bananes c'est le grand projet de l'île de Nantes, c'est l'ouverture vers la Loire et c'est l'utilisation de ces hangars délaissés et puis le projet d'un quartier de nuit qui ne se dit pas comme ça. On ne voit pas que c'est le futur quartier des noctambules et il est vécu de différentes manières. Il est vécu à la manière des commerçants du centre-ville un peu comme une atteinte à la vie nocturne du centre-ville. Donc il y a un peu une sorte de méfiance qui se crée et à la fois le soupçon qui naît à l'époque, c'est de dire en gros on veut décentrer la vie nocturne vers le Hangar à Bananes et vider le centre-ville. Ce qui n'est pas forcément formulé comme ça. Je pense pas que le quartier du Hangar à Bananes se soit rêvé ou ai été rêvé comme le lieu unique des nuits nantaises²³.



Arnaud Tesson et Vincent Beillevaire, les maires de la nuit - Ouest France - 2013

21- Laurent Messenger, patron du bar La Perle et vice-président de Culture Bars-Bars

22- www.bar-bars.com

23- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

Face à cette *peur que la nuit nantaise s'effrite*²⁴ il y a une mobilisation très forte de la part de ces acteurs nocturnes. Il m'a semblé dès le début de mes recherches que Culture Bars-Bars était beaucoup plus qu'un simple spectateur de la politique de la nuit. En relisant mes notes sur l'entretien avec Laurent Messenger j'avais même écrit que "l'on aurait dit qu'il portait lui-même le projet". En effet, en 2013 c'est Culture Bars-Bars qui organise avec d'autres acteurs culturels ou artistiques, une élection citoyenne d'un maire de la nuit. L'action est déjà en elle-même un symbole fort et montre une grande volonté à faire entendre la voix des habitants nocturnes. Cependant cette élection d'un maire symbolique de la nuit se veut un outil pour interpeller les politiques et il me semble incroyable qu'elle mène finalement à l'intégration d'un Conseil de la nuit dans nos institutions locales.

*L'histoire commence en 2013 à peu près à la fin de l'été, août 2013 on approche d'une nouvelle élection municipale en mars 2014 et on sait à Nantes que l'on va changer de maire. Puisque c'était Jean-Marc Ayrault qui était maire de Nantes, qui était parti à Matignon et qui était remplacé par son premier adjoint, qui avait annoncé qu'il ne se représenterait pas. Sachant que Jean-Marc Ayrault avait adoubé Johanna Rolland comme candidate à l'élection municipale. Il y avait à Nantes, pas un bouleversement à attendre au niveau de la mairie mais en tout cas une nouvelle génération de candidats et de candidates surtout, puisque qu'à la tête du PS, comme de l'UMP et comme des Verts c'était des femmes et des femmes de moins de quarante ans. Donc on avait un renouvellement du paysage politique qui était attendu*²⁵. C'est le contexte que pose Arnaud Tesson, un des deux élus officiels de la nuit, que j'ai rencontré sur son lieu de travail, le CCO, en avril

24- Ibid

25- Arnaud Tesson, l'un des deux anciens maires officiels de la nuit

2017. Lors de notre entretien il m'avoue qu'avant les événements, il n'était pas un spécialiste de la nuit et m'explique la posture que lui et Vincent Beillevaire ont adopté lors de cette élection. La volonté était de se positionner comme des "ambassadeurs nocturnes", qui au sein de la campagne électorale réclament une reconnaissance de la nuit urbaine comme *un vrai objet de politique publique à part entière. Avec Vincent on s'est positionnés sur le fait que la nuit concernait tout le monde et qu'elle ne concernait pas simplement que les fêtards pour faire simple. Ça concerne pleins de gens, un peu comme le jour finalement, bref c'est une question de politique publique*²⁶. Il me raconte ainsi comment est né ce projet, quel en était le but et ce que cela l'a amené à faire. À la fin de l'été, il commence à y avoir des affichettes dans les bars, dans les lieux nocturnes, même sur Facebook on voit des trucs pour l'élection du maire de la nuit. Élection citoyenne un peu parallèle euh c'était un collectif hein qui disait en substance : on s'apprête encore une fois à entendre parler de la nuit pendant la campagne électorale et il est fort à parier que l'on traitera la nuit que sous le visage sécuritaire ; les dangers de la nuit, comment légiférer la nuit, comment avoir moins de nuisances, comment avoir moins d'insécurité. Donc l'objectif d'élire un maire de la nuit c'était de dire ; vu que le prochain maire ne s'occupera pas des noctambules si ce n'est par des lois ou par le côté répressif, puisque finalement c'est très électoraliste aussi hein, ça parle à beaucoup de gens de dire qu'on va renforcer des lois de la sécurité etc. On oublie tout un pan de ce qu'est vraiment la vie nocturne surtout dans une ville comme Nantes, qui est une ville très tertiaire. Il y a un appel à candidature qui est fait, donc moi je me suis présenté avec Vincent. Il y avait d'autres candidatures, certaines plus artistiques heu je me rappelle plus qui étaient exactement les autres candidats mais on était quatre ou cinq.

26- Ibid

Le mode électoral c'était un premier vote sur Facebook et les deux pages les plus aimées étaient "qualifiées" pour le deuxième tour qui a eu lieu dans les bars de Nantes quelque chose comme fin octobre, le 30 octobre. Il y a eu une soixantaine de lieux à Nantes qui mettaient des urnes où tout le monde pouvait voter à ce moment-là²⁷. Lorsqu'ils seront finalement élus, Vincent Beillevaire et Arnaud Tesson feront un premier état des lieux de la nuit nantaise en allant à la rencontre de différents acteurs. Ce premier diagnostic servira d'ailleurs à Benjamin Mauduit dans ces premiers pas de conseiller à la nuit. Le 5 mars, dix-huit jours avant le premier tour des municipales, ils organiseront un débat au CCO de la tour Bretagne entre les trois candidates principales (UMP, Verts et PS) afin d'avoir un débat sur le devenir de la nuit à Nantes. Il y a 30 000 personnes concernées par le sujet, y'a pas que 400 mecs qui sont en trains de boire des coups et, mine de rien, si vous parlez à ces 30 000 personnes ça peut faire 30 000 voix. Donc ça a bien pris, il y a eu beaucoup de presse on a fait beaucoup de médias, on a fait du Télé Nantes, des machins comme ça. Et puis on a été élu. On a fait un grand débat dans cette salle là-bas on était quasiment 300 personnes, on avait poussé les murs de la cloison là-bas, on avait réuni Johanna Rolland, Pascale Chiron pour les verts et Laurence Garnier pour la droite. Donc voilà on était entre 250 et 300 personnes et on leur a demandé de se positionner. Quelles étaient leurs mesures, leurs idées pour la vie nocturne à la fois en matière de transport, de service de nuit, de tranquillité publique, de sécurité etc²⁸. L'ancien maire de nuit rappelle bien que l'objectif était de faire pression sur les politiques pour la mise en place d'un Conseil de la nuit et qu'ils s'autodétruisaient au soir du deuxième tour²⁹.

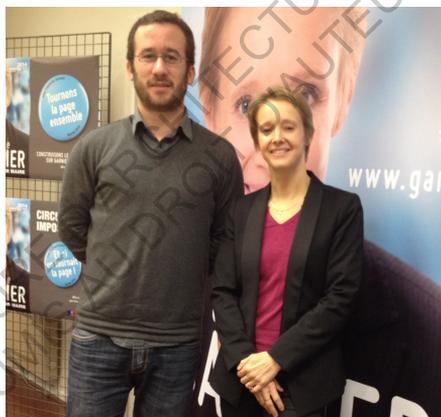
27- Ibid

28- Ibid

29- Ibid



Vincent Beillevaire et Christian Bouchet, candidat FN aux municipales - Pour une nuit et pour la vie - 2014



Arnaud Tesson et Laurence Garnier, candidate UMP aux municipales - Pour une nuit et pour la vie - 2014



Arnaud Tesson, Vincent Beillevaire et Johanna Rolland, candidate PS aux municipales - Pour une nuit et pour la vie - 2014

On note donc l'implication qu'on eut ses deux maires nocturnes dans l'arrivée d'un Conseil de la nuit à Nantes, mais aussi leur capacité à faire entendre l'enjeu politique du sujet. Durant ce débat différentes propositions seront faites. Celle de l'UMP par exemple, de développer de manière assumée le Hangar à Bananes comme un quartier nocturne afin de réduire les nuisances en centre-ville. Pour le parti socialiste et les verts il était plus question de réfléchir sur la nuit de manière globale. D'autant plus que lors de ce débat ils purent exprimer la volonté de créer un conseil consultatif rassemblant les acteurs nocturnes autour de la table. Parallèlement, rappelons que les revendications des riverains sur la vie nocturne se font de plus en plus fortes à partir de 2010, date de création du réseau " Vivre Paris " et " Vivre la ville ". Car si les " actifs " de la nuit sont à l'origine de l'élection citoyenne, les riverains sont également très présents et défendent une nuit qui, selon eux, semble également s'effriter. Eux aussi interpellent les politiques sur la gestion de la nuit. Comme nous avons déjà pu le voir (cf Nuit clivage p.59) les tensions entre ces deux fronts montent de plus en plus, notamment lors de l'élection citoyenne du maire de la nuit en 2013. On a donc deux fronts qui se mobilisent pour défendre des visions de la nuit urbaine, parfois totalement contradictoires. Ce contexte conflictuel, mêlé au militantisme de toutes ces associations, pousse le politique, dans une situation qui peut-être au départ lui échappe, à prendre en main la gestion du conflit mais également de l'aménagement de la nuit. Tout au long de mes recherches, j'ai été marquée par l'implication et la détermination des associations dans la politique nocturne. Non seulement ils ont su mettre le politique face à ses responsabilités - développer mais préserver, orchestrer les acteurs nocturnes, penser une ville plus juste et équilibrée faces aux conflits -



Affiche du débat "Quelles nuits pour Nantes ?" - monstudio.tv - 2014

mais ils sont aujourd'hui toujours actifs au sein du Conseil de la nuit. Le nouveau président des Rues de Graslin montrait une grande volonté à participer en tant qu'habitant à la politique nocturne et m'a beaucoup parlé de l'énergie qu'il mettait à impliquer les habitants dans le Conseil de la nuit, en " temps de paix ". *La quasi-totalité des associations d'habitants du centre-ville se sont créées parce qu'il y avait un problème, problème avec des arbres qui allait être coupés, problème de stationnement, problème de bruit. C'est toujours parce que y'a un problème c'est jamais pour travailler ensemble ce n'est jamais pour essayer de faire en sorte que la ville s'améliore. C'est toujours parce que y'a un problème donc on va être contre l'institution donc on se fédère. Les Rues de Graslin se sont créées avec cette intention aussi de départ qui à mon sens, n'est plus une bonne raison*³⁰. Benjamin Mauduit ajoutait que les riverains ne sont pas que des " râleurs " mais des associations de qualité de vie qui se mobilisent beaucoup pour l'animation du quartier et au-delà de la nuit, alertent sur les nouveaux projets de centres ville. *Mais j'ai envie de vous dire, qu'on travaille sur les déplacements, qu'on travaille sur la médiation, tous les sujets sont transversaux. Quand vous travaillez sur l'attractivité de la ville vous travaillez forcément sur la médiation*

30- Olivier Bulteau, président actuel de l'association de riverains les Rues de Graslin

et ça les riverains de Feydeau l'ont bien compris parce que les riverains de Feydeau c'est pas un collectif qui est là que pour râler, j'ai envie de dire. C'est un collectif qui met vachement en avant le patrimoine de la rue, parce que c'est quand même euh en plus avec un cachet historique fort, qui crée des moments de convivialité et par contre qui n'a pas sa langue dans sa poche quand il s'agit de s'adresser à la collectivité sur les futurs projets³¹. Culture Bars-Bars quant à eux sont toujours aussi présents au Conseil. Porteurs du célèbre festival Culture Bars-Bars et de projets comme les Cafés Citoyens, ils organiseront en 2015 la première conférence de la Plateforme Nationale de la Vie Nocturne à Nantes. Arnaud Tesson quant à lui n'est plus présent au Conseil de Nantes mais fait partie des membres fondateurs du collectif Equinox, qui entend rassembler les usagers nocturnes et faire entendre leurs voix au Conseil de la nuit. Un Conseil qu'il nous revient maintenant d'étudier et d'analyser dans son fonctionnement, ses influences, ses actions et méthodes utilisées.



Les créateurs du collectif Equinox - Ouest France - 2015

31- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

Espace de liberté

Après m'être remise de mes plongées nocturnes, j'étais au pied du mur. Je me rendais compte que je ne voulais pas faire un travail sur la vie nocturne et les noctambules en soi. Déjà parce que cela me paraissait difficile. En effet je ne suis pas sociologue, et puis étudier ce que font les gens la nuit, leurs attitudes et relations touchent trop à l'intime de chacun et de moi-même pour que j'ai envie de m'y intéresser.

Non, il s'agissait bien de comprendre ce qui se joue collectivement. Comprendre quel est le processus politique en cours, qui touche aux nuits urbaines et questionne profondément l'usage de l'espace public en général. Jusqu'ici nous avons pu nous faire une idée de ce qu'était la nuit à la fois dans ses représentations et ses réalités. Il est donc temps de comprendre clairement ce qu'est le Conseil de la nuit et comment s'inscrit son fonctionnement et ses actions dans le contexte nocturne actuel. Pour étudier ce processus il me fallait donc rencontrer des acteurs : ceux et celles qui contrôlent, transforment et aménagent cet espace-temps en pleine mutation. Une liste largement expansible d'acteurs à rencontrer s'est alors formée, que je n'ai pu tous interviewer. J'avais rencontré Laurent Messenger, le directeur de l'antenne nantaise de Bars-Bars, en janvier 2018 puis le responsable des Veilleurs de Soirées en mars.

Il me fallait rencontrer des collectifs d'habitants, des barmans, un responsable de la TAN, le collectif Equinox, un patron de boîte au Hangar à Bananes et bien d'autres encore. Mais surtout il me fallait rencontrer ceux qui orchestrent tout ce processus politique à l'échelle locale : les élus et notamment l'élu à la nuit, à l'origine du Conseil de la nuit nantaise : Benjamin Mauduit.

Un élu à la nuit

Cependant j'ai mis beaucoup de temps avant de tenter de rentrer en contact avec la mairie. Je ne savais pas trop comment m'y prendre : appeler, envoyer un mail, me déplacer, voire même attendre le prochain Conseil de la nuit en juin 2018 pour approcher les élus directement. J'avais peur d'un refus d'entretien franc et irrémédiable. Il faut dire que les expériences passées ne m'avaient pas donné l'impression d'une institution accessible et ouverte. En janvier j'avais tenté de me rapprocher de la Maison de la tranquillité pour entrer en contact avec la Brigade de contrôle nocturne. Après deux mails sans réponses et un mois d'attente, je reçois un appel de la Maison de la tranquillité. Ma demande était refusée, je ne pouvais ni rencontrer la brigade, ni assister à une réunion de débit de boisson : je pouvais par contre consulter le site internet. Une image du conseiller municipal en costard-cravate condescendant et inaccessible s'était gravée en moi. J'ai donc mis du temps avant d'envoyer une demande d'entretien à la mystérieuse adresse du Conseil de la nuit.

C'est avec surprise que deux jours plus tard, je reçois un mail le matin, puis un appel dans l'après-midi de la secrétaire du Conseil de la nuit : " Mr Mauduit pourra vous recevoir lundi après 17h30 si vous n'êtes pas libre avant ". Enfin j'allais pouvoir rencontrer un acteur clé de mon travail.

Lundi je sors donc de l'agence où j'étais en stage, et me dirige directement à l'Hôtel de ville en bicloo, en retard. Je n'étais jamais rentrée dans l'Hôtel de ville de Nantes, et je passe le portail avec curiosité en saluant l'agent de sécurité en costard gris. Je déboule dans la salle d'accueil au public, mais je comprends que le rendez-vous n'est pas là : des personnes attendent avec leur ticket pour être redirigées vers des boxes dans le fond de la salle. Les fameux boxes des démarches administratives à rallonges. Toutes ces personnes me regardent bizarrement. Je ne suis pas dans le bon bâtiment. Je fais demi-tour et demande à des personnes qui semblent travailler ici : " Où dois-je me diriger pour rencontrer Mr Mauduit ? ". Avec des sourires en coin dont je ne comprends pas trop la signification, ils tendent le bras vers un troisième bâtiment : " Mauduit c'est là-bas je crois ". J'y vais mais ce n'est pas le bon, c'est grand ici et je suis vraiment en retard. Je finis par retourner vers l'agent de sécurité au portail d'entrée : " C'est là-bas, vous entrez à gauche, mon collègue va vous recevoir ". Me voilà dans un vestibule où, derrière un comptoir, un deuxième agent de sécurité, lui aussi en costard décroche le téléphone : " C'est le rendez-vous pour Mr Mauduit ". J'ai l'étrange sensation d'être dans un film d'espion et de m'apprêter à rencontrer le grand patron de la CIA. Il raccroche. " Allez-y vous pouvez attendre dans le couloir mon collègue va vous conduire ". Arrivée dans le couloir je m'appuie contre le mur. En face de moi l'étiquette sur la porte indique : Benjamin Mauduit. J'y suis. Elle est entrouverte et quelques secondes après,



Benjamin Mauduit, élu à la nuit de la ville de Nantes - PNVN - 2017

L'élu à la nuit sort de son bureau et m'invite à entrer. Lors d'un séminaire j'avais lu la présentation de cet entretien, une remarque intéressante m'avait été faite : " Alors, il est comment le conseiller à la nuit, c'est Batman ou pas ? ". Effectivement, moi-même je m'étais faite à une image très institutionnelle d'un conseil de la nuit, avec cette idée réductrice qu'un politique de la nuit ne pouvait simplement que réduire la nuit à un temps quelconque et ennuyeux. À l'inverse cette remarque faisait ressortir le caractère mystérieux et improbable d'une institution sur le nocturne. Dans les faits, le Conseil de la nuit est apparu à l'équilibre entre ces deux images. L'élu à la nuit m'invite à m'asseoir à une table ronde dans un coin de la pièce. Devant la fenêtre au fond se trouve un bureau où trône un ordinateur portable rouge au milieu des dossiers, crayons et livres qui forment un joli désordre contrôlé sur le plan de travail. Une étagère fixée en hauteur accueille des ouvrages sur la nuit : Luc Gwiazdzinski, Alain Cabantous, un livre sur le capitalisme à l'assaut du sommeil et autres références nocturnes. Une armoire trône à côté de la fenêtre et juste à côté, sont affichés en quadrillage de beaux dessins en noirs et blancs de super-héros.

Batman, Green lantern et Spiderman me font face et derrière moi est exposé le document statistique de l'Auran sur les usages de la nuit à Nantes. Chemise à fleurs exotiques violettes, cheveux mi-longs en arrière, Benjamin Mauduit s'assoit en face de moi et me laisse le temps de mettre en route l'enregistrement avant de se présenter. Il est originaire de St Nazaire où il effectue une filière L au lycée. Après une année de Lettres dans la ville de Bordeaux, il poursuit ses études à l'Université à Nantes à partir de 1995 jusqu'en 2001. Il intègre également le conservatoire d'Art dramatique en 1999, jusqu'à 2001. Durant notre entretien, il me dit qu'il vient du monde associatif et travaillait sur la jeunesse. En effet en 2001, il est animateur chez ACCOR, une association de développement d'activités culturelles pour les jeunes sur Nantes. Il entre en 2002 à l'École de la Communication et des Médias pour un an. Il réalise par la suite deux stages dans des boîtes de production (VM production et Canal Jimmy), pour ensuite retourner au monde associatif en 2005 à la Fédération Léo Lagrange, une association d'éducation populaire qui intervient dans les champs de l'animation, de la formation et accompagne les acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion. *Je me présente, Benjamin Mauduit je suis élu à la ville de Nantes depuis 2014, je n'avais pas fait de mandats auparavant je suis arrivé on va dire tout neuf dans l'équipe de Johanna Rolland*¹. Faisant partie des inscrits sur la liste de la candidate, il est présent lors du débat du CCO organisé par les maires de la nuit. Suite aux événements lors de son élection, Johanna Rolland décide de la création du Conseil de la nuit. *La demande des maires de nuit à ce moment-là, c'est la création d'un Conseil de la nuit. Un lieu euh je pense qu'ils l'imaginent comme ça, où on met autour de la table tous les acteurs et on met tout, on pose tout sans tabous, on débat de tout, euh mais leur proposition ça*

1- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

*allait pas plus loin que ça. Donc la future maire de Nantes s'engage à la création de ce conseil et lorsque les élections passent je reçois un petit coup de fil : " Je te file la nuit et je te file l'émergence". Alors euh c'était hyper poétique, j'étais hyper content, et euh quelques secondes après je me suis rendu compte que ça allait être euh un peu plus dur que ce que je pensais et j'ai tout de suite vu que j'allais être dans les paradoxes et que j'allais être à la tête d'une politique qui n'avait jamais été*². Benjamin Mauduit est nommé élu à la nuit et à l'émergence. Poste qui paraît un peu étrange au premier abord mais qui résulte d'une volonté de la maire de mettre en place une politique nocturne à Nantes. Vers la fin de l'entretien, il me dira que son poste est parfois vu au sein même de la mairie par d'autres service comme un instrument politique gadget ou de communication. Toujours est-il qu'il me raconte le processus de cette mise en place d'une politique nocturne dont le moyen principal fût la création d'un Conseil de la nuit Nantaise. Processus intéressant en soi, au-delà même du sujet nocturne, dans la mesure où comme le fait remarquer Benjamin Mauduit, il s'agit d'une institution ad hoc où tout est à mettre en place. L'arrivée de cette nouvelle institution à Nantes est un processus complexe qui mêle un ensemble de causes et d'acteurs à la fois locaux et internationaux.

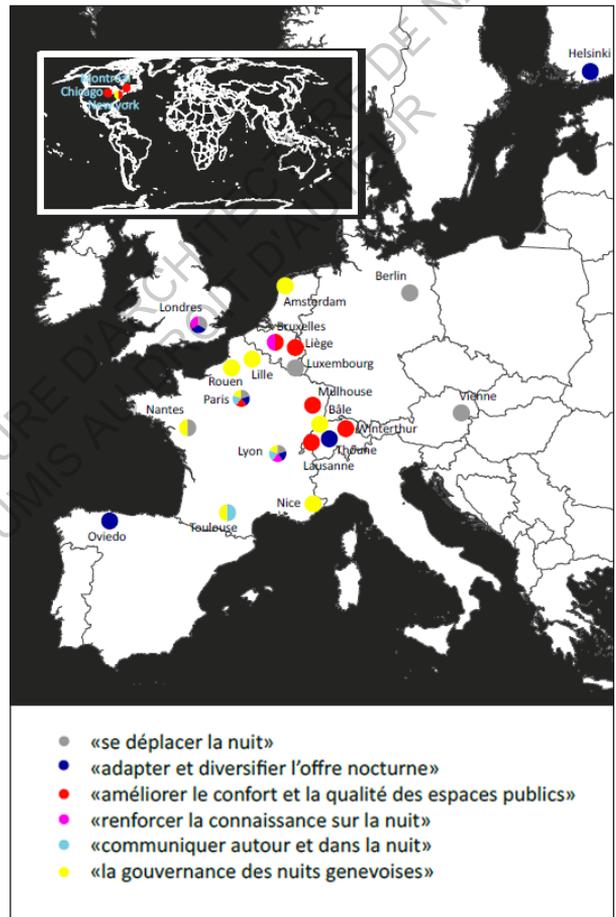
Institutionnalisation et mise à l'agenda

A l'échelle de Nantes, le Conseil de la nuit résulte d'un ensemble de problématiques locales que nous avons pu antérieurement observer, qui se cristallisent au départ principalement autour du conflit riverains/bars. A travers l'étude des recherches déjà existantes en matières de politique publiques, Raphaël Pieroni met en évidence la manière dont les conflits participent à la création de problèmes publiques,

2- Ibid

processus dont la dernière étape serait l'institutionnalisation. *L'attention est mise sur la manière dont le statut public du problème se construit par étapes successives qui, prises ensemble, forment la " carrière des problèmes publics" . Blumer identifie cinq grandes étapes à cette carrière: l'émergence du problème social, la légitimation du problème, la mobilisation de l'action vis-à-vis du problème, la formation d'un plan d'action pour le traiter, la transformation du plan d'action dans sa mise en œuvre concrète*³. Ainsi, à Nantes, la légitimation du problème de nuisances sonores en centre-ville, ainsi que la reconnaissance des difficultés économiques des bars participent à une mobilisation des acteurs qui donnera en partie naissance aux maires de la nuit puis au Conseil de la nuit à Nantes. Cependant, l'influence de la circulation des modèles politiques et la mise à l'agenda de la nuit à l'international n'est pas négligeable dans la constitution du Conseil de la nuit Nantaise. Il y a bel et bien un mouvement d'institutionnalisation de la nuit en Occident où une mise à l'agenda s'impose aux politiques locales. *L'agenda politique est l'ensemble des sujets ou des problèmes qui constituent les préoccupations, les priorités, la ligne d'action d'un gouvernement, d'un parti politique, etc., qui sont mis à l'ordre du jour et qui doivent être traités sur une période donnée. L'inscription d'un sujet ou d'un problème à l'agenda politique signifie que celui-ci est bien pris en compte et qu'il va faire l'objet d'un traitement spécifique pouvant déboucher sur la prise d'une ou plusieurs décisions de la part du gouvernement, du pouvoir législatif, de l'administration, de toute autorité publique ou politique*⁴. Raphaël Pieroni montre comment la

mise en place d'une politique nocturne à Genève s'est faite via cette mise à l'agenda politique, avec l'apport d'une expertise internationale. Celle-ci s'est faite au moyen d'un cadrage politique et institutionnel qui prend la forme à Genève d'un rapport d'expertise (rapport d'expertise local " Voyage au bout de la nuit " en 2010), d'un débat public (États généraux de la nuit en 2011) et d'une expérience in situ ("Genève explore sa nuit" en 2013)⁵.



Provenance géographique des «bonnes pratiques» mentionnées dans le rapport «Genève explore sa nuit» - Raphaël Pieroni - 2013

3- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

4- <http://www.toupie.org>, Agenda politique

5- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017

L'HOMME DE VOS NUITS



Clément Léon R. maire de la nuit de Paris depuis
Décembre 2013 - jolpress - 2013

Si le premier rapport est centré sur la nuit à Genève, où l'objectif est de cerner les problématiques de la nuit en tant que territoire, les États généraux de la nuit sont un débat où différents acteurs internationaux viennent apporter leurs expériences en matière de politique nocturne. On y retrouve comme invité principal Marco De Goede, fondateur de la fonction de maire de la nuit (night mayor) pour la ville d'Amsterdam, et Luc Gwiazdzinski géographe précurseur du champ de recherche de la nuit pour la discipline, qui a assuré notamment la direction scientifique des États généraux de la nuit à Paris. Les intervenants principaux des EGN occupent deux types de fonctions différentes : politique (élu ou fonctionnaire public) et académique (chercheur et enseignant). Les premiers représentent des villes en particulier et sont invités pour les politiques innovantes qu'ils ont contribué à instaurer. Les seconds proviennent des disciplines de l'histoire, de la sociologie et de la géographie et contribuent au débat en donnant des perspectives des sciences sociales, mais aussi en s'appuyant sur une série de politiques observées dans diverses villes européennes⁶. Ainsi lors de l'expertise in situ, qui se résume à l'exécution de parcours nocturnes dans la ville de Genève par un public invité via une campagne de communication autour de l'évènement, un rapport est réalisé en amont afin de définir des axes de réflexions (mobilité, offre nocturne, confort de l'espace public, communiquer la nuit, gouverner la nuit). À chacun des axes correspond un ensemble de "bonnes pratiques" conduites dans d'autres contextes urbains que celui de Genève⁷ (Voir carte page précédente). Cette opération est dirigée par Luc Gwiazdzinski à qui revient l'élaboration de cette méthode qu'il expose dans un débat au Pavillon de l'Arsenal en 2013 dans le cadre d'une exposition sur la

ville nocturne. Il s'agit d'emmener des habitants et des élus à la rencontre de leur ville nocturne à travers la marche, afin de sensibiliser ceux-ci à la réalité de la nuit et aux enjeux de la gouvernance nocturne. Cette méthode, le géographe a pu l'expérimenter dans de nombreuses villes d'Europe comme Londres ou Helsinki. Si le cas de Genève est assez précurseur - le Grand Conseil de la Nuit est fondé en 2011- de nombreux exemples existent en Europe. Pendant mes recherches j'ai été frappée par la multitude de villes mettant en place une politique nocturne à travers des outils, qui se retrouvent toujours de manière récurrente. Les chartes de vie nocturne par exemple se retrouvent à Lille, Lyon, Toulouse, Marseille, Strasbourg, Brest, Laval, Saint-Lô, Beauvais, Périgueux, Valenciennes, et bien d'autres. Ce phénomène met en exergue une tendance mais aussi des besoins et problématiques prégnantes pour les villes. Etant donné que les chartes nocturnes sont systématiquement en lien avec des conflits, la plupart du temps dus aux nuisances sonores, leur développement montre que les conflits se généralisent et qu'une gouvernance de la nuit spécifique devient de plus en plus nécessaire. Au moment où Nantes lance l'élection citoyenne qui élira Arnaud Tesson et Vincent Beillevaire, Toulouse et Paris élisent également des maires de nuit. Ces initiatives inspirées d'Amsterdam,

6- Ibid

7- Ibid

ville novatrice en la matière puisqu'elle élit son maire de nuit en 2003, sont cependant légèrement distinctes, notamment par rapport au rôle attribué au maire de la nuit. En effet, il semble que ces maires élus, indépendamment des institutions publiques, ne soient pas toujours bien accueillis et les réserves émises invoquent souvent la partialité que peuvent avoir ces nouveaux acteurs. À Nantes bien que les deux maires de la nuit aient pu être considérés par les riverains comme des "lobbys noctambules", la volonté était bien de représenter la nuit et tous ces usagers sans exceptions. De plus, le relai entre ces élus officiels et l' élu officiel s'est déroulé de manière coopérative, les uns laissant la place à leurs successeurs et celui-ci reprenant le travail des derniers. *Les maires de nuit l'intelligence qu'ils ont, c'est qu'ils ne sont pas jugés parti, c'est pas des maires noctambules, même dans leurs profils ce ne sont pas des gens qui sont de l'économie de la nuit. Y en a un qui travaille dans la communication et l'autre dans la formation continue. Je dis ça parce qu'à Toulouse le maire de nuit est quelqu'un qui s'autoproclame toujours maire de nuit et qui édite un petit journal pour les noctambules. Donc il est jugé parti. À Londres, la nuit fait partie vraiment du projet du nouveau maire et par exemple le métro, il est ouvert 24h/24h et la tsarine de nuit, qui est en plus une femme très sympa, que j'ai rencontré deux fois, elle est patronne de discothèque par ailleurs. Mais c'est important parce que ça a bien posé les choses à Nantes, c'est-à-dire que c'était pas du lobby, c'était pas une présence lobbyiste pro vie nocturne⁸. En effet, Nantes a cette particularité de la continuité du rôle de maire de nuit, contrairement à Toulouse ou encore à Paris où le maire officiel existe toujours et est en concurrence avec un élu officiel. On ne semble pas prendre la fonction véritablement au sérieux puisqu'à côté de Clément*

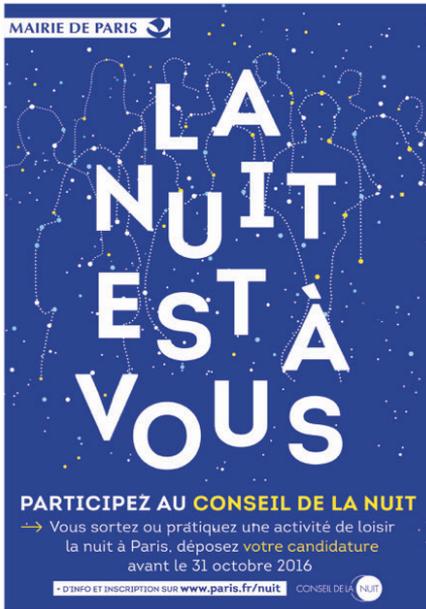
8- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

Léon, élu pour une durée indéterminée par 3.000 Parisiens, la maire Anne Hidalgo a nommé un conseiller délégué auprès du premier adjoint chargé des questions relatives à la "Nuit" pour s'occuper de ses questions⁹. On peut donc constater que le Conseil de la nuit à Nantes s'inscrit dans une mouvance globale d'institutionnalisation de la nuit. Il participe ainsi aux séminaires, forums et institutions où s'effectue le partage et la mobilité des politiques publiques. Lors d'un second entretien téléphonique, Benjamin Mauduit me parle ainsi de tous ces espaces de diffusion politique. On peut citer ses rencontres avec la tsarine de la nuit à Londres à plusieurs reprises mais aussi le forum européen sur la sécurité urbaine ou le réseau Eurocities, dont Johanna Rolland fut présidente sur deux mandats d'affilés, et qui d'après Benjamin Mauduit, organise prochainement un voyage en Géorgie auquel participe l' élu à la nuit. La ville fait également partie de la plateforme nationale pour la vie nocturne



Affiche de la Conférence Nationale de la Vie Nocturne - PNVN - 2017

9- NELKEN Sacha « Comment le «maire de nuit» a changé la vie d'Amsterdam », Slate mis à jour le 2 février 2016.



Appel pour candidats au Comité noctambule du Conseil de la nuit de Paris - Ville Paris - 2016

dont la première assemblée était organisée par Culture Bars-Bars à Nantes. Cependant comme on a pu le voir avec le maire de la nuit, Nantes possède ses particularités notamment dans le fonctionnement du Conseil de la nuit. À Paris, le Conseil de la nuit est une assemblée fermée qui rassemble tous les acteurs de la nuit ainsi que des habitants tirés au sort parmi un “comité des noctambules” préalablement constitué pour un mandat de 2 ans. Si c’est peut-être l’échelle de la capitale qui veut cette répartition et participation habitante plus “encadrée”, à Nantes le Conseil de la nuit s’organise de manière plus “libre et informelle”.

Un laboratoire politique ?

En effet, le Conseil de la nuit nantaise est ouvert à tous et se veut un lieu d’expression, de débat, de réseau et d’interconnaissance pour les acteurs locaux de la nuit. Il a pour finalités et enjeux de : Prolonger le travail de dialogue entamé lors de la phase de diagnostic partagé, réalisée en 2014/2015 / Co-construire, suivre et évaluer les actions engagées par la collectivité ainsi que les acteurs de la nuit

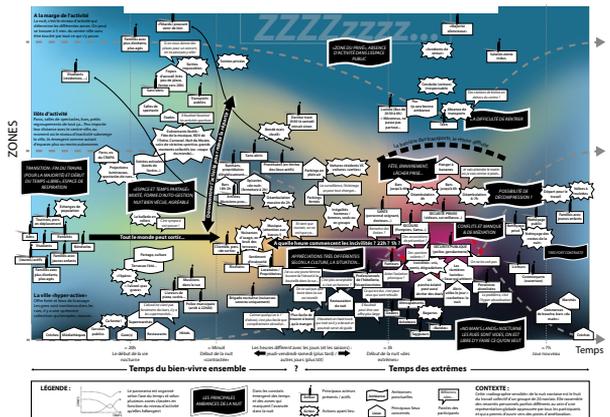
/ Objectiver et enrichir la connaissance des nuits nantaises. Le Conseil nantais de la nuit fonctionne autour d’un programme de travail annuel, établi en référence au diagnostic des nuits nantaises et débattu en séance plénière. La participation se fait de deux façons : Lors des deux plénières annuelles du Conseil de la nuit, dont l’objectif est de mettre en débat des sujets de fond, de rendre compte de l’action de la collectivité et de partager, mettre en valeur les projets et initiatives des acteurs du réseau. Lors des groupes de travail, ateliers ou expériences, tout au long de l’année¹⁰. Au départ j’ai mis beaucoup de temps à saisir comment fonctionnait cette nouvelle institution. En effet, si les ateliers de travail sont vraiment ouverts, il est difficile au départ de trouver où s’inscrire et où s’informer de l’avancée et du contenu de ces ateliers. Au final le fonctionnement est assez informel et si le public peut participer à tous les groupes de travail, les réflexions et actions se font beaucoup en interne de manière partenariale entre tous les acteurs et le petit nombre de participants habitants. Les grandes lignes directrices se font autour d’un programme de travail annuel, établi en référence au diagnostic des nuits nantaises et débattu en séance plénière¹¹. En effet, le Conseil de la nuit ne s’est pas créé dès l’élection de Johanna Rolland en 2014 et un temps de préparation a été nécessaire à la mise en place de cette nouvelle institution. Donc, je me retrouve en charge de ce sujet et je peux vous dire qu’au début, on n’avait rien sous la main, j’avais même pas un chargé de projet, j’avais rien. Donc, en attendant que les services s’organisent, on a décidé de ne pas ouvrir tout de suite ce Conseil de la nuit, pas dès 2014 mais de faire un diagnostic, de réunir quelques premiers acteurs autour de la table et commencer à discuter autour du sujet. Donc il a fallu en fait cartographier la nuit, et puis prendre le pouls auprès des nantaise et des nantais et à la fois vous voyez derrière (l’affiche de l’auran situé derrière moi au moment

10- www.nantes.fr/conseil-nuit

11- *Ibid*

de l'entretien), demander à notre agence d'urbanisme d'aller un peu prendre le pouls aussi de la nuit. Et puis moi je me suis mis à lire la maigre littérature sur le sujet parce que il y a peu de chercheurs qui se sont intéressés au sujet. Vous avez Gwiazdzinski alors ça vous avez dû le voir parce que ses ouvrages pour beaucoup sont disponibles en ligne gratuitement et puis vous avez Cabantous aussi, qui a écrit carrément une histoire de la nuit à partir du XVIIIe siècle. Parce que fallait vraiment que je m'acculture sur le sujet et c'est le luxe aussi, moi auparavant je travaillais dans l'associatif plutôt sur des sujets de jeunesse et là, l'intérêt c'est tout d'un coup bah finalement vous êtes le premier quoi¹². Durant notre entretien, l' élu à la nuit m'expose ce processus préliminaire au Conseil de la nuit. Il a fallu d'abord faire un état des lieux, commencer par rencontrer les acteurs principaux et identifiés au préalable par les anciens maires de nuit. L'objectif était de poser les premiers enjeux et sujets de travail. Pour se faire, une grande étape de diagnostic participatif et prospectif sur les nuits nantaises est lancé en juin 2015. Cette démarche, engagée par la mairie, est coordonnée par le Pôle Evaluation Dialogue Citoyen de la Ville et piloté par la Direction Générale Cohésion Sociale. Le débat est lui, géré par l'agence créative Grrr dans un souci de neutralité et de médiation. Dans le cadre de cet Atelier citoyen, les objectifs confiés par la Ville de Nantes étaient d'aborder la vie nocturne nantaise à partir des expériences et vécus des participants afin d'aboutir à plusieurs productions : création d'une vision partagée des nuits nantaises prenant en compte les différents ressentis et pratiques des nantais, / Identification des tensions et des potentiels de la nuit à Nantes : contraintes, leviers...¹³ Le processus est réalisé en plusieurs étapes et rappelle quelque peu le processus

Genevois. Dans un premier temps un questionnaire a été diffusé portant sur l'expression du ressenti personnel et des idées/envies. Les réponses des participants permettent de compléter et/ou conforter les études déjà disponibles. 78 réponses au questionnaire ont été reçues, 33 personnes s'étant portées candidats sur Nantes.fr et 44 ayant répondu suite à la sollicitation d'un service de la Ville ou d'un acteur relais de la démarche. Parmi ces réponses, 52 personnes ont accepté de participer à l'atelier citoyen. Sur cette base, une confirmation a été envoyée à une vingtaine de personnes représentant une diversité en termes d'âge, sexe, zone d'habitation et habitudes de vie la nuit (plutôt actif ou non) afin de constituer un groupe où tous les avis pourraient être exprimés¹⁴. Suite à cette phase consultative ayant lieu de janvier à février, un atelier citoyen se déroule février à mars sur trois soirées de 18 heures à 21 heures où se sont retrouvés de petits groupes afin de réaliser une "radiographie sensible des nuits nantaises". La méthode d'animation s'appuie sur le design : brainstorming, cartographies d'idées et représentations graphiques précisées au fur et à mesure, analyse de la situation existante faisant ressortir opportunités et blocages, puis recherche de solutions respectant les contraintes de l'existant, et présentation des solutions pour envisager la production.



Radiographie de la nuit nantaise (atelier citoyen - 17 participants) - Grrr - 2015

12- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes

13- PDF: AGENCE GRR La nuit nantaise. Un diagnostic participatif et prospectif sur les nuits nantaises, 2015

14- Ibid

Dix-sept citoyens ont participé à la démarche dont des usagers, des riverains, des bistrotiers, mais aussi un représentant d'étudiant, un musicien, un travailleur de nuit dans un bar¹⁵. Cette phase de diagnostic se termine en juin 2015 avec le Forum des Nuits Nantaises, où le travail effectué en atelier est présenté et se continue durant cette réunion publique avec l'apport d'expertises locales (rapport de l'AURAN et les travaux conduits par les services de la Ville et de la Métropole) mais également internationale: Luc Gwiazdzinski, géographe, enseignant-chercheur en aménagement et urbanisme à l'Université de Grenoble a par ailleurs été sollicité pour apporter un éclairage sur les enjeux de la prise en compte de la question de la nuit dans les villes à l'occasion du forum. Il a également joué le rôle de grand témoin et réagi aux différentes contributions au diagnostic et propositions des participants. Le 04 juin, de 17 heures à 21 heures, la Ville a invité le public intéressé par la démarche, les partenaires et les associations à partager ces productions afin d'enrichir ces premières analyses du point de vue des acteurs de la nuit. Un premier temps de travail autour des représentations de la nuit a permis de mettre en exergue les visions contrastées de la nuit. À l'appui des analyses objectives (expertise AURAN et L. Gwiazdzinski) et de la vision subjective produite lors de l'atelier citoyen, les 80 participants au forum ont enrichi le diagnostic et identifié collectivement des pistes d'améliorations pour l'avenir¹⁶. Cette phase analytique permet à la fois de cerner le sujet nocturne et ses enjeux mais surtout de créer une vision commune du sujet et de commencer à fédérer des acteurs très différents autour d'un même travail. S'en suit la création du Conseil de la nuit avec à sa tête Benjamin Mauduit et Michel Bourdinot le chargé de projet. *Donc ce diagnostic qui partait un peu dans tous les sens, on l'a structuré en plan d'action. Et Johanna Rolland a ouvert officiellement le Conseil de la nuit euh fin 2016*¹⁷.

15- Ibid

16- Ibid

17- Benjamin Mauduit, élu à la nuit de Nantes



Forum de la Nuit Nantaise - Conseil de la nuit - 2015

Si l'étape diagnostic est tournée en grande partie autour de la cohabitation nocturne et permettra d'apaiser les tensions, des lignes de travail, dépassant le conflit riverains/bars, se dessinent. *Ces premières réunions ça a fait effet boule de neige et on a eu de plus en plus de gens et au bout d'un an tous ces habitants nous ont livré un diagnostic et des préconisations. Et les premières préconisations concernaient deux grands sujets : les déplacements la nuit avec un grand angle quand même sur les transports en commun et la question de la médiation la nuit, comment on fait pour créer de la médiation la nuit. Et à ce moment-là les méthodes qu'on a effectuées, au lieu de répondre directement aux préconisations ça a été d'associer les habitants les plus volontaires à venir explorer la nuit avec nous*¹⁸. Des groupes de travail se mettent alors en place autour de ces deux sujets que sont la mobilité et la médiation. Sur les questions de travail ces groupes de travail amèneront à des négociations avec la TAN pour aligner le service du vendredi soir à celui du samedi. La présence des habitants a apparemment été très utile dans ce cas-là pour notamment se rendre compte que le service Luciole, qui dessert notamment le Hangar à Bananes le jeudi de 4 heures à 6 heures et le samedi soir de 2 heures à 7 heures, était à repenser totalement ou encore pour mettre en place les trams

18- Ibid

jokers tous les soirs. Vous avez des habitants qui se sont retrouvés à prendre le bus la nuit alors que d'habitude ils le prennent pas, aller à Nantes Nord alors qu'ils habitent en centre-ville ou aller à l'autre bout de la ville euh à tester la ville la nuit et à nous donner un retour et c'est ainsi euh pour vous donner une idée très concrète de ce que peut donner le dialogue citoyen c'est que tout d'un coup vous avez un habitant qui nous dit en pleine sortie " mais euh pourquoi on croise des trams qui roule à vide alors que la ville de Nantes vous faites un grands débat sur la transition énergétique d'un côté et de l'autre on voit bien que y'a pas assez de trams et vous laissez les trams rouler à vide " la Tan, la Semitan répond bah euh c'est le tram qui rentre à l'entrepôt et ... la suggestion ça été de les remplir (ce sont les trams jokers). Et ça été sur la ligne 2 et 3 pour l'instant, du Nord au Sud de remplir les trams et de faire que le temps d'attente le soir est passé d'une demi-heure à un quart d'heure dans le sens Nord-Sud qui est le sens le plus utilisé le soir. Donc voilà là, ça coûte rien à personne, au contraire on fait tous des économies et on voit que de telles dispositions tout d'un coup ça répond à d'autres enjeux que la praticité d'avoir un tram tous les quarts d'heure, ça réponds à des enjeux sur le sentiment sur l'espace public quand on est un homme ou une femme le soir et à pleins d'enjeux¹⁹. C'est ainsi que le Conseil, à travers ces sous-groupes de travail s'est penché sur des sujets comme l'égalité homme-femme, les nuits exceptionnelles, les publics vulnérables (SDF et travailleuses du sexe), où encore la médiation nocturne. Aujourd'hui on a une quinzaine d'action qu'on s'est mis en tête de réaliser et on l'a agrémenté d'un appel à projet qui s'appelle " Les Temps de la Nuit" pour que le maximum d'accords associatifs et culturels puisse se saisir de cette question et là, il y a eu cinquante réponses pour un appel à projet à cinquante milles euros ce qui est énorme, on s'attendait pas à autant de réponses. Le jury c'était des volontaires

19- Ibid

du Conseil, issus du Conseil de la nuit qui ont délibéré sur onze projets et notre victoire c'est qu'on voit bien que ces onze projets, c'est des projets très très différents qui ne concernent pas que le centre-ville²⁰. En effet, le Conseil de la nuit a à son actif un certain nombre de projets en cours, tous très divers et riches. Le projet des Nuits invisibles, que nous avons déjà mentionné, qui rassemble la Nizanerie, la Halte de nuit et le collectif Fil, une expérimentation " d'uritrottoires " en partenariat avec les riverains et le blog Big City Life, les cafés-citoyens menés par Culture Bars-Bars, une réflexion sur la lumière et la sécurité au Hangar à Bananes qui fait intervenir les services de tranquillité publique et Nantes Métropole. S'ajoute aussi le concept, assez nouveau il me semble, des stations nocturnes. C'est également un projet qui dans sa mise en place et son fonctionnement fait intervenir de nombreux acteurs que ce soit les services municipaux - installation de sanitaires, éclairage, fontaines, sécurité, installations numériques - que dans les "animateurs" de ces futurs lieux publics nocturnes : le Food truck, une association de jeux de société, une association sportive etc.



Uritrottoire nantais - Ouest France - 2018

20- Ibid

Il me paraît assez incroyable de voir la quantité d'acteurs de tous types (privés, publics, associatifs) et tous horizons (culturel, santé, sécurité) que mobilise le Conseil de la nuit. D'autant plus que le rôle du politique, ici la mairie et ses services, devient alors mouvant : une fois coordinateur et décideur, une fois acteur ou commanditaire. L'arrivée du Conseil de la nuit a d'ailleurs légèrement bousculé les rapports inter-services de la mairie. *La peur qui est tout de suite arrivée dans les services c'est " Oh la la, la nuit ça va coûter cher", " Finalement la nuit c'est que des emmerdes quoi ", " Une ville c'est plus pratique quand ça dort la nuit" ²¹. Si au début, le conseil était considéré comme un instrument gadget il semble qu'il a permis de renforcer la coopération entre les services. Mais en tout cas tout ça pour vous dire que le Conseil de la nuit a permis de faciliter le travail entre des élus très différents. Moi je travaille avec sept élus, la jeunesse, la culture, la tranquillité publique, la vie associative, l'égalité, la santé, les solidarités, ce qui permet vraiment d'aborder le sujet de manière transversale et les services ça leur a permis de travailler mieux ensemble. Aujourd'hui le département à l'Espace Public de Nantes métropole s'intéresse enfin à la vie nocturne et on veut pousser aujourd'hui les urbanistes qui travaillent sur le sujet à nous donner leur vision diurne et nocturne ²². Évidemment, c'est le pouvoir public qui détient la plupart des ressources économiques des projets ainsi que le contrôle législatif. Cependant, le mode de fonctionnement parfois informel permet la création d'une vision commune de la nuit et de l'espace publique en général. Chacun apporte sa part à cette construction avec les capacités et les outils qui lui sont propres. Cette organisation est souvent qualifiée de transversale. Je ne suis cependant pas sûre que cette appellation soit celle qui convienne le mieux à ce nouveau type d'institution, notamment parce qu'il s'agit d'un terme très vague.*

21- *Ibid*

22- *Ibid*



Assemblée plénière de Juin 2018 sur le site de l'exposition "Complètement Nantes" - Conseil de la nuit - 2018



Présentation de 3 projets des "Temps de la nuit" durant l'assemblée plénière - Conseil de la nuit - 2018

En effet, issue de la politique sociale : *les politiques transversales sont celles qui peuvent croiser, concerner les secteurs et les catégories : la politique de la pauvreté, de l'exclusion sociale, l'égalité des personnes, la non-discrimination, etc ²³. Nous pouvons effectivement confirmer que le Conseil de la nuit rassemble un certain nombre de secteurs travaillant sur un sujet global. Cependant, simplement le définir comme transversal ne permet pas d'analyser cette organisation qui est de l'ordre de la coopération et du partenariat et me semble assez novatrice. Cette forme de gouvernance mériterait d'être étudiée en profondeur afin d'être définie et d'être remise dans son contexte. D'où vient ce fonctionnement, est-il spécifiquement nocturne ou s'inspire-t-il d'organisations*

23- www.uqac.ca Politique sociale

diurnes ?

On pourrait par exemple, se demander si le rapport partenarial qui s'instaure au Conseil de la nuit, notamment entre acteur privé et acteur public, a quelque chose à voir avec les nouvelles formes de financement et pilotage des projets urbains. On peut citer en exemple les Partenariats Public-Privé²⁴, ou encore les concours comme Réinventer Paris, où les pouvoirs publics choisissent des projets dont le financement privé est déjà intégré au projet (partenariat entre architecte et bailleur). Si le Conseil de la Nuit est en lui-même une institution nouvelle, sa forme, son fonctionnement semble être une mise en application et une récupération de ce qui se fait déjà. On peut en effet, remarquer l'utilisation de méthodes qui ne sont pas spécifiques à la nuit et qui appartiennent plutôt à des tendances politiques. Par exemple l'utilisation de la médiation est croissante dans les politiques publiques et la manière dont elle intervient dans le rapport entre citoyens et Etat peut parfois poser question comme nous l'avons vu avec la notion de liberté la nuit. L'exemple de la Brigade de Contrôle Nocturne est significatif de cette utilisation de la médiation et fait ressortir l'ambiguïté de ce genre de dispositif entre le contrôle et l'accompagnement. La mise en place de diagnostics, dont l'objectif est de comprendre l'existant et de s'appuyer sur un vécu habitant et une expertise avant même de planifier et agir, est également une tendance politique générale qui ne touche pas que la nuit. Il en est d'ailleurs de même avec la forme même du conseil, en tout cas à Nantes, où j'ai été extrêmement surprise en découvrant, par exemple, lors de l'exposition Complètement Nantes, le nombre de conseils qui existent aujourd'hui à Nantes. Conseil de l'égalité homme femme, Conseil de la nature en ville, Conseil pour la citoyenneté des étrangers ou encore

le Conseil Nantais pour l'accessibilité universelle, fonctionnent tous à peu près de la même manière : des assemblées plénières ouvertes à tous et des groupes de travail ou d'expertise. Il est également intéressant de noter que tous ces conseils sont bien plus vieux que le Conseil de la nuit. Cette nouvelle institution qu'est le Conseil de la nuit serait le résultat d'un recyclage multiple de méthodes politiques ? De la gouvernance sous forme de conseil citoyen, à l'utilisation des marches commentées (pour les transports ou l'égalité homme/femme) ou de la médiation, le processus d'institutionnalisation de la nuit ne ferait donc pas preuve " d'originalité politique ". Il serait cependant extrêmement fructueux de pouvoir remettre en contexte ces méthodes et tendances politiques au sein de la politique nocturne afin de comprendre leurs rôles et leur influence sur la fabrication de la ville. Car il me semble que l'on peut faire cette hypothèse que la politique nocturne serait un laboratoire d'expérimentation politique. Non pas comme lieu de création d'une nouvelle gouvernance mais dans la simulation de systèmes politiques. En effet, le sujet nocturne est, lui, nouveau et apparaît comme un réel terrain d'expérimentation où il est possible de mettre à l'épreuve des formes de gouvernances qui questionnent à nouveau le rôle de chacun dans la construction de la ville. Il me semble que le sujet de la ville de nuit est idéal à cette simulation politique car il ne s'agit ni d'un sujet précis (la citoyenneté des étrangers ou la nature en ville) et ne s'adresse pas à un public particulier (les handicapés ou les citoyens étrangers). Le rôle, les origines, l'influence et les conséquences de cette politique nocturne restent ici encore superficiels et descriptifs mais méritent d'être étudiés. Il apparaît aujourd'hui évident qu'une politique de la ville nocturne est un symptôme et un indicateur à la fois de solution mais aussi d'alerte, sur les mutations de la ville et de sa politique.

24- Mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public www.wikipédia.fr PPP

Au petit matin

Conclusion

«Selon les circonstances et les époques, on imagine la nuit comme peuplée d'êtres menaçants ou, au contraire, comme un espace vide de toute présence (ce qui ne suscite pas toujours moins d'inquiétudes). La représentation de la nuit a donc une histoire qui interagit avec le désir pour le nocturne. Qu'est ce qui fait, dès lors, la spécificité de la nuit moderne ? Comment expliquer qu'elle soit devenue l'objet d'une attirance toujours plus ou moins contrariée par la représentation qu'il n'y a rien à apprendre de l'obscur ? »

FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017

Après cette plongée dans les méandres de la ville nocturne il me paraît aujourd'hui difficile de faire le bilan de cette expérience. En effet, la nuit touche à tout. En commençant ce mémoire je pensais trouver un lieu de refuge complet, un prétexte à une échappée intérieure aussi, loin du brouhaha de la société et des transformations parfois effrayantes de notre monde. Au final j'ai trouvé un espace-temps qui m'a renvoyé à tous les grands bouleversements de mon époque, les bons comme les mauvais. Si ce travail a permis de clarifier la réalité nocturne et ses transformations, elle n'en reste pas moins ambiguë et porte encore en elle d'innombrables questions angoissantes. Que dire alors de cette " escapade " ?

Il me semble que la nuit revient sans cesse à des relations de pouvoirs. Nous l'avons vue elle est souvent perçue comme une ressource et son histoire montre qu'elle est extrêmement convoitée. Et pour cause, elle représente pour les villes et l'économie capitaliste une véritable mine d'or qui n'est pas encore, entièrement exploitée. Si l'économie voit la nuit comme un nouveau marché, les villes peuvent-elles espérer comme nous l'avons vu, trouver leurs places dans la compétition territoriale grâce à la nuit urbaine ? L'institutionnalisation de la nuit, qui représente un nouveau type de gouvernance, amène des possibilités d'expériences politiques très intéressantes. En effet, si la nuit reste un temps particulier de la ville dans son caractère festif et culturel, elle possède un potentiel d'expérimentation assez incroyable : ne

constituerait-elle pas un modèle réduit de la ville de jour ? Il est vrai que constater le fonctionnement du Conseil de la nuit à Nantes m'a souvent rendu enthousiaste. En observant les formes de coopérations et de partenariats créés au sein des ateliers et assemblées, il m'a souvent semblé que les acteurs, qu'ils soient des associations, des citoyens ou des entreprises privées, se sentaient sincèrement impliqués et retrouvaient une réelle possibilité d'action dans la fabrication de la ville. Le Conseil de la nuit m'est apparu également très fructueux dans sa faculté à fabriquer une vision commune et unilatérale de la nuit en ville. Cependant ce phénomène d'institutionnalisation " transversale " de la nuit est également une source d'inquiétude et c'est notamment pour cela qu'il mérite selon moi d'être profondément étudié. Car si la nuit est une source d'expérimentation, elle ne peut pas se résumer à un cobaye politique. Les chercheurs affirment que la conquête de la nuit touche à sa fin, mais ce sont également eux qui ont favorisé la conquête politique récente sur la ville nocturne. Peut-on dire que la nuit est aujourd'hui sur le point d'être mise sous un contrôle politique total ? S'il me paraît difficile de l'affirmer, nous pouvons nous en inquiéter car ce mouvement de mise en place d'une politique de la nuit, se fait pour le meilleur et pour le pire. En effet, cette nouvelle gouvernance nocturne qu'instaure le Conseil de la nuit reste très ambivalente. Elle s'exprime comme un moyen de "trouver le bon équilibre de la vie nocturne", de permettre le "vivre ensemble" et part ainsi d'une bonne intention. Cependant son rôle me semble aujourd'hui toujours mystérieux et ambivalent. Dans un contexte où la nuit serait potentiellement en voie de disparition comment se positionne-t-il ? Se veut-il comme un protecteur de la nuit urbaine face aux pressions de l'économie capitaliste ? Ou bien le Conseil est-il un outil de contrôle pour permettre l'optimisation et la rentabilisation de celle-ci via le développement des services publics ? Est-il le prolongement de la conquête du pouvoir sur la nuit ? La notion

d'accessibilité à la nuit est également un des sujets qui laisse planer le doute sur le rôle d'une institution nocturne dans l'aménagement de la ville. En effet, cette accessibilité qui relève du droit à la ville est une question de justice spatiale. Il est vrai que la nuit se fait souvent caricature du jour et illustre ainsi les injustices sociales et les inégalités spatiales de la ville. C'est surtout la nuit festive qui est en question ici et qui n'a ainsi jamais vraiment concernée " monsieur tout le monde " et encore moins ceux qui n'ont pas les capacités financières, l'accès aux transports et aux services publics suffisants pour se l'approprier. Mais si le Conseil de la nuit se présente aujourd'hui comme garant de cette accessibilité nocturne à travers une volonté d'ouvrir la nuit au plus grand nombre, de quelle accessibilité parle-t-on ? Dans quelle mesure l'expansion du domaine public la nuit à travers des événements (Blind test bivouac et autres) apportent-ils une meilleure accessibilité à la ville et à l'espace public nocturne ? De manière générale sous couvert de vivre ensemble, d'accessibilité, de développement d'une " ville attractive et dynamique ", n'est-on pas en train de mettre à pied la vie nocturne ? C'est pour cela que le concept de stations nocturnes me paraît très polémique. S'il est voulu comme un moyen de " faire espace public " en invitant à la rencontre et en permettant la mise en place d'espaces sécurisants et bienveillants, son objectif est aussi de pallier les nuisances sonores en concentrant celles-ci dans un espace défini et contrôlé. Cet exemple illustre exactement l'ambiguïté de cette politique nocturne qui, il me semble, cache une forme de pouvoir insidieuse. Va-t-on interdire l'usage festif de l'espace public de manière générale sous prétexte qu'il existe désormais des lieux prévus à cet effet ? Il en est de même avec l'idée de conciliation sociale que sous-entend dans son fonctionnement et sa communication le Conseil de la nuit. Tous les acteurs sont " réunis autour de la table ", autour d'une vision commune de la nuit et cherchent à œuvrer pour le " vivre ensemble ".

Cependant si cette posture a par exemple permis de calmer des conflits sociaux, il me semble qu'elle a également effacé une question primordiale : quelle ville voulons-nous construire ? Moi-même je me suis parfois retrouvée obnubilée par ce processus de concertation et de médiation oubliant de me demander quel type de ville est recherché à travers cette politique. En effet, qu'est-ce que la ville du vivre ensemble ? Une manière de noyer le poisson dans l'eau et d'effacer les discours conflictuels de la ville festive face à la ville silencieuse ? Y a-t-il une uniformisation des discours ? Si tel est le cas, est-ce, de nouveau, une forme de contrôle des acteurs nocturnes ? Je ne saurais aujourd'hui répondre à ces questions, cependant il me semble fondamental de s'interroger sur ces potentielles formes de pouvoir angoissantes, où la mise en place de normes et l'offre d'une espèce de faux libre arbitre et de fausse liberté sert un contrôle croissant sur notre société. La nuit parle de nous : sa conquête, sa potentielle disparition, ses conflits, son imaginaire sont autant de reflets de notre époque. Elle raconte cette peur du noir et de tout ce qui s'y cache. La volonté toujours croissante de vouloir la contrôler illustre selon moi une tendance à dissimuler, en le mettant en lumière, ce qui nous dérange dans la société, moralement ou politiquement. Pourtant, je suis convaincue que la nuit et l'obscur ont beaucoup à apporter, que ce soit à la ville, à la politique ou à nous-même. Il me semble qu'il y a quelque chose de vain dans la conquête de la nuit car *il y aura toujours ce " silence éternel des espaces infinis ", rendus perceptibles par l'absence de lumière, pour convaincre un individu de sa petitesse et de sa contingence*¹. Si l'on en vient à encadrer la nuit de plus en plus, où se placeront les espaces de revendications et de liberté ? Seront-ils toujours nocturnes ? Y aura-t-il *toujours un ciel étoilé au-dessus de nos têtes pour nous rappeler ce que le jour nous cache*² ?

1- LOUWARD Antoine, " Ce que le jour doit à la nuit " Socialter n° 29, 2018, pp.32-35

2- *Ibid*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



La haine - Mathieu Kassovitz - 1995

Biblio- graphie

OUVRAGES

- CAUQUELIN Anne, *La ville la nuit*, Presse universitaire de France, 1977.
- FOESSEL Michaël, *La nuit, vivre sans témoin*, Éditions autrement, 2017
- FOESSEL Michaël, *État de vigilance : critique de la banalité sécuritaire*, le Bord de l'Eau, 2010
- GWIAZDZINSKI Luc, *La nuit, dernière frontière de la ville*, Éditions de l'aube, 2005.
- PERROLET Pauline *Les Noctambules, de l'autre côté du bar*, Edition Delcourt, 2018
- PIERONI Raphaël, *Institutionnaliser la nuit : géographie des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat. Université de Genève, 2017
- PERROLET Pauline *Les Noctambules, de l'autre côté du bar*, Edition Delcourt, 2018

CHAPITRES ET ARTICLES

- BAEUR, Alain, et SOULLEZ Christophe “Politiques publiques ou évolutions de l’organisation policière (1667-1945) ?”, *Les politiques publiques de sécurité*. Presses Universitaires de France, 2011. pp. 7-22.
- EYCHENNE Alexia, “Noctambules de tous les pays : Unissez-vous !” *Socialter* n° 29, 2018, pp.20-23
- GANGLOFF Emmanuelle “La scénographie urbaine émergence d’une fonction”, *L’Observatoire* n° 47 2016, pp. 48-52
- HUYSE, Luc, et VAN DAEL Ellen. “Les services de médiation (I)”, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1616, no. 31, 1998, pp. 1-43.
- LOUVARD Antoine, “ Ce que le jour doit à la nuit” *Socialter* n° 29, 2018, pp.32-35
- MALLET Sandra, “Les rythmes urbains de la néo-libéralisation”, *justice spatiale | spatial justice*, n° 6 juin 2014, <http://www.jssj.org>
- MURRAY Melbin, “ Night as frontier ”, *Cultures et Conflits*, vol. 105-106, no. 1, 2017, pp. 29-59.

PAQUOT Thierry, "Le sentiment de la nuit urbaine au XIXe et XXe siècle". *Les annales de la recherche urbaine*. n° 87, 2000, pp.6-14

EMISSIONS RADIOPHONIQUES

CHASLIN, Francois. « Dernières nouvelles de la nuit ». MÉTROPOLITAINS. France Culture, 11 décembre 2011.

<https://www.franceculture.fr/emissions/metropolitains-11-12/dernieres-nouvelles-de-la-nuit>

DELORME, Florian. « Alcools : la planète de la soif (3/4) : Ivresse : tous en scène ! » CULTURES MONDE. France Culture, 21 février 2018.

<https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/culturesmonde-du-mercredi-21-fevrier-2018>.

KRONLUND, Sonia. « La nuit sécuritaire (R) ». LES PIEDS SUR TERRE.

France Culture, 9 février 2009. <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/la-nuit-securitaire-r>

———. « Nuit de garde (R) ». LES PIEDS SUR TERRE. France Culture, 4 octobre 2011.

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/nuit-de-garde-r>

MAGNOLLAY, Julien. « La nuit en ville - Radio ». Tribu. Play RTS, 12 novembre 2015.

<https://www.rts.ch/play/radio/tribu/audio/la-nuit-en-ville?id=7209436&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

OMÉLIANENKO, Irène. « Je voudrais voir la nuit ». CRÉATION ON AIR.

France Culture, 14 janvier 2001.

<https://www.franceculture.fr/emissions/creation-air/je-voudrais-voir-la-nuit>

———. « Les petites heures ». CRÉATION ON AIR. France Culture, 30 mars 2016.

<https://www.franceculture.fr/emissions/creation-air/les-petites-heures-0>

VAN REETH, Adèle, et Philippe PETIT. « Les yeux de la nuit 1/4 : Histoire de la nuit ». LES CHEMINS DE LA PHILOSOPHIE. France Culture, 18 juin 2012.

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-nouveaux-chemins-de-la-connaissance/les-yeux-de-la-nuit-14-histoire-de-la-nuit>

DOCUMENTS PDF

AURAN - *Chiffres et repères, Nantes et ses quartiers*, 2011

VILLE DE NANTES- *La Ville de Nantes : exemple d'une posture équilibrée conciliant vie nocturne et tranquillité publique*, 2014

MOTARD Clémentine, *Nantes, une ville la nuit*, 2010

VILLE DE NANTES *Charte de la vie nocturne*, 2008

Rues de Graslin *Lettre Ouverte*, 2013

VIVRE LA VILLE *Manifeste européen pour la régulation nocturne*, 2016

AGENCE GRR *La nuit nantaise. Un diagnostic participatif et prospectif sur les nuits nantaises*, 2015

ARTICLES DE JOURNAUX

- ALLEMAND, Sylvain. « Interview «Il faut que la nuit, en ville, devienne un espace d'égalité» ». Libération, 5 mars 2005.
http://www.liberation.fr/week-end/2005/03/05/il-faut-que-la-nuit-en-ville-devienne-un-espace-d-egalite_511828.
- BOUCAULT, Sarah. « Nantes. La Maison de la tranquillité publique très sollicitée ». Ouest-France.fr, 10 mars 2018.
<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-la-maison-de-la-tranquillite-publique-tres-sollicitee-5599522>.
- BOUTRY, Chantal. « Alcool dans la rue : l'heure des restrictions ». Ouest France, 30 octobre 2007.
https://nantes.maville.com/actu/actudet_-pas-d-alcool-sur-la-voie-publique-loc-460285_actu.htm.
- BRENON, Frédéric. « #20MINUIT. Qui sont les clients de la nuit à Nantes? » 20Minutes, 14 septembre 2017.
<https://www.20minutes.fr/nantes/2130731-20170914-20minuit-clients-nuit-nantes>.
- . « Nantes: Le festival Bar-Bars met la vie nocturne en lumière ». 20Minutes, 27 novembre 2014.
<https://www.20minutes.fr/nantes/1490151-20141127-nantes-festival-bar-bars-met-vie-nocturne-lumiere>.
- . « Nantes: Le service de nuit de la TAN passe à l'offensive ». 20Minutes, 28 août 2017.
<https://www.20minutes.fr/nantes/2122475-20170828-nantes-service-nuit-tan-passe-offensive>.
- . « Nantes: Sans la vente d'alcool le soir, les épiceries trinquent ». 20Minutes, 27 octobre 2014.
<https://www.20minutes.fr/nantes/1468603-20141027-nantes-vente-alcool-soir-epiceries-trinquent>.
- . « Nantes: Transports, sécurité, bruit... La ville fait des annonces pour améliorer la vie nocturne ». 20Minutes, 13 décembre 2016.
<https://www.20minutes.fr/nantes/1979947-20161213-nantes-transports-securite-bruit-ville-prend-mesures-ameliorer-vie-nocturne>.
- . « Nantes: Très attendu, le premier Conseil de la nuit sera créé à l'automne ». 20Minutes, 6 avril 2015.
<https://www.20minutes.fr/nantes/1580267-20150406-nantes-tres-attendu-premier-conseil-nuit-cree-automne>.
- CARTON, Mathilde. « Spécial municipales : A Nantes, la nuit est-elle morte? » Les Inrocks, 10 mars 2014.
<https://www.lesinrocks.com/2014/03/10/actualite/special-municipales-nantes-la-nuit-elle-morte-11486797/>.
- CENTOFANTI, Charles. « La nuit, ils traquent les décibels rebelles ». Ouest France, 30 juin 2007.
https://nantes.maville.com/actu/actudet_-la-nuit-ils-traquent-les-decibels-rebelles_-421601_actu.htm.
- CHEMIN, Thomas. « Le centre-ville soulé par les étudiants ! » L'Expansion, octobre 2013.
- CORBOU, Philippe. « Une centaine d'acteurs nantais s'engagent pour une charte de la vie nocturne ». Presse Océan, 9 décembre 2008.

https://nantes.maville.com/actu/actudet_-une-centaine-d-acteurs-nantais-s-engagent-pour-une-charte-de-la-vie-nocturne-9182-766335_actu.htm.

DUBOIS, Marion, et Magali GRANDET. « Hangar à bananes. 10 ans après, le quai nantais revit ». Ouest France, 11 juin 2017.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/dix-ans-apres-le-hangar-retrouve-la-banane-5034381>.

« EquiNox ou la nuit sous son meilleur jour ». Ouest-France.fr, 30 mai 2015.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/equinox-ou-la-nuit-sous-son-meilleur-jour-3438323>.

ESCOLANO, Véronique. « Que fait le maire de la nuit de Nantes ? » Ouest France, 25 janvier 2014.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/que-fait-le-maire-de-la-nuit-de-nantes-1879034>.

FROUIN, Guillaume. « Le « plan alcool » va être renforcé ». 20Minutes, 11 juin 2013.

<https://www.20minutes.fr/nantes/1171285-20130611-plan-alcool-va-etre-renforce>.

GRUEL, Mathieu. « À Nantes, bientôt des stations nocturnes pour plus de sécurité ». Ouest-France.fr, 3 décembre 2017.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-bientot-des-stations-nocturnes-5403644>.

HIROU, Amandine. « Mieux voter tard que jamais ». l'Express, 6 novembre 2013.

JAUNET, Christophe. « Alcool : « Ne pas sanctionner tous les bars » ». Ouest France, 17 octobre 2007.

https://saint-nazaire.maville.com/actu/actudet_-alcool-ne-pas-sanctionner-tous-les-bars-8-455112_actu.htm.

———. « Nantes. La police municipale confrontée aux nuisances sonores ». Ouest-France.fr, 8 juillet 2017.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-la-police-municipale-confrontee-aux-nuisances-sonores-5122248>.

LABARRE, Isabelle, et Agnès CLERMONT. « Nuisances sonores : des cafés boivent la tasse ». Ouest France, 20 juin 2013.

https://nantes.maville.com/actu/actudet_-nuisances-sonores-des-cafes-boivent-la-tasse_fil-2358651_actu.htm.

LESCURIEUX, Romain. « #20MINUIT. Paris: «Quand la nuit meurt en silence»... L'effet électrochoc d'une pétition ». 20Minutes, 14 septembre 2017.

<https://www.20minutes.fr/paris/2114675-20170914-20minuit-paris-quand-nuit-meurt-silence-effet-electrochoc-petition>.

MOREAU, Isabelle. « Des habitants du centre-ville revendiquent « le droit au sommeil » ». Ouest-France.fr, 25 octobre 2013.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/des-habitants-du-centre-ville-revendiquent-le-droit-au-sommeil-1647726>.

MORVAN, Daniel. « Une charte de vie nocturne contre l'abus d'alcool ». Ouest France, 9 décembre 2008.

https://nantes.maville.com/actu/actudet_-une-charte-de-vie-nocturne-contre-l-abus-d-alcool-766282_actu.htm.

« Nantes. Le duo Arnaud Tesson-Vincent Beillevaire élu maire de la nuit ». Presse Océan, 10 novembre 2013.

<https://www.presseocean.fr/actualite/nantes-le-duo-arnaud-tesson-vincent-beillevaire-elu-maire-de-la-nuit-10-11-2013-84942>.

« Nantes. Nouveau souffle pour la vie nocturne ». Presse Océan, 1 août

2014. <https://www.presseocean.fr/actualite/nantes-nouveau-souffle-pour-la-vie>

[nocturne-31-07-2014-119133.](#)

« Nantes. Un conseil de la nuit au mois de septembre ». Presse Océan, 14 avril 2015.

[https://www.presseocean.fr/actualite/nantes-un-conseil-de-la-nuit-en-septembre-14-04-2015-156286.](https://www.presseocean.fr/actualite/nantes-un-conseil-de-la-nuit-en-septembre-14-04-2015-156286)

TIGOÉ, Yasmine. « À Nantes, la Ville se penche sur la vie nocturne ». Ouest-France.fr, 8 juin 2015.

[https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-la-ville-se-penche-sur-la-vie-nocturne-3463261.](https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-la-ville-se-penche-sur-la-vie-nocturne-3463261)

URBACH, Julie. « Nantes: Nuisances, stationnement... La maison de la tranquillité publique fait le plein de réclamations ». 20Minutes, 5 septembre 2017.

[https://www.20minutes.fr/nantes/2127247-20170905-nantes-nuisances-stationnement-maison-tranquillite-publique-fait-plein-reclamations.](https://www.20minutes.fr/nantes/2127247-20170905-nantes-nuisances-stationnement-maison-tranquillite-publique-fait-plein-reclamations)

« Vincent Beillevaire et Arnaud Tesson élus à Nantes ». Ouest-France.fr, 11 novembre 2013.

[https://www.ouest-france.fr/maires-de-la-nuit-vincent-beillevaire-et-arnaud-tesson-elus-nantes-1702341.](https://www.ouest-france.fr/maires-de-la-nuit-vincent-beillevaire-et-arnaud-tesson-elus-nantes-1702341)

VIDEOS

Serge Marquis « On est foutu, on pense trop ! ». YouTube.

[https://www.youtube.com/watch?v=MzvF3OVWgZM&t=1240s.](https://www.youtube.com/watch?v=MzvF3OVWgZM&t=1240s)

Centre Jacques-Berque. « Luc Gwiazdzinski - Temps et espaces publics ». YouTube.

[https://www.youtube.com/watch?v=p90WzuwBerY&ab_channel=CentreJacquesBerque.](https://www.youtube.com/watch?v=p90WzuwBerY&ab_channel=CentreJacquesBerque)

« Culture bar-bars, on sort encore ? » TéléNantes, 24 novembre 2014.

[http://www.telenantes.com/actualite/le-18h-aujourd'hui/article/culture-bar-bars-sort-encore.](http://www.telenantes.com/actualite/le-18h-aujourd'hui/article/culture-bar-bars-sort-encore)

Pavillon de l' Arsenal. « Villes de nuit : perspectives métropolitaines ». France Culture, 1 octobre 2013.

[https://www.franceculture.fr/conferences/pavillon-de-larsenal/villes-de-nuit-prospectives-metropolitaines.](https://www.franceculture.fr/conferences/pavillon-de-larsenal/villes-de-nuit-prospectives-metropolitaines)

« Retrouvez les temps-forts du grand débat : Quelle(S) nuit(S) pour Nantes ?

[https://www.monstudio.tv/Retrouvez-les-temps-forts-du-grand-debat-Quelle-S-nuit-S-pour-Nantes_a2055.html.](https://www.monstudio.tv/Retrouvez-les-temps-forts-du-grand-debat-Quelle-S-nuit-S-pour-Nantes_a2055.html)

TéléNantes. « Nantes : place du Commerce, la fermeture d'un café centenaire », 25 février 2015.

[https://www.youtube.com/watch?v=bPXçYHxMTJws&ab_channel=T%C3%A9l%C3%A9nantes.](https://www.youtube.com/watch?v=bPXçYHxMTJws&ab_channel=T%C3%A9l%C3%A9nantes)

Université de Genève. « nuit urbaine par les frontières: entretien avec Raphaël Pieroni - La ville, les quartiers et les frontières ». Coursera

[https://www.coursera.org/lecture/geographie-politique-culturelle-frontieres/nuit-urbaine-par-les-frontieres-entretien-avec-raphael-pieroni-TWKwH.](https://www.coursera.org/lecture/geographie-politique-culturelle-frontieres/nuit-urbaine-par-les-frontieres-entretien-avec-raphael-pieroni-TWKwH)

SITES WEB

« collectif-bar-bars ». collectif-bar-bars.

<https://www.bar-bars.com>

Graslin, Rue De. « Les rues de Graslin: Droit au sommeil ». Les rues de Graslin, 20 septembre 2016.

[http://lesruesdegraslin.blogspot.com/2016/09/droit-au-sommeil.html.](http://lesruesdegraslin.blogspot.com/2016/09/droit-au-sommeil.html)

« La Nizanerie dévoile les nuits invisibles (avec vous !) ».

<https://www.lanizanerie.com/153-la-nizanerie-devoile-les-nuits-invisibles-avec-vous>.

« La Nizanerie dévoile les Nuits Invisibles : bilan des ateliers d'écriture et suite créative ».

<https://www.lanizanerie.com/180-la-nizanerie-devoile-les-nuits-invisibles-bilan-des-ateliers-d-ecriture-et-suite-creative>.

« Nantes Métropole - Accueil ».

<https://www.nantesmetropole.fr/accueil-22419.kjsp>.

Nantes, Ville de. « Conseil Nantais de la Nuit ».

<https://www.nantes.fr/conseil-nuit>.

« Night Time Industries Association ». Night Time Industries Association.

<http://www.ntia.co.uk/>.

« NUITFRANCE ». NUITFRANCE.

<http://www.nuitfrance.fr/?page=pollution-lumineuse>.

« PLATEFORME NATIONALE DE LA VIE NOCTURNE ». PLATEFORME NATIONALE DE LA VIE NOCTURNE.

<http://pnvn.org/>.

« Pour une nuit ET pour la vie — Si, à Nantes, on ne prend pas le risque de... »

<https://pourunenuitetpourlavie.tumblr.com/post/103722065554/si-%C3%A0-nantes-on-ne-prend-pas-le-risque-de>.

Maison de la tranquillité publique « Maison de la tranquillité ».

<https://localhost:8080/home.html>.

« Qui sommes-nous ? | Avenir Sante ».

<https://www.avenir-sante.com/qui-sommes-nous/>.

« Qui sommes-nous ? | Réseau Européen “Vivre la Ville !” »

http://www.vivre-la-ville.fr/?page_id=57.

Webmaster. « Tan - Ma vie sans arrêt - tan.fr ». Tan - Ma vie sans arrêt. 2018.

<https://www.tan.fr/>.

ARTICLES WEB

AURAN. « La nuit, cet obscur objet d'étude ... ».

<https://www.auran.org/dossiers/la-nuit-cet-obscur-objet-detude>.

Aurianne. « À Nantes, on pourra bientôt se marier de nuit ». Le Bonbon, 15 décembre 2016.

<https://www.lebonbon.fr/nantes/societe/a-nantes-on-pourra-bientot-se-marier-de-nuit/>.

Cabouret, Bernadette. Sous les portiques d'Antioche, 1999.

https://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1999_num_76_1_7604.

« Comment le « maire de nuit » a changé la vie d'Amsterdam ». Slate.fr, 1 février 2016.

<http://www.slate.fr/story/113471/comment-le-maire-de-nuit>.

Danièle Pérez. « La nuit dans l'art ». Blog Arts Plastiques, 4 juin 2016.

<https://perezartplastiques.com/2016/06/04/la-nuit-dans-lart/>.

« Des constellations illumineront Nuit Blanche 2018 ».

<https://www.paris.fr/actualites/nuit-blanche-2018-la-direction-artistique-confiee-a-gael-charbau-5420>.

« Dreem : le bandeau de sommeil qui vous fait dormir vite et bien - Capital.fr ».

<https://www.capital.fr/votre-carriere/dreem-le-bandeau-de-sommeil-qui-vous-fait-dormir-vite-et-bien-1293382>.

Garric, Audrey. « Doit-on couper l'éclairage public de nuit ? » Le Monde.fr, 3 juillet 2012.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2012/07/03/doit-on-couper-l-eclairage-public-de-nuit_1728446_3244.html.

GOBINET, Ophélie. « Comme à Strasbourg, la vie nocturne divise les villes de province ». Rue89 Strasbourg, 3 avril 2015.

<https://www.rue89strasbourg.com/vie-nocturne-villes-province-80901>.

Hélène. « C'est beau une ville la nuit... au cinéma | ». Médiathèque Jean Ferrat.

<http://www.bm-aubenas.fr/blog/films/cest-beau-ville-nuit-au-cinema>.

J.G. « Exister la nuit. Petit éloge des corps à corps urbains, Luc Gwiazdzinski ». Club de Mediapart.

<https://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-projet/article/130614/exister-la-nuit-petit-elogue-des-corps-corps-urbains-luc-gwiazdzinski>.

« La Nuit en peinture ». Arts Essais Histoire Littérature Cinéma par Kate et Mapero. Wodka.

<http://wodka.over-blog.com/2016/01/la-nuit-en-peinture.html>.

« La nuit en voie de disparition | Slate.fr ».

<http://www.slate.fr/story/68011/lumiere-nasa-electricite-monde-nuit>.

Lucas, Jean-Michel. « Amoureux du jour vs Monde de la nuit : la guerre des irréconciliables ? » Profession Spectacle.

<http://www.profession-spectacle.com/amoureux-du-jour-vs-monde-de-la-nuit-la-guerre-des-irreconciliables/>.

MARCHAND, Leila. « Pollution lumineuse : comment la nuit disparaît peu à peu ». lesechos.fr,

https://www.lesechos.fr/26/11/2017/lesechos.fr/030928677560_pollution-lumineuse--comment-la-nuit-disparait-peu-a-peu.htm.

« « Nantes, la ville la nuit » : le service public s'ajuste pour tous ». Johanna Rolland, 14 décembre 2016.

<http://www.johannarolland.fr/2016/12/14/nantes-la-ville-la-nuit-le-service-public-sajuste-pour-tous/>.

Nantes, Ville de. « Et si vous vous mariez de nuit ? »

<https://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/administration/2017/nuit-mariage.html>.

———. « La Maison de la Tranquillité Publique ouvre un accueil physique

<https://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/administration/2017/mt-publique.html>.

———. « “Les temps de la nuit” : 11 projets pour inventer des nuits exceptionnelles ! »

<https://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/administration/seances-du-conseil/conseilmunicipal09022018/temps-de-nuit.html>.

———. « « Nantes, la ville la nuit » : ce qui va changer ».

<https://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/administration/2017/nantes-nocturne.html>.

———. « Nuit d'aventure sur l'île aux palmiers du Jardin des plantes ! »

<https://www.nantes.fr/home/actualites/a-nantes-et-pas-ailleurs/2018/bivouac-jardin.html>.

« Night Time Industries Association ». Night Time Industries Association

<http://www.ntia.co.uk/>.

« NUITFRANCE ». NUITFRANCE.

<http://www.nuitfrance.fr/?page=pollution-lumineuse>.

Observatoire Thalys, Ipsos. « Les Européens sont “fétéroclites” ». Ipsos, 9 juillet 2001.

<https://www.ipsos.com/fr-fr/les-europeens-sont-feteroclitites>.

R, Gaëlle. « Nantes: il faut trouver un terrain d'entente! » Avaaz, 1 juillet 2013.

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Trouver_un_compromis_entre_Ville_de_Nantes_riverains_et_bars_pour_permettre_la_prog_de_concerts_dans_les_bars_de_Nantes/.

redaczbzhinfo. « Nantes. La carte interactive des futures caméras de vidéosurveillance - ».

BREIZH-INFO.bzh, 26 décembre 2017.

<https://www.breizh-info.com/2017/12/26/85171/nantes-carte-interactive-futurs-cameras-de-video-surveillance>.

Romain. « La ville filmée la nuit ». Apprendre le cinéma, 11 février 2013.

<http://apprendre-le-cinema.fr/la-ville-filmee-la-nuit/>.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR